JEUDI 2 SEPTEMBRE 1993

No 35446 - 113e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.– / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

BIBLIOTHÈQUE LA CHAUX-DE-FONDS

Proche-Orient

Nouvelle avancée

La Jordanie a annoncé hier qu'elle était sur le point de signer une «déclaration de principe» avec Israël, ce qui constituerait, après l'accord israélo-palestinien, la deuxième avancée majeure de la semaine dans le processus de paix au Proche-Orient.

Page 2

Négociations sur la Bosnie

Echec à Genève

Les parties au conflit bosniaque se sont séparées hier soir sans avoir conclu d'accord de paix, a déclaré le président croate Franjo Tudjman. «Les coprésidents ont mis fin aux discussions, toutes les parties rentrent chez elles.» Dans la journée, l'espoir grandissait pourtant.

Page 4

Or du Brenner

Fausse piste

Il est peu vraisemblable que les 125 kilos d'or saisis dans le double fond d'une voiture grecque, le 24 août dernier à la douane italienne du Brenner, proviennent du vol de 1200 kilos commis à l'UBS de Chiasso et découvert en avril dernier.

Page 7

Protection des vergers

Les fruits défendus

Difficiles à cueillir et d'espèces économiquement peu rentables, les fruits des arbres à hautes tiges sont en constante diminution. La Confédération contribue financièrement à leur maintien et le canton de Neuchâtel leur offre une protection dans le cadre de l'aménagement du territoire. Ils sont par ailleurs bien défendus par la fondation «Pro specie rara».

Page 15

Conseil fédéral: Swissair peut négocier sa fusion avec KLM, SAS et AUA

Feu vert à Alcazar

Le Conseil fédéral a donné hier son feu vert: Swissair peut signer avec ses trois partenaires (KLM, SAS, AUA) la «déclaration d'intention» qui lui permet d'engager des négociations en vue d'une fusion des quatre compagnies (projet baptisé Alcazar). Une société de gestion commune devrait voir le jour en janvier pour se transformer, trois ans plus tard, en une holding transnationale. Mais Berne veut être informée des détails de ces négociations, avant que des décisions définitives ne soient prises.

Berne
François NUSSBAUM

Fin mai, le Conseil fédéral avait vigoureusement réagi aux «intentions nouvellement déclarées de Swissair de renoncer à moyen terme à son autonomie économique et juridique» dans le cadre du projet Alcazar. Bien que la compagnie suisse ne reçoive aucune subvention, elle est – à raison de 20% – en main des pouvoirs publics et reste une entreprise concessionnaire.

PLUS AUCUNE RAISON

Un rapport avait donc été demandé à Swissair sur les tenants et aboutissants du projet Alcazar, c'est-à-dire des objectifs de sa collaboration avec les compagnies KLM (Pays-Bas), SAS (pays scandinaves) et AUA (Autriche). Après avoir étudié ce rapport, le Conseil fédéral a encore entendu le président du Conseil d'administration de Swissair, Hannes Goetz.

Le Conseil fédéral ne voit plus, aujourd'hui, «aucune raison d'empêcher Swissair de signer la déclaration d'intention et d'entamer des négociations formelles» avec les trois autres compagnies. Si elles aboutissent, il se dit prêt à entreprendre les adaptations législatives nécessaires. Les Chambres devront notamment modifier les statuts de la compagnie et la loi sur la navigation aérienne.

DEUX MOIS DE RETARD

Si le Conseil fédéral veut pouvoir suivre le déroulement des négociations, c'est que plusieurs questions sont encore ouvertes: droits aériens, importance de Swissair dans la future holding, sort du personnel (10% d'emplois supprimés), siège de la holding et avenir des aéroports suisses, notamment Kloten et Cointrin.

L'intervention du Conseil fédéral, fin mai, n'aura finalement retardé le projet Alcazar que de deux mois. La déclaration d'intention sera probablement signée en septembre au lieu de juillet, ce qui devrait permettre de conclure un accord avant la fin de l'année. Swissair souhaiterait un accord qui prévoie clairement les deux étapes de la réalisation d'Alcazar.

L'EEE DE PLEIN FOUET

Ainsi, dès janvier, une société commune de gestion devrait être créée, qui instaurera une coopération renforcée entre les quatre compagnies. Mais cette situation ne peut durer sans être attaquée, par la Communauté européenne ou les Etats-Unis, pour entente cartellaire. Il faut donc d'emblée prévoir la seconde étape (dans trois ou quatre ans): une société holding transnationale – pratiquement une fusion des partenaires. Swissair a décidé de s'intéresser concrètement au projet Alcazar le 16 décembre, dix jours après le rejet de l'EEE par la Suisse. Ce refus a touché Swissair de plein fouet: on lui refuse des conditions de concurrence égales, ou des droits d'atterrissage, dont celui de Bologne. «On s'y attendait, mais c'est encore plus sérieux que prévu», avouait récemment Otto Loepfe, président de la direction générale de la compagnie helvétique. F.N.

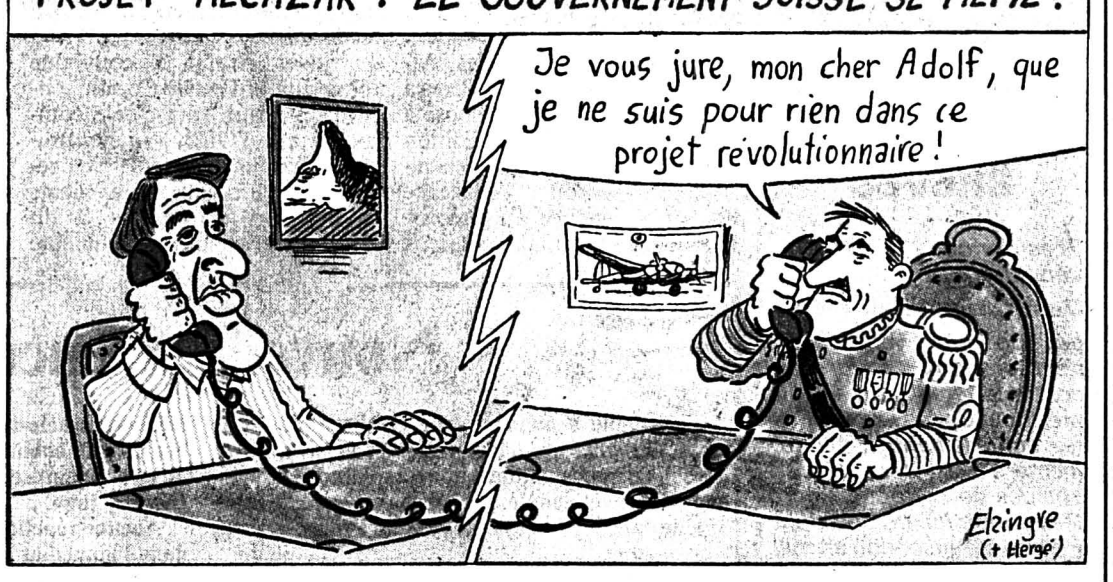

Football - NE Xamax large vainqueur de Servette

Sur un nuage

«Pino» Manfreda
Auteur d'une des quatre réussites xamaxiennes hier soir. (Lafargue)

● Lire en page 9

OPINION

Alcazar n'est pas Alcatraz!

Les arguments rationnels et économiques semblent désormais l'emporter sur les atermoiements sentimentaux. Depuis hier, le Conseil fédéral est officiellement convaincu qu'Alcazar ne sera pas Alcatraz pour Swissair, dans la mesure où les dirigeants de notre compagnie nationale ont réaffirmé leur intention de ne pas «brader» la compagnie, quoi qu'il advienne lors des discussions futures.

Au travers d'Alcazar, quatre petites et moyennes compagnies ont décidé d'unir leur destinée matérielle et commerciale, en prenant de l'envergure, pour devenir la quatrième compagnie du continent lorsque la fusion sera consommée d'ici trois ou quatre ans.

Quatre entreprises qui n'ont assurément pas la même valeur «intrinsèque», ni le même potentiel de développement. Elles ont cependant convenu d'une clé de répartition du «pouvoir», une formule «magique» purement fonctionnelle, qui a permis de négocier sans handicap jusqu'à ce jour. Mais il est clair que la règle des 30% pour Swissair, KLM et SAS, et de 10% pour AUA (Austrian Airlines), n'a rien à voir avec le poids réel des quatre partenaires.

Or, c'est la détermination de la valeur de chacune des compagnies qui constitue maintenant le pivot central de l'édifice qui doit conduire à un engagement définitif. Assurément, Swissair est plus «lourde» aujourd'hui que les trois autres, notamment grâce à une situation financière positive, alors qu'à moyen terme ce sont indéniablement les Hollandais de KLM qui viennent en tête, forts d'un réseau international exceptionnel et de possibilités quasi illimitées d'extension d'infrastructures aéroportuaires aux Pays-Bas...

Autre problème immédiat: la question de la participation d'AUA. Les Autrichiens décideront en octobre leur ralliement à Alcazar ou à Lufthansa. Maillon faible de la chaîne, la défection d'AUA ne remettrait pas en cause Alcazar, mais pose néanmoins un problème pratique: à ce stade des négociations, les compagnies doivent ouvrir leurs livres de comptes. On voit mal livrer des confidences à un possible futur concurrent...

Si la position d'AUA ne cesse de nous étonner, on comprend par contre parfaitement les motivations de Lufthansa qui, en phagocytant AUA, priverait leur rival Alcazar d'un accès privilégié au marché de l'Est!

Swissair ne signera rien qui puisse affaiblir de manière sensible la position de la Suisse au sein du transport aérien européen et restera, de fait, la compagnie nationale helvétique. A l'instar des autres partenaires pour leurs pays respectifs. Car il serait absurde d'imaginer que des compagnies qui ont investi tant de moyens pendant tant d'années pour se construire une identité lâchent cet indéniable atout commercial qui profitera au futur holding...

Dès lors, peu importe la nouvelle dénomination commune – déjà arrêtée au demeurant – le pavillon suisse n'est pas prêt de disparaître du ciel.

Mario SESSA

Regards noirs, regards blancs

OUVERT SUR...
le Pacifique, page 28

2.9.1898 – Victoire du général anglais Kitchener sur les Derviches soudanais.
2.9.1926 – Traité signé entre le Yémen et l'Italie désireuse d'exercer une influence en mer Rouge.
2.9.1947 – Accord d'assistance mutuelle signé à Rio de Janeiro entre les républiques américaines.

BRÈVES

Présidence vénézuélienne

Destitution confirmée

Le Congrès vénézuélien s'est prononcé mardi soir contre le rétablissement du président Carlos Andres Perez, actuellement suspendu, même s'il est acquitté des charges de corruption portées contre lui. Le président Perez a été suspendu en mai pour lui permettre de répondre d'accusations de détournement de fonds et d'abus de biens publics.

Tuerie de Rio

Chef de la police limogé

Le gouverneur de l'Etat de Rio de Janeiro a décidé mardi de limoger le colonel Cesar Pinto, chef du 9e bataillon de la police militaire, dont les hommes sont suspectés d'avoir participé à un raid meurtrier tôt lundi dans le bidonville de Vigario Geral à Rio. 21 personnes avaient trouvé la mort.

Prix de la paix d'Aix-la-Chapelle

Jean-Bertrand Aristide honoré

Le «prix de la paix d'Aix-la-Chapelle 1993» a été décerné à Jean-Bertrand Aristide, le président destitué d'Haiti. L'action du père Aristide en faveur des plus pauvres, en dépit des menaces personnelles, ainsi que son engagement dans le mouvement populaire ont motivé l'attribution de ce prix, selon l'agence de presse catholique allemande Kathpress.

Chine-Taïwan

Rupture des discussions

La Chine et Taïwan ont rompu leurs discussions à Pékin hier. La délégation taïwanaise retournera à Taïpeh, rebutée par la mauvaise foi de Pékin, ont rapporté les médias de l'île. Ces discussions, les premières depuis que les deux pays ont décidé, en avril dernier, d'entretenir des contacts réguliers, devaient porter notamment sur le rapatriement des immigrés clandestins chinois et l'harmonisation des systèmes judiciaires.

FBI

Louis Freeh investi

M. Louis Freeh, 43 ans, a été investi hier dans ses fonctions de directeur du FBI, la Sûreté fédérale américaine, où il succède à William Sessions, limogé au mois de juillet par le président Bill Clinton.

L'OLP et Israël s'apprêtent à une reconnaissance mutuelle

La Syrie s'oppose à l'accord

Israël et l'OLP ont poursuivi hier à Oslo des discussions sur leur reconnaissance mutuelle, éclipsant les négociations de paix officielles qui ont repris mardi à Washington. Israël a estimé que l'accord conclu avec les Palestiniens sur l'autonomie de Gaza et Jéricho ouvrait la voie à une paix globale au Proche-Orient. La Syrie a de son côté réaffirmé son opposition à des règlements séparés.

Le ministre israélien des Affaires étrangères Shimon Peres a affirmé qu'Israël était disposé à reconnaître l'OLP à condition que la centrale palestienne «reconnaisse le droit à l'existence d'Israël et renonce au terrorisme». A part l'Intifada, ces deux conditions sont remplies dans la pratique. Mais le texte de la Charte de l'OLP de 1964, qui nie à Israël le droit d'exister, n'a pas été formellement modifié, même si Yasser Arafat déclarait il y a quatre ans que la charte était «caduque».

Le chef de l'OLP a poursuivi sa campagne d'explication de l'accord conclu en secret avec Israël en se défendant d'avoir l'intention de brader Jérusalem. Cet accord est critiqué par la Syrie, la Jordanie et le Liban. «Les Palestiniens n'abandonneront aucun pouce de Jérusalem», a-t-il déclaré hier. Ses détracteurs, influents dans le camp palestinien, l'accusent de multiplier les abandons en acceptant une autonomie commençant à Gaza et Jéricho.

Yasser Arafat a convoqué pour aujourd'hui le Comité central du Fatah (principale composante de l'OLP) afin d'examiner le projet d'accord. Des représentants de dix mouvements palestiniens extrémistes et du Hezbollah se sont de leur côté rencontrés hier à Beyrouth pour débattre d'une stratégie pour faire échec à l'accord qu'Israël et l'OLP ont conclu. Cet accord devrait être signé durant les pourparlers à Washington.

EN MEILLEURE POSITION

Le vice-ministre israélien des Affaires étrangères, M. Yossi Beilin, s'est pour sa part déclaré persuadé qu'Israël était désormais en meilleure position pour négocier avec ses voisins. «Personne ne voulait être le premier à signer un accord avec Israël. Maintenant personne ne voudra être le dernier», a-t-il déclaré. Shimon Peres a pour sa part souhaité voir l'accord ouvrir la voie à une paix globale au Proche-Orient.

A Damas toutefois, le quotidien «Techrine», qui reflète les vues du gouvernement, a affirmé que «les accords séparés et les solutions partielles n'aboutiront pas à la paix», dans une claire allusion à l'accord OLP-Israël. Le président syrien Hafez al-Assad et le roi Hussein de Jordanie, venu précipitamment mardi à Damas, avaient exprimé leur «surprise» devant l'accord alors que le Liban le qualifiait de «violation de la coordination arabe».

La Syrie, de même que le Liban qui lui est proche, affirme depuis des années qu'un règlement séparé ne peut qu'affaiblir la position des Arabes face à Israël. C'est pour cette même raison qu'elle s'était farouchement opposée à l'accord de Camp David de 1978, qui avait ouvert la voie à la paix entre Israël et l'Egypte signée un an plus tard.

(ats, afp, reuter)

Yasser Arafat
Le leader de l'OLP devra convaincre le Fatah du bien-fondé de l'accord conclu avec Israël. (Keystone-AP)

Nouvelle avancée

La Jordanie a annoncé hier qu'elle était sur le point de signer une «déclaration de principe» avec Israël, ce qui constituerait, après l'accord israélo-palestinien, la deuxième avancée majeure de la semaine dans le processus de paix au Proche-Orient.

Le ministre jordanien de l'Information, Maan Abou Nouwar, a déclaré qu'il pensait que cet accord serait conclu lors de la 11e session des négociations israélo-arabes à Washington. Un autre membre du cabinet jordanien a quant à lui estimé qu'une signature était attendue «dans les prochains jours».

Aucune réaction israélienne n'a été enregistrée dans l'immédiat après cette annonce-surprise qui intervient deux jours après la rencontre entre le roi Hussein et le président Hafez el-Assad à Damas (Syrie). (ap)

Le président centrafricain signe un décret d'amnistie

Bokassa remis en liberté

Le chef de l'Etat centrafricain, André Kolingba, a signé hier un décret libérant Jean-Bedel Bokassa, ancien président puis empereur de Centrafrique, a-t-on appris de source officielle à Bangui. Le même décret ordonne la remise en liberté de tous les condamnés, détenus et prévenus sur l'ensemble du territoire.

Condamné à mort le 12 juin 1987 après un long procès qui avait suivi son retour en Centrafrique en octobre 1986, Bokassa avait bénéficié d'une grâce présidentielle. Sa peine, commuée en 20 ans de travaux forcés, avait été réduite de dix ans en décembre 1992. L'annonce de sa libération ainsi que celle de tous les «condamnés, détenus et prévenus» dans l'ensemble du pays intervient le jour du 12e anniversaire de la prise du pouvoir par le général Kolingba.

Arrivé au pouvoir par un coup d'Etat en 1965, le colonel Jean- Bedel Bokassa, avait instauré un régime autoritaire qui s'était transformé en présidence à vie, puis en empire, avant d'être renversé en septembre 1979. Les festivités du couronnement avaient coûté plus de 30 millions de francs, soit environ 25% de l'aide étrangère annuelle accordée à ce pays.

(ats, afp, reuter)

Kolingba battu

L'ancien premier ministre Ange-Félix Patasse et M. Abel Goumba sont arrivés en tête au premier tour des élections présidentielles en Centrafrique, qui s'est tenu le 22 août, selon les résultats officiels proclamés hier. Sauf désistements, ils devraient s'affronter lors du second tour, dont la date définitive n'a pas encore été fixée et qui devrait avoir lieu le 12 ou le 19 septembre. L'ancien président David Dacko n'arrive qu'en troisième position, tandis qu'il est confirmé que le président sortant André Kolingba, arrivé quatrième, ne pourra participer au second tour. (ats, afp)

Conférence sur la protection des victimes de la guerre

Déclaration adoptée

La Conférence sur la protection des victimes de la guerre, placée sous la présidence du conseiller fédéral Flavio Cotti, s'est achevée hier par l'adoption d'une déclaration finale. Ce document exprime la volonté des Etats de veiller au respect du droit humanitaire. La Suisse a reçu le mandat d'assurer le suivi des engagements pris à Genève.

«L'adoption de cette déclaration témoigne de l'urgence que vous attachez à la protection des victimes de la guerre. Vous avez manifesté votre volonté d'agir et de mettre en œuvre des mesures pour renforcer l'application des Conventions de Genève», a déclaré M. Cotti à l'issue des travaux.

S'agissant de la répression des violations du droit humanitaire, la déclaration rappelle la responsablité première des Etats de mettre en œuvre les règles nécessaires sur le plan national. Elle encourage l'élaboration d'un appareil juridique international permettant d'assurer que les crimes de guerre soient poursuivis.

«Le CICR est heureux que la communauté internationale ait renouvelé ses engagements de respecter et de faire respecter le droit humanitaire», a déclaré Cornelio Sommaruga, président du Comité international de la Croix-Rouge. «Nous voulons assister à la réalisation concrète de tous les engagements pris à Genève». (ats)

Embargo: Tarek Aziz s'entretient avec Boutros-Ghali

Pression irakienne sur l'ONU

L'Irak «continuera à faire pression sur le Conseil de sécurité de l'ONU» pour faire lever les sanctions à son encontre, a déclaré hier à Genève, Tarek Aziz, vice-premier ministre irakien. Bagdad a rempli la plupart des exigences de la résolution 687 des Nations Unies, mais le Conseil de sécurité «n'a fait aucun pas essentiel en vue de lever les sanctions», a-t-il ajouté. M. Aziz se trouvait à Genève pour participer à la Conférence sur la protection des victimes de la guerre.

S'exprimant à l'issue d'un entretien avec le secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali, M. Aziz a rappelé que des discussions sont en cours à New York entre un comité technique irakien et une comission spéciale de l'ONU. Bagdad fera son possible pour que ces négociations soient un succès, a-t-il souligné. (ats)

Bref passage de l'ouragan aux Etats-Unis

«Emily» s'éloigne des côtes

L'ouragan «Emily» s'est éloigné hier des côtes américaines après un bref passage sur la Caroline du Nord où il a provoqué quelques dégâts sans gravité. A 9 h locales, la perturbation était localisée à environ 360 km à l'est de Virginia Beach (Virginie) et à près de 300 km au sud-ouest de l'île de Nantucket (Massachusetts). Elle progressait en direction du nord-est à une vistesse de 25 km/h. L'ouragan devait ensuite virer à l'est progressivement. Avant la levée de l'alerte, l'ouragan avait frôlé la chaîne des îlots Outer Banks (Caroline du Nord) où des vagues approchant les cinq mètres ont été signalées. Des vents de plus de 185 km/h ont déraciné des arbres et endommagé plusieurs immeubles, mais le passage d'Emily n'a fait aucune victime. (ap)

Mozambique

Percée pour la paix

Le président mozambicain Joaquim Chissano et le leader de la Résistance nationale mozambicaine (RENAMO, ex-opposition armée), Afonso Dhlakama, ont annoncé hier qu'ils étaient arrivés à surmonter deux obstacles sur les trois qui s'opposent encore à la paix dans leur pays. Sortant de huit heures de face-à-face, les deux hommes ont indiqué qu'ils avaient trouvé un terrain d'entente sur les problèmes de contrôle des administrations provinciales et de commandement de la police.

Le gouvernement mozambicain a également accepté de demander aux Nations Unies d'ajouter un contingent supplémentaire aux 6500 Casques bleus déjà présents dans le pays (ONUMOZ), pour surveiller spécifiquement la police et en assurer la neutralité. (ats, afp)

Négociations du GATT

Bonn appuie Sutherland

Le directeur général du GATT Peter Sutherland estime que chercher à renégocier l'accord agricole de Blair House conclu entre la CE et les Etats-Unis en novembre 1992, reviendrait à couler les négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round. Il s'exprimait hier à Bonn à l'issue d'une rencontre avec le Chancelier Helmut Kohl. Ce dernier lui a assuré que Bonn ne veut pas revenir sur Blair House.

L'Allemagne a ainsi repris ses distances avec la France. Paris a demandé une renégociation du compromis américano-européen, qui lui semble léser les intérêts de ses agriculteurs et imposer des sacrifices supplémentaires par rapport à ceux déjà prévus par la réforme de la PAC de juin dernier.

(ats, afp, reuter)

20% sur tous les meubles d'exposition

EN PERMANENCE

Meubles Du Vieux Battoir
Daniel Beller
Capital + Confiance

- CHAISES – TABLES – CRÉDENCES
- CHAMBRES À COUCHER – BAHUTS
- SALONS CUIR ET TISSUS
- LAMPES – MEUBLES TV – PETITS MEUBLES, ETC...

MATHOD Entre Orbe et Yverdon, Tél. 024/59 17 48, 9 h – 20 h
AIGLE Sortie autoroute Zone industr., Tél. 025/26 17 06, 9 h – 18 h 30
COURTAMAN A 5 min. de Fribourg, Sortie aut. Morat, Tél. 037/34 15 00, 9 h – 19 h
MARIN Sortie Neuchâtel, Tél. 038/33 61 55, 9 h – 18 h 30
CHARRAT Route cantonale, A côté du Moulin, Tél. 026/46 10 71, 9 h – 18 h 30
ROCHES Le Relais de la Roche-St-Jean, Entre Moutier et Delémont, Sortie Moutier, Tél. 032/93 57 17, 9 h – 19 h
GENÈVE Av. de Châtelaine 81-83, Tél. 022/796 10 00, 9 h – 19 h – Samedi 17 h
ST-SULPICE Rte cantonale Lausanne-Genève, Tél. 021/691 46 71, 9 h –19 h
DUILLIER/NYON Sortie aut. Gland-Direct. Nyon, Tél. 022/361 03 09 – 10 h-19 h, **OUVERT DIMANCHE**

196-14638

DIVERS

Aux Rochettes
Cuisine selon l'inspiration et le marché
Route du Valanvron – ✆ 039/28 33 12
132-12014

ECOLE D'ARCHITECTURE Athenaeum
Une formation complète par un collège de professeurs expérimentés et praticiens
- ARCHITECTURE
- ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR
- ARCHITECTURE PAYSAGÈRE
- PRÉPARATION AU REG. A ET B

Jumelage avec l'Université de l'Etat du MARYLAND-USA
Membre de l'Association internationale des Architectes d'intérieur
DÈS OCTOBRE: COURS DU SOIR EN ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR
Début des cours: 4 octobre
Nouvelle direction: Alain CAMENZIND
16, av. E.-Rambert, Lausanne
Tél. 021 728 83 57 - Fax 021 729 74 20
22-3736/4x4

Choco-Diffusion S.A.
AVANTAGEUX VENTE DIRECTE DE L'USINE
Nous disposons régulièrement de soldes:
- de biscuits divers;
- de divers chocolats en tablettes (praliné...) très bon marché
- de bonbons
- de café moulu (250 g – Fr. 2.50).

vendus à des conditions avantageuses.
La vente s'effectuera 2 fois par semaine, tous les mercredis et vendredis après-midi de 15 à 18 heures.
Lieu: *CHOCO-DIFFUSION SA*
Rue James-Pellaton, zone industrielle
2400 Le Locle
157-14251

Fust CUISINES BAINS
FUST a rénové des milliers de cuisines de maisons individuelles et d'immeubles en Suisse de manière
professionnelle,
dans les délais convenus et à des prix fixes "tout compris": électricité, sanitaires, peinture, gypserie, maçonnerie etc.
Une qualité de pointe au meilleur prix. Visitez l'une de nos expositions cuisines/bains, en apportant si possible un plan horizontal.
05-2569-11/4x4
Fust CUISINES/BAINS
ELECTROMENAGER, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO
Neuchâtel, rue des Terreaux 5 038 25 53 70
Bienne, rue Centrale 36 032 23 88 77
Yverdon, rue de la Plaine 5 024 21 86 16

Veuillez me verser Fr. .....
Je rembourserai par mois env. Fr. .....
Nom .....
Prénom ..... Date de naissance .....
Rue ..... No .....
NP/Domicile .....
Signature .....

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 / 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12
Xprocrédit
D/Im/35/Do

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5% maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions

CROYEZ-EN NOS PRIX!

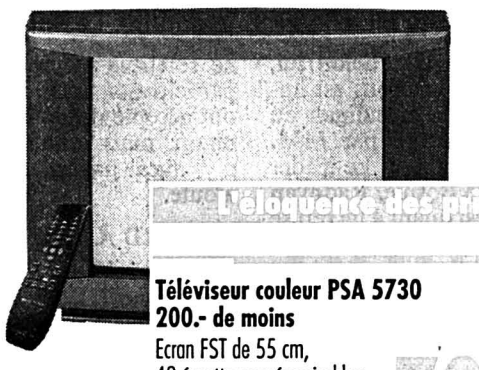

L'éloquence des prix.

Téléviseur couleur PSA 5730
200.- de moins
Ecran FST de 55 cm, 49 émetteurs mémorisables, télécommande infrarouge. Garantie 2 ans.
780.– au lieu de **980.–**

L'éloquence des prix.
UNE CHANCE A SAISIR

Blouse de dame
100% viscose, div. couleurs
35.–

L'éloquence des prix.
UNE CHANCE A SAISIR

Chemise d'homme
Pur coton, div. coloris
15.–

L'éloquence des prix.

LARA service de table
Porcelaine, 14 pièces
98.–

L'éloquence des prix.

MIO-STAR Fer à repasser à vapeur MI-5
Semelle micropolie Alutherm, bouton de réglage progressif de la vapeur, pulvérisateur, grand orifice de remplissage de l'eau, témoin lumineux de chauffe, bleu clair ou vert clair. Garantie 2 ans
38.–

L'éloquence des prix.

Tous les téléphones et répondeurs M-Tel
10.- de moins
Exemple: M-Tel PE-1, sélection par impulsion ou fréquence de tonalité, utilisable comme appareil de table ou mural, cordon de raccordement inclus, blanc.
65.– au lieu de **75.–**

L'éloquence des prix.

MIO-STAR FITNESS Appareils d'entretien de la forme
25.- de moins
Exemple: Appareil de mesure de la tension. Contrôle de la tension et du pouls, mémorise 7 valeurs de mesure. Garantie 2 ans
105.– au lieu de **130.–**

L'éloquence des prix.
BRICO-LOISIRS

Toutes les échelles coulissantes, universelles et transformables en aluminium
50.- de moins
Exemple: Echelle double coulissante en aluminium. Extensible jusqu'à 4,5 m (2 x 9 barreaux)
190.– au lieu de **240.–**
En vente dans les plus grands Brico-Loisirs.

L'éloquence des prix.
BRICO-LOISIRS

MIOLECTRIC Hobby Line Ponceuse à excentrique MES 190
30.- de moins
Disque de ponçage ø 115 mm, 190 W, 2 vitesses pour le polissage et le ponçage. Contrôlée par l'ASE, garantie 2 ans.
En vente dans les plus grands Brico-Loisirs.
100.– au lieu de **130.–**

L'éloquence des prix.
BRICO-LOISIRS

DULUX peinture en pâte 4.- de moins
2,5 l, blanc mat, ivoire pastel mat ou beige
28.– au lieu de 32.–

Siège pour WC 3.50 de moins
Matière synthétique souple incassable, réglable, div. couleurs
14.– au lieu de 17.50

MIOLECTRIC Hobby Line Scie circulaire MHS 4600 30.- de moins
550 W, profondeur de coupe 0-40 mm, angle 90°-45°, lame ø130 mm. Contrôlée par l'ASE, garantie 2 ans.
100.– au lieu de 130.–
En vente dans les plus grands Brico-Loisirs.

VIDEO/TV/HI-FI

MELECTRONIC MX-V 64 magnétoscope PAL
90.- de moins
Entraînement à 4 têtes, 40 programmes mémorisables, tuner hyperbande, timer pour 8 enregistrements, OSD, télécommande. Garantie 2 ans 490.– au lieu de 580.–
Version PAL/SECAM 680.– au lieu de 780.–

LA SURPRISE

Fleece-Shirt pour dame
100% polyester, motifs div. 30.–

44-2700/4×4

MIGROS
L'ÉLOQUENCE DES PRIX

__2.9.1666__ – Un terrible incendie ravage Londres durant cinq jours, détruisant presque toute la ville et la cathédrale Saint-Paul.
__2.9.1866__ – La Crète se soulève contre la Turquie et demande son rattachement à la Grèce.
__2.9.1937__ – Le baron de Coubertin, rénovateur des Jeux olympiques modernes meurt à l'âge de 74 ans.

BRÈVES

Cosa Nostra

Biens sequestrés

Un tribunal de Palerme a ordonné hier la mise sous séquestre préventive de biens suspects, pour une valeur de 7,5 millions de dollars (environ 11 millions de francs), appartenant à un responsable mafieux emprisonné, Angelo Siino, et à sa famille, a-t-on appris de source judiciaire. Siino, 49 ans, en prison depuis juillet 1991, était considéré par les enquêteurs comme le «ministre des travaux publics» de Cosa Nostra.

Secours en cas de catastrophe

Première internationale

Le premier exercice international de secours en cas de catastrophe, organisé par l'Autriche et chapeauté par les Nations Unies, devait débuter hier soir près de Vienne. Une trentaine de pays participent à cette opération qui s'achèvera le 5 septembre. Le Corps suisse d'aide en cas de catastrophe (ASC) a engagé dans l'opération une vingtaine de personnes et trois chiens.

Interruption des négociations sur la Bosnie sans accord

Echec brutal à Genève

Les parties au conflit bosniaque se sont séparées hier soir à Genève sans parvenir à s'entendre. Les négociations ont achoppé à des modifications de la carte partageant la Bosnie en trois entités ethniques. Des concessions serbes aux Musulmans avaient laissé espérer la conclusion d'un accord dans la journée. Aucune date de reprise des discussions n'a été fixée.

«Il semble que ceux à qui la guerre profite le plus ne sont pas disposés aux compromis les plus élémentaires», a déclaré le chef des Musulmans de Bosnie, le président Alija Izetbegovic. La délégation bosniaque demandait des aménagements de la carte établie le 20 août dernier et qui lui octroie quelque 30% du territoire. Ces modifications sont de l'ordre de 4% des terres. Elles concernent notamment un accès à l'Adriatique dans la région de Neum.

Cette requête n'a pas été remplie par les Croates. Plutôt dans la journée, une concession des Serbes sur un élargissement du corridor reliant les enclaves musulmanes de Gorazde et Srebrenica, en Bosnie orientale, avait fait miroiter l'espoir qu'un accord de paix pourrait être signé dans les heures à venir.

TRISTESSE

Une déclaration en cinq points avait été conclue mardi entre les Serbes et les Musulmans. Elle prévoit notamment la cessation des hostilités et l'échange de tous les prisonniers. Le président bosniaque a déclaré que cet accord restait acquis, sans préciser quand il entrerait en vigueur.

Ne cachant pas sa tristesse, le leader des Croates de Bosnie, Mate Boban, a invité la communauté internationale à se rendre sur le terrain afin de désigner le «véritable responsable» du carnage.

«Nous ne continuerons pas les hostilités», a pour sa part relevé le président serbe Slobodan Milosevic, confirmant ainsi l'intention déjà exprimée par les deux autres parties. Selon lui, l'échec des négociations est imputable au refus musulman du plan de paix établi par MM. Owen et Stoltenberg. Le leader des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, s'est quant à lui refusé à toute déclaration à sa sortie du Palais des Nations.

S'exprimant à son tour, M. Owen a déclaré espérer que l'interruption des négociations ne soit que «temporaire». Les participants aux négociations ont accepté de rester jusqu'à ce matin, mais «sauf miracle», il n'y aura pas d'accord, a-t-il ajouté.

ACCORD À MOSTAR

Sur le terrain, les forces croates bosniaques (HVO) et les forces musulmanes ont signé hier un accord de cessez-le-feu à Mostar sous les auspices de l'ONU, a annoncé l'agence officielle croate Hina. Les deux camps s'engagent à «garantir une entière liberté de mouvement à la FORPRONU» ainsi qu'aux observateurs de la CE chargés de surveiller le respect du cessez-le-feu. L'accord prévoit également un échange de prisonniers entre le HVO et les forces musulmanes. (ats, afp, reuter)

Genève
Le matin, tout le monde avait le sourire. Le soir, la tristesse prévalait. (Keystone-AP)

Accusations de corruption en Russie: Routskoï et Choumeïko suspendus

Eltsine «limoge» le vice-président

Le président russe Boris Eltsine a décrété la suspension temporaire du vice-président Alexandre Routskoï ainsi que du premier vice-premier ministre Vladimir Choumeïko, a annoncé hier la présidence. M. Eltsine a pris cette décision en raison du dommage que portaient à l'Etat les accusations de corruption que se sont lancées dernièrement les deux hommes.

«La décision est temporaire. Sa durée dépendra des résultats d'une enquête officielle», ajoute le communiqué présidentiel. Le texte a souligné que «d'après la Constitution, les fonctions du vice-président relèvent de la responsabilité du président».

«Actuellement, le général Routskoï n'a aucune mission officielle, ce qui implique que ses attributions de vice-président n'ont plus aucun statut juridique».

Cette formulation compliquée vise à justifier le limogeage du vice-président qui n'entre en réalité pas dans les compétences du président. Selon la Constitution brejnevienne toujours en vigueur, le vice-président russe ne peut en effet être démis de ses fonctions qu'en cas de «violation de la Constitution et de la législation» russes, sur décision du Congrès des députés (assemblée élargie) et après avis de la Cour constitutionnelle. Le chef de l'Etat a en revanche la compétence de limoger Valdimir Choumeïko.

FAUSSES FACTURES

Alexandre Routskoï est soupçonné depuis plusieurs semaines d'avoir touché 3 millions de dollars sur un compte bancaire en Suisse, rétrocédés sur 13,5 millions de dollars payés par le gouvernement russe pour l'achat de nourriture pour bébés. Les Izvestias ont même publié des documents signés par M. Routskoï, qui selon ce quotidien, prouveraient l'implication du vice-président.

M. Routskoï a déclaré de son côté qu'il détient «onze valises de documents» compromettant des proches de la présidence, en citant nommément Vladimir Choumeïko. Le vice-président accuse M. Choumeïko d'être à l'origine de l'affaire des fausses factures qui a permis l'évasion de capitaux en Suisse.

Le vice-président russe Alexandre Routskoï va «étudier la constitutionnalité et les motifs» du décret présidentiel sur son limogeage, a déclaré le secrétariat de la vice-présidence. De son côté, le secrétariat de M. Choumeïko cité par ITAR-TASS a affirmé que le décret présidentiel avait été signé «à la demande» du premier vice-premier ministre.

Le président du Parlement russe, Rouslan Khasboulatov, a estimé hier que les deux limogeages étaient anticonstitutionnels. «Ils (la présidence) tentent de créer un précédent juridique. C'est pourquoi le Soviet suprême interviendra et annulera (le décret présidentiel), j'en suis sûr».

Je déclare ce décret illégal et inapplicable», a-t-il déclaré.
(ats, afp, reuter)

Constitution française

Révision limitée

Edouard Balladur s'est prononcé hier pour une révision constitutionnelle limitée afin de donner à la France les «moyens suffisants» de lutter contre l'immigration clandestine.

Dans une courte déclaration, le premier ministre a souhaité qu'il soit procédé à cette révision par la voie parlementaire, donc sans recourir à un référendum.

M. Balladur a fait valoir qu'il n'était «pas question que soit remis en cause le préambule de la Constitution et l'exercice normal du droit d'asile».

La révision de la Constitution doit faire suite à une décision du Conseil constitutionnel de censurer partiellement la nouvelle loi sur l'immigration au profit d'un texte plus libéral. (ats)

BOURSE

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
$ Once	370.—	373.—
Lingot	17.500.—	17.750.—
Vreneli 20.–	—	—
Napoléon	101.—	106.—
Souver new	128.50	132.50
Souver old	127.50	131.50
Argent		
$ Once	4.76	4.91
Lingot/kg	221.—	236.—
Platine		
Kilo	18.010.—	18.260.—

CONVENTION OR

Plage or	17.900.—
Achat	17.480.—
Base argent	270.—

INDICES

	31/8/93	1/9/93
Swiss Index	1573,66	1564,39
SMI	2490,20	2472,10
Dow Jones	3651,25	3645,—
DAX	1944,89	1918,58
CAC 40	2216,49	2191,38
Nikkei	21026,60	20953,30

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques.

HORS BOURSE

	31/8/93	1/9/93
Calida	1005.—	1005.—
Ciment Portland	600.—	600.—
Kuoni	28000.—	28000.—

ACTIONS SUISSES

Adia p	176.—	172.—
Alusuisse p	540.—	535.—
Ascom hold. p	1140.—	1070.—
Baer hold. p	1420.—	1420.—
Bâloise hold. n	2165.—	2215.—
BBC IA	913.—	910.—
B. C. C.	890.—	880.—
Bobst p	2870.—	2880.—
BPS	—	—
Bührle n	115.—	114.—
C. F. N.	825.—	815.—
Ciba p	747.—	749.—
Ciba n	702.—	709.—
Ciba bp	697.—	702.—
Cortaillod n	4600.—	4600.—
CS hold p	2950.—	2940.—
CS hold n	564.—	562.—
Elektrowatt	2820.—	2805.—
EMS-Chemie p	3310.—	3300.—
Georg Fischer p	930.—	927.—
Forbo p	2115.—	2130.—
Galenica bp	425.—	421.—
Holderbank p	753.—	751.—
Jelmoli	750.—	745.—
Landis n	635.—	600.—
Logitech n	175.—	172.—
Merkur hold. p	302.—	301.—
Mœven p	392.—	385.—
Nestlé p	—	—
Nestlé n	1105.—	1096.—
Nestlé bp	—	—
Neuchât. n	740.—	750.—
Reassur p	3550.—	3540.—
Reassur n	3460.—	3470.—
Roche p	8610.—	8500.—
Roche bj	5165.—	5110.—
Sandoz p	3490.—	3460.—
Sandoz n	3260.—	3260.—
Sandoz bp	3225.—	3225.—
SBS p	487.—	487.—
SBS n	227.50	228.—
SBS bp	—	—
Schindler p	5350.—	5500.—
SGS bj	150.—	150.—
Sibra n	195.—	195.—
SMH 100	251.—	252.—
Sulzer n	726.—	722.—
Swissair p	—	—
Swissair n	765.—	760.—
UBS p	1200.—	1191.—
UBS n	271.—	269.50
W'thur p	730.—	727.—
W'thur n	647.—	643.—
Zurich p	1221.—	1216.—
Zurich n	1219.—	1217.—

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	31/8/93	1/9/93
Abbott Labor	39.—	39.—
Aetna LF	86.50	86.50
Alcan alu	30.25	30.—
Amax	36.—	35.75
Am Cyanamid	79.—	80.50
Amoco	81.50	81,50
ATL Richf	170.50	171.—
ATT	92.50	93.—
Baker Hu	40.25	40.—
Baxter	38.75	38.75
Boeing	57.25	58.—
Caterpillar	121.—	120.—
Citicorp	48.50	48.25
Coca Cola	63.—	64.25
Du Pont	70.50	71.75
Eastm Kodak	89.25	90.—
Exxon	95.75	96.25
Gen Elec.	144.50	145.—
Gen Motors	69.—	68.75
Halliburton	59.50	57.75
Homestake	28.75	29.25
Honeywell	55.25	56.25
Inco ltd	31.—	31.25
IBM	65.50	67.25
Litton	95.50	95.50
MMM	160.50	162.50
Mobil corp	115.—	114.—
Pacific Gas & El	52.50	53.25
Pepsico	57.25	57.75
Pfizer	92.25	93.25
Phil Morris	71.50	72.—
Philips pet	47.75	48.—
Proct Gamb.	69.50	72.—
Rockwell	52.75	54.—
Sara Lee	38.75	38.75
Schlumberger	96.50	99.—
Sears Roeb	80.—	79.75
Texaco	95.—	96.25
Unisys	16.25	16.—
Warner Lamb.	103.—	102.50
Waste Manag.	45.50	48.50
Woolworth	37.25	38.50
Anglo AM	43.50	43.75
Amgold	100.—	100.50
De Beers p	27.—	27.—
ABN Amro Hold.	53.75	52.75
Aegon NV	72.50	72.75
Akzo	139.50	139.50
Philips	29.—	28.50
Royal Dutch	148.50	147.50
Unilever NV	160.—	159.50
Allianz Hold n	2270.—	2260.—
Basf AG	225.—	225.—
Bayer AG	265.—	265.50
BMW	500.—	502.—
Commerzbank	283.50	281.—
Daimler Benz	663.—	655.—
Degussa	321.—	328.—
Deutsche Bank	699.—	695.—
Dresdner BanK	376.—	372.—
Hoechst	248.50	242.—
Mannesmann	289.—	287.—
Mercedes	661.—	659.—
RWE	379.—	383.—
Schering	860.—	865.—
Siemens	595.—	596.—
Thyssen AG	189.—	190.—
VEBA	362.—	364.—
VW	328.—	326.—
Fujitsu Ltd	11.75	11.50
Honda Motor	20.25	20.25
Nec corp	14.50	14.50
Sanyo electr.	6.45	6.30
Sharp corp	20.50	20.25
Sony	64.—	64.25
Aquitaine	112.—	111.—
Norsk Hyd n	40.50	40.50

PARIS

	31/8/93	1/9/93
Alcatel Alsthom	766.—	758.—
BSN	938.—	934.—
Euro Disneyland	60.25	58.05
Eurotunnel	42.85	42.30
Générale Eaux	2541.—	2539.—
L'Oréal	1187.—	1179.—
Lyonnaise Eaux	538.—	531.—
Sanofi	1006.—	995.—
Paribas	511.—	511.—

LONDRES

	31/8/93	1/9/93
B.A.T.	4.75	4.62
British Petrol.	3.17	3.11
British Telecom	—	—
Cadburry	4.89	4.82
Glaxo	5.95	5.95
Imperial Chem	7.03	7.24

TOKYO

	31/8/93	1/9/93
Ajinomoto	1390.—	1380.—
Canon	1430.—	1430.—
Daiwa House	1730.—	1720.—
Fuji Bank	2450.—	2440.—
Fujitsu	848.—	849.—
Hitachi	844.—	848.—
Honda Motor	1470.—	1480.—
Komatsu	815.—	799.—
Matsush el I	1420.—	1430.—
Mitsub. el	575.—	565.—
Mitsub. Heavy	693.—	688.—
Mitsui co	793.—	798.—
Nippon Oil	807.—	802.—
Nissan Motor	738.—	734.—
Nomura sec	2190.—	2200.—
Olympus opt	1260.—	1240.—
Ricoh	803.—	805.—
Sankyo	2570.—	2640.—
Sanyo elect.	450.—	444.—
Shiseido	1410.—	1430.—
Sony	4570.—	4630.—
Takeda chem.	1320.—	1300.—
Tokyo Marine	1360.—	1360.—
Toshiba	693.—	689.—
Toyota Motor	1690.—	1690.—
Yamanouchi	2430.—	2410.—

NEW YORK

	31/8/93	1/9/93
Aetna LF & CAS	59⅝	59⅝
Alcan	20⅝	20½
Aluminco of Am	75⅛	75⅛
Amax Inc	24⅝	24⅞
Asarco Inc	19¾	19¾
ATT	62⅞	63¼
Amoco Corp	55⅞	56⅛
Atl Richfld	115⅜	115⅞
Boeing Co	39⅝	39⅝
Unisys Corp	11⅛	11.–
Can Pacif	15¾	15⅞
Caterpillar	82¼	82.–
Citicorp	33.–	32¾
Coca Cola	43⅜	42⅝
Dow chem.	58¾	59.–
Du Pont	48⅝	48.–
Eastm. Kodak	61.–	59⅞
Exxon corp	65½	65¼
Fluor corp	45¼	44⅛
Gen dynamics	94⅞	96⅛
Gen elec.	98¼	98⅛
Gen Motors	46⅞	46⅝
Halliburton	40⅝	40⅝
Homestake	20.–	19⅞
Honeywell	38⅞	35½
Inco Ltd	21.–	21⅛
IBM	45¾	45⅞
ITT	93⅝	93⅛
Litton Ind	66½	67.–
MMM	109⅝	108¾
Mobil corp	77¾	78⅜
Pacific gas/elec	36⅜	36¼
Pepsico	39⅜	39½
Pfizer inc	63.–	62¾
Phil. Morris	48¾	48¾
Phillips petrol	32¾	33¼
Procter & Gamble	48⅜	49.–
Rockwell intl	36¾	36½
Sears, Roebuck	54½	54⅜
Texaco inc	65.–	65¼
Union Carbide	18½	18⅜
USX Corp	32¼	31¾
UTD Technolog	56⅞	57⅝
Warner Lambert	70¼	69¼
Woolworth Co	25¾	26⅛
Xerox	73½	73⅜
Zenith elec	6⅞	7.–
Amerada Hess	52⅞	52⅛
Avon Products	59¼	59¼
Chevron corp	93⅛	93⅞
UAL	148½	146¼
Motorola inc	95⅞	95.–
Polaroid	37⅞	37⅝
Raytheon	62¾	64¼
Ralston Purina	39⅜	39¼
Hewlett-Packard	74⅛	73.–
Texas Instrum	80⅝	80.–
Unocal corp	29.–	28⅞
Westingh elec	15½	15⅛
Schlumberger	67⅜	66⅝

(Werthein Schroder & Co., Incorporated, Genève)

BILLETS (CHANGE)

Cours de la veille	Achat	Vente
1 $ US	1.42	1.51
1 $ canadien	1.08	1.15
1 £ sterling	2.13	2.26
100 FF	24.50	26.—
100 lires	0.0895	0.0950
100 DM	86.70	89.30
100 fl. holland.	76.40	80.40
100 fr. belges	4.01	4.27
100 pesetas	1.03	1.14
100 schilling aut.	12.15	12.85
100 escudos	0.82	0.92
100 yens	1.35	1.46

DEVISES

1 $ US	1.454	1.4910
1 $ canadien	1.103	1.131
1 £ sterling	2.1710	2.2260
100 FF	24.95	25.50
100 lires	0.0912	0.0935
100 DM	87.50	89.25
100 yens	1.3810	1.4160
100 fl. holland.	77.85	79.40
100 fr belges	4.083	4.1650
100 pesetas	1.084	1.1170
100 schilling aut.	12.42	12.67
100 escudos	0.8520	0.8780
1 ECU	1.665	1.6990

pierrot ménager

RÉPARATIONS ET PIÈCES DÉTACHÉES
MACHINES À LAVER, CUISINIÈRES
ASPIRATEURS, FRIGO, ETC...

S.O.S.

APPAREILS MÉNAGERS
SERRE 90 – LA CHAUX-DE-FONDS
TÉL. 039/23 00 55

pierrot ménager

132-12183

---

coop Coop
La Chaux-de-Fonds

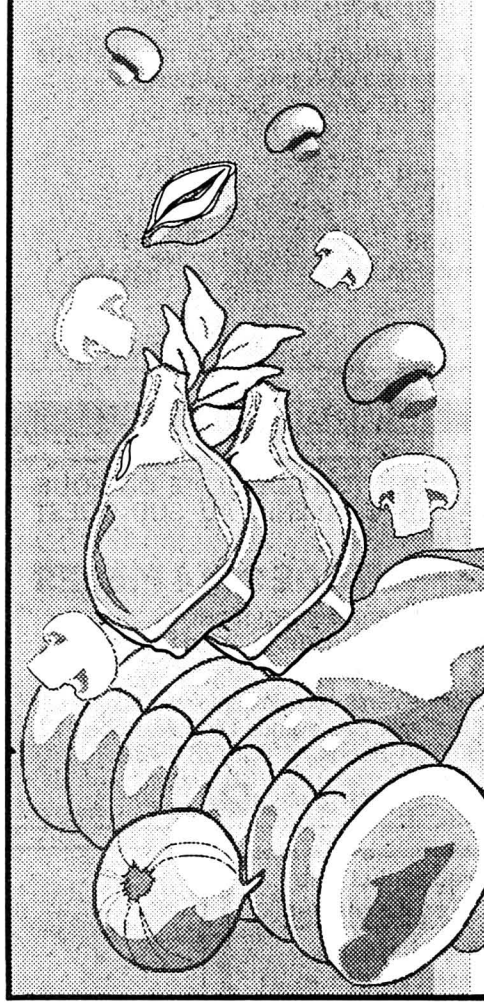

dans nos boucheries

jusqu'au samedi 4 septembre 1993

Rôti de porc (épaule)
le kg ~~16.00~~ **10.50**

Ragoût de porc
le kg ~~15.00~~ **9.50**

Coquelets frais du pays **9.50**
le kg ~~12.80~~

Nos boucheries Coop se trouvent dans les localités suivantes :

La Chaux-de-Fonds, Delémont, Porrentruy, Moutier, Saignelégier, Le Locle, Bassecourt, Bévilard-Malleray, La Neuveville, Saint-Imier, Tramelan, Reconvilier, Sonceboz, Boncourt et Courroux.

132-12081

DIVERS

FAITES CONTRÔLER VOS LUNETTES
LENTILLES DE CONTACT
Maître opticien diplômé fédéral
von gunten
Léopold-Robert 23
Tél. 039/23 50 44
132-12092

SOL HEIMO & FILS SA
- Tapis
- Parquets
- Plastiques

Maîtrise fédérale
Tél. 039/28 16 24
Les professionnels de votre intérieur !
Rue du Parc 9 - 2300 La Chaux-de-Fonds
132-12115

BRADERIE
pour les monteurs de stands,
dès midi
Paella
un verre de sangria offert.
Stand No 53 (sur le Central, face à Boutique Oxygène)
132-505997

SEX SHOP NEW SEXYLAND
Rue de l'Etoile 1
La Chaux-de-Fonds
✆ **039/28 10 30**
- **Cassettes vidéo XXX** Vente et location, 500 titres
- **Cuir et latex** Mode et accessoires
- **Gadgets X**
- **Magazines** pour public averti !
- **Prix imbattables**

Discrétion assurée
132-12660

Restaurant de l'Aéroport

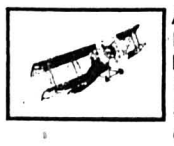

Aimé Bongard-Sedjan
Bd des Eplatures 54
la Chaux-de-Fonds
✆ 039/26 82 66
Salle pour société et repas de famille

Brochettes de langoustines et filets de sole	Fr. 19.–
Bolets frais, röstis	Fr. 18.–
Truite mode du Doubs	Fr. 8.–
Entrecôte de cerf à la crème d'airelles	Fr. 19.–

+ carte habituelle
132-12636

IMMOBILIER

A louer dans garage collectif
Places de parc pour voitures et véhicules utilitaires
le 1er mois est gratuit

FREIBURGHAUS LE PRO DU PNEU
Collège 68
2300 La Chaux-de-Fonds
132-12352 ✆ 039/28 67 33

NEUCHÂTEL
A vendre à 2 km du centre ville, à proximité immédiate d'un arrêt de bus, avec places de parc privées
MAGNIFIQUE IMMEUBLE
Conviendrait particulièrement pour profession libérale, indépendant, cabinet médical ou dentaire, fiduciaire, étude ou bureau d'architecte. Prix intéressant.
Faire offre sous chiffres M 028-766970 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

À LOUER AU CENTRE DU LOCLE
Envers 59, dans petit immeuble entièrement rénové avec terrasse collective.
5 appartements de:
6½, 5½, 4½ et 3½ pièces
mansardé, poutres apparentes, cuisine agencée, salon avec cheminée ou poêle suédois, chauffage et eau chaude indépendants, cave ou grenier.
Dès Fr. 950.– + charges.
+ 2 appartements de: 1½ pièce
meublé ou non, cuisine agencée, salle de bains. Prix à convenir.
Libres tout de suite ou à convenir.
Possibilité de garage dans l'immeuble.
Pour tous renseignements et visite:
✆ **039/31 87 50**
157-500188

VILLATYPE
Si vous désirez construire une
VILLA
individuelle, mitoyenne ou avec deux appartements...
Contactez-nous, nous avons quelques projets à vous soumettre.
28-892

SONVILIER
Nous louons tout de suite ou à convenir des appartements de
3½ pièces
Grandes chambres, sols magnifiques (en parquet), caves à disposition, situation agréable.
Loyers dès Fr. 600.–
Renseignements et visite par:
6-1092
Etudes immobilières
svit **BAL.** Gérance SA
20, rue Plänke
2502 Bienne ☎ 032 22 04 42

VALAIS
Les Masses sur Hérémence
A vendre dans chalet résidentiel au départ des 4 Vallées
APPARTEMENTS DE 2 À 4 PIÈCES
à partir de **Fr. 196 500.–** y compris garage.
Agence sur place:
ALM F. Pitteloud-Genolet,
✆ **027/27 28 84.**
130-512455

GÉRANCE KUENZER
✆ **039/28 75 78**
A louer pour tout de suite ou date à convenir
appartement rénové de 3 chambres
Cuisine, vestibule, douche, W.-C. séparés, chauffage central général.
Prix mensuel: **Fr. 640.–** charges comprises.
1132-12720

A vendre
LA CHAUX-DE-FONDS
sur versant sud, dans quartier résidentiel, magnifique
VILLA DE MAÎTRE
de 6½ pièces avec appartement de service (2 pièces) et garage pour trois voitures.
Etude Ribaux von Kessel, avocats et notaire, Neuchâtel,
✆ 038/24 67 41
28-516

OCCASION À SAISIR
Pour le printemps 1994, nous vendons à Cortébert (entre Bienne et La Chaux-de-Fonds)
MAGNIFIQUES APPARTEMENTS DE 4½ PIÈCES
Dès Fr. 239 000.–
Situation idéale à 5 minutes de la gare, dans petit immeuble résidentiel de six logements.
Pour tous renseignements, faire offre sous chiffres 6-7630 à Publicitas, case postale, 2501 Bienne.

DIVERS

REMISE DE COMMERCE
J'informe ma fidèle clientèle que j'ai remis mon entreprise de réparations et d'installations de stores en tous genres, après 31 ans d'activité à mon fils
GIANNI PERAZZOLO
Je profite de l'occasion pour remercier bien sincèrement tous mes amis et clients et les invite à reporter leur confiance sur mon successeur.
Bruno PERAZZOLO
Se référant à l'annonce ci-dessus
M. Gianni PERAZZOLO
se recommande auprès de ses connaissances et du public en général.
Par un travail soigné, il espère mériter la confiance qu'il sollicite et se réjouit de vous rencontrer.
Adresse:
Temple-Allemand 81, 2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 36 70, ✆ privé: 039/23 98 62
132-510494

NOUVEAU!
à La Chaux-de-Fonds
LE RESTAURANT DE LA CROISETTE VOUS PROPOSE SON MENU DU JOUR
que ce soit au bureau, à la fabrique ou à domicile
Grâce au nouveau plateau repas, vous avez la possibilité de manger chaud n'importe où!
7 JOURS SUR 7 sur simple appel (jusqu'à 10 heures) nous vous apportons le plat du jour
Livraison rapide par notre service traiteur
REPAS SERVICE
Pour tous renseignements, demander M. François Berner
Marais 10, Le Locle, ✆ 039/31 35 30, fax 039/31 35 50
LA CROISETTE
Nicole et François Berner

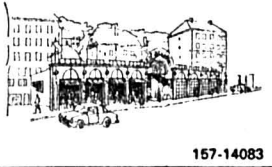

157-14083

visavis

actuel cette semaine

valable du 2.9. au 4.9.93

Raisins Regina
doux d'Italie
kg 1.50

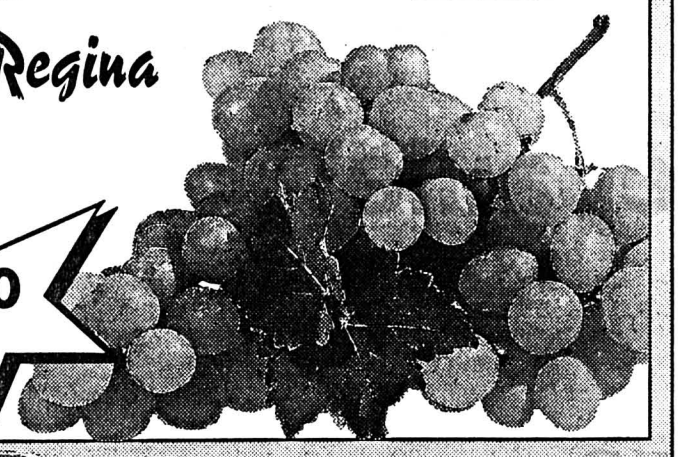

Poires Williams
du pays
kg 1.90

Dessert Flan
2 x 125 g -.95

St. Paulin
Fromage suisse mi-dur
100 g 1.35

Gendarmes
4 pièces 200 g 2.90

Pâtes aux 3 œufs
MAESTRO
- Nouilles
- Bouclettes
- Spirales 500 g 1.30

BONNY
Jus d'orange 4 x 1 litre 3.80

Vin rouge d'Espagne
Jumilla D.O.
«El Canto»
1 litre (+ dépôt) 2.40

Dixan MEGAPERLS
2,2 kg 13.90

Hero
- Rösti 500 g 2.95

choc ovo crunchy
20 g -.75

rivella
- rouge
- bleu
1 litre (+ dépôt) 1.20

AJAX Regular
GLASREIN/VITRES
Duo 2 x 500 ml 5.90

Rexona Douche
- Sport
250 ml 3.30

44-217/4×4

W 35/93

Voyages Favre
2203 Rochefort 038/45 11 61
2053 Cernier 038/53 17 07

OFFRE EXCEPTIONNELLE
Du 9 au 16 octobre
Costa Brava à Santa Margarita (Rosas)
8 jours en pension complète dans un hôtel ***
Pour le prix de Fr. 535.–
28-661
3 excursions comprises pendant le séjour.
Nous voyageons de jour. Programme détaillé sur demande.

Thalasso Centre
Balnéo esthétique
Enveloppements d'algues
Amincissement et raffermissement de la silhouette
détente et remise en forme – Massages –
Soins du visage – Epilation
Catherine RUESCH
Membre FSM
Bd des Eplatures 19
2300 la Chaux-de-Fonds
Garderie d'enfants à disposition.
thalgo COSMETIC
039/26 92 96
132-12962

IMMOBILIER

À LOUER TOUT DE SUITE OU POUR DATE À CONVENIR AU SUD-OUEST DE LA VILLE,
APPARTEMENTS DE 3 et 4 PIÈCES
(grandes surfaces), entièrement rénovés.
(cuisine agencée, moquette, salle de bains moderne).
Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à:
Gérancia & Bolliger SA, avenue Léopold-Robert 12
2300 La Chaux-de-Fonds, ✆ 039/23 33 77
MEMBRE UNPI et SVIT
132-12057

A louer, centre du Locle
APPARTEMENT 4 PIÈCES
rénové, cuisine agencée.
SURFACE COMMERCIALE, 90 m²
✆ 039/31 39 77
157-500394

CASTEL REGIE
Tél. (038) 31 78 03
A louer à La Chaux-de-Fonds
Rue des Bouleaux 13 et 15
APPARTEMENTS 1½ PIÈCE
Libres tout de suite ou à convenir
Loyer: Fr. 350.– + charges
Château 23 2034 Peseux
28-1616
UNPI
UNION NEUCHÂTELOISE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

La petite annonce idéale pour tisser des liens d'amitié

Publicité intensive, Publicité par annonces

DIVERS

Jusqu'à fin septembre
SHAMPOOING
+ COUPE
+ COIFFURE
(cheveux courts)
39.– D
Sur présentation de cette annonce, vous bénéficierez de ce prix exceptionnel ! (offre non-cumulable)
COIFFURE Oly
dames messieurs sans rendez-vous
La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 13
1er étage
039-23 78 83
17-452/4×4

HARICOTS
à cueillir soi-même, Fr. 2.– le kg chez Werner Schreyer-Grandjean, 2076 Gals, ✆ 032/88 25 07
28-518322

ÉMILIEN
Voyant
de père en fils.
Cartes indiennes, boule, aide efficace, affection, protection, solitude.
Tél. 039 23 03 22.
22-885/4x4

Hôtel du Cheval-Blanc
Hôtel-de-Ville 16
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/28 40 98
Grande bouffe
Apéritif
Fondue bourguignonne de bœuf ou chinoise,
1 bouteille de vin, dessert
café et pousse-café
Fr. 37.– par personne.
idem viande cheval
Fr. 28.–
132-12388

Des soins bien assurés

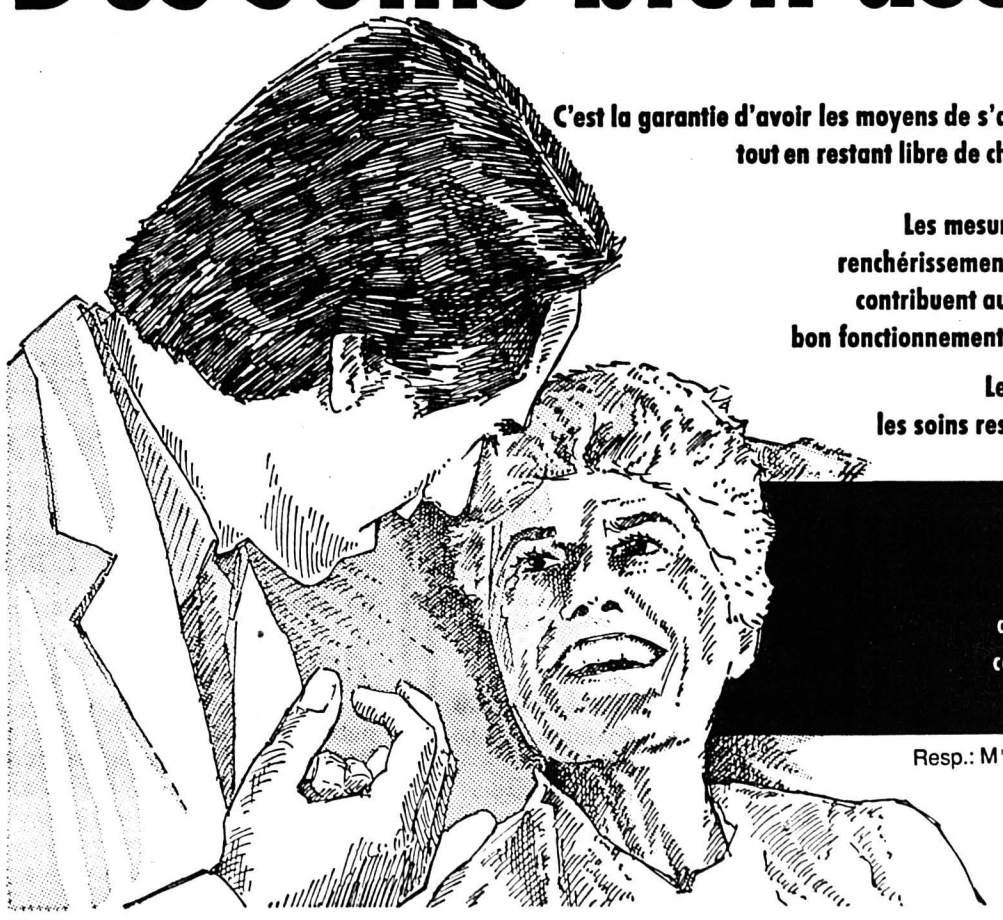

C'est la garantie d'avoir les moyens de s'assurer contre la maladie tout en restant libre de choisir médecin et hôpital.

Les mesures temporaires contre le renchérissement de l'assurance-maladie contribuent au freinage des coûts et au bon fonctionnement de l'assurance-maladie.

Le 26 septembre, pour que les soins restent à la portée de tous:

Oui
aux mesures temporaires contre le renchérissement de l'assurance-maladie

Resp.: Mme Nathalie Desarzens, Genève

Comité suisse «OUI à une modernisation progressive de l'assurance-maladie» Case postale 101 1211 Genève 3
276-1720/4×4

L'annonce, reflet vivant du marché

BRÈVES

2 septembre 1976 – *Les producteurs valaisans manifestent leur colère contre l'importation de fruits étrangers en bloquant la route du Grand-Saint-Bernard. Ils attaquent trois camions en provenance d'Italie et répandent sur la chaussée leur cargaison de pêche de 31 tonnes. Le gouvernement valaisan réprouve ces actes, mais rappelle ses interventions auprès de Berne pour l'informer du malaise grandissant au sein de la profession valaisanne.*

Récolte 1993

Peu de pommes, beaucoup de poires

La récolte 1993 de pommes à cidre sera maigre. Par contre, celle de poires à cidre sera plus que suffisante. Grâce aux réserves issues de la forte récolte 1992, les besoins annuels seront couverts, a indiqué hier la Régie fédérale des alcools.

Bâle-Ville

Retrait à l'exécutif

Le conseiller d'Etat Karl Schnyder, directeur de la police de Bâle-Ville, abandonnera ses fonctions en mai 1994. Membre du Parti social-démocrate (PSD), M. Schnyder, qui a 62 ans, a invoqué des raisons de santé pour expliquer son retrait en cours de législature. Il siège au gouvernement bâlois depuis 1976.

Expo nationale ou JO

Le Valais devra choisir

Deux projets d'envergure prévus pour le tournant du siècle se font face en Valais. D'un côté une candidature de Sion pour les Jeux olympiques (JO) de 2002, éventuellement 2006, et de l'autre l'organisation d'une exposition nationale suisse (ENS) en l'an 2000, à Sion également. Dilemme pour les autorités qui reconnaissent que les deux dossiers ne peuvent pas être conduits de front. Le gouvernement cantonal et les autorités municipales de Sion devront trancher avant la fin de l'année.

Faux billets en Suisse

Stylo détecteur

La palette des moyens de lutte contre la fausse monnaie s'est enrichie: un stylo détecteur de faux billets, de fabrication américaine, permet de tester rapidement les coupures douteuses. Un trait sur une partie non imprimée du billet suffit. S'il reste invisible ou pâle, il s'agit de bon argent.

Extradé des Etats-Unis

Roberto Polo à Genève

Le financier et marchand d'art américain Roberto Polo, recherché par la justice genevoise pour des délits financiers portant sur des dizaines de millions de francs, est arrivé à Genève hier. Il a été incarcéré à Champ-Dollon. Le juge d'instruction devrait lui signifier son inculpation pour escroquerie, gestion déloyale et faux dans les titres.

Votations et élections fédérales: propositions du Conseil fédéral

Changements en vue

Les dispositions régissant les initiatives populaires, les référendums et les élections fédérales pourraient bien changer. Le Conseil fédéral qui a publié hier son message aux Chambres propose en effet une série de modifications qui devraient notamment permettre le vote par correspondance partout en Suisse et un traitement plus rapide des initiatives populaires.

Depuis la dernière révision, il y a 17 ans, référendums et initiatives ont été de plus en plus employés, note la Chancellerie fédérale. Le nombre des candidats aux élections fédérales a doublé.

Le Conseil fédéral propose que celui qui veut soutenir une initiative et un référendum n'écrive pas seulement son nom et son adresse, à la main et lisiblement, mais encore appose sa signature sur la liste. L'apposition de noms de tierces personnes sera ainsi évitée.

Le délai pour le dépôt d'un référendum passera de 90 à 100 jours. Le délai supplémentaire devra toutefois être utilisé pour faire vérifier les listes par les communes. Selon les propositions du gouvernement, les délais avant traitement des initiatives doivent être raccourci. Celles contenant des propositions générales seront examinées dans un délai de 30 mois, celles en forme de projet complet en moins de 36 mois. Aujourd'hui, le Conseil fédéral et le Parlement ont 48 mois pour s'occuper des initiatives populaires.

Les cantons, par ailleurs, seront autorisés à n'envoyer qu'une brochure d'information par ménage et non plus par personne ayant le droit de vote. Cela devrait permettre de notables économies.

DANS LA BOÎTE

Le vote par correspondance, selon le Conseil fédéral, devrait être possible dans tous les cantons sans conditions particulières. La possibilité de dépouillement des bulletins par l'informatique sera inscrite dans la loi.

Actuellement, le vote par correspondance n'est possible que dans la moitié environ des cantons. Or, ce type de vote est de plus en plus utilisé, notamment dans les zones urbaines. Les cantons pourront, selon le nombre des sièges disponibles, demander jusqu'à 200 signatures pour valider une candidature. Ils pourront aussi exiger une participation aux frais d'impression des bulletins de vote si la liste concernée obtient moins de 5% des voix nécessaires à un seul siège.

La législation fédérale prévoira un délai d'inscription des candidats que les cantons devront préciser. Les cantons dont les élections se déroulent selon le système majoritaire pourront admettre les élections tacites.

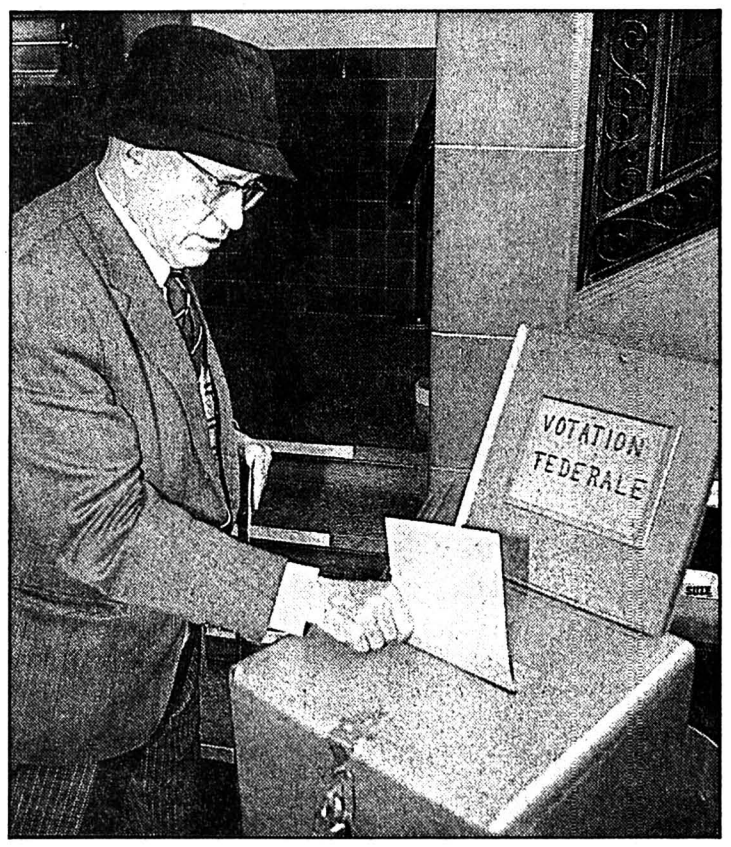

Votations fédérales

Il sera bientôt possible d'éviter de se déplacer pour remplir son devoir civique. (ASL)

Après les élections – qui continueront d'avoir lieu en automne – la législature s'ouvrira la deuxième semaine de janvier par une session ordinaire du Conseil des Etats et du Conseil national.

Le Conseil fédéral escompte que les nouveautés proposées pourront être introduites avant les prochaines élections fédérales. Il a renoncé à légiférer sur le financement des campagnes électorales et à instaurer l'obligation de publier la provenance des fonds investis. Il n'a pas non plus interdit les sondages avant les votations fédérales. (ap)

Or saisi au Brenner

Fausse piste

Il est peu vraisemblable que les 125 kilos d'or saisis dans le double fond d'une voiture grecque, le 24 août dernier, à la douane italienne du Brenner, proviennent du vol de 1200 kilos commis à l'UBS de Chiasso et découvert en avril dernier. C'est en tout cas l'avis du procureur luganais Luca Marcellini, chargé de l'enquête sur le «coup du siècle». Selon lui, l'or qui a disparu des coffres de l'UBS de Chiasso, a tout de suite pris la route de l'Italie et a déjà été écoulé.

Luca Marcellini a expliqué hier qu'il est pratiquement impossible d'identifier la provenance des lingots d'un kilo dans la mesure où il n'existe aucun contrôle des séries numérotées pour ces lingots-là: «Les enquêteurs italiens devraient tenter d'établir la provenance exacte de ces 125 kilos d'or et vérifier la série», a encore expliqué le procureur tessinois, «et s'il s'agit d'une série récente, il est exclu que cet or provienne du vol de l'UBS», a-t-il ajouté.

De son côté, Folco Galli, le porte-parole de l'Office fédéral de police a déclaré hier que la demande d'Interpol a été transmise de Rome à Berne le 25 août dernier: «La police tessinoise a été contactée le même jour», a expliqué M. Galli «mais il lui a été impossible de mener l'enquête dans la mesure où la provenance des lingots saisis au Brenner n'a pas pu être indiquée. Pour nous», a conclu Folco Galli, «l'affaire est donc close.»

En ce qui concerne le «coup du siècle» de l'UBS, l'ex-employé et ancien footballeur du FC Chiasso, Giuseppe Sogari, arrêté le jour de Vendredi-Saint, est toujours incarcéré dans l'attente du jugement: «L'enquête est bientôt terminée», a indiqué le procureur Marcellini. Quant au complice présumé de Giuseppe Sogari, son supérieur direct à l'UBS, il a été remis en liberté provisoire. (ats)

Transports routiers

Accord avec l'Allemagne

La Suisse et l'Allemagne sont tombées d'accord pour régler leur différend en matière de transports routiers. Le Conseil fédéral a chargé hier le conseiller fédéral Ogi de signer dans ce but un protocole d'accord concrétisant un compromis adopté en juillet dernier par des experts des deux pays.

Au terme de l'accord, l'Allemagne accepte de supprimer la taxe spéciale imposée aux seuls camionneurs suisses. Le contingent bilatéral sera augmenté, les transporteurs suisses disposeront de 50.000 autorisations de plus qu'aujourd'hui, soit 250.000. La Suisse, pour sa part, renoncera à prélever la taxe de 20 francs sur les poids lourds allemands de plus de 28 tonnes autorisés à circuler dans la zone frontière. La réglementation de la circulation dans ces zones frontières sera assouplie.

Le protocole sera signé par le ministre allemand Matthias Wissmann et le conseiller fédéral Ogi. (ap)

NLFA

CFF et BLS responsables

Les CFF et le BLS ont pris la responsabilité de la construction des nouvelles lignes ferroviaires sous les Alpes (NLFA). Le Conseil fédéral a adopté hier les conventions passées. Les deux compagnies de chemins de fer ont jusqu'à l'été prochain pour présenter leurs projets qui seront ensuite soumis aux cantons concernés. Le Conseil fédéral, à fin 94 ou début 95, décidera s'il faut construire les deux lignes et tunnels en même temps ou l'un après l'autre. (ap)

L'Institut du Tibet dans le canton de Zurich a 25 ans

Le Dalaï-Lama en visite

Le Dalaï-Lama s'est rendu hier au monastère de de l'Institut du Tibet à Rikon (ZH), qui fête ses 25 ans, pour saluer ses compatriotes exilés en Suisse. Lors d'une conférence de presse, celui qui représente la plus haute autorité politique et religieuse du Tibet a déclaré qu'il était prêt à traiter avec le gouvernement chinois. Il s'est en outre prononcé contre l'organisation des Jeux olympiques à Pékin.

Le monastère de Rikon est le seul lieu, en dehors de l'Asie, dirigé par des Tibétains et réservé à leur usage exclusif. Après la cérémonie, le Dalaï-Lama a exprimé sa profonde estime pour la Suisse qui permet à ses concitoyens de conserver leur culture et leur identité.

La question du retour du Dalaï-Lama dans son pays – son exil a commencé en 1959 – est ouverte: cela peut prendre des années, mais peut-être moins de temps, a-t-il dit. Une fois rentré au pays, il pense mettre en place un gouvernement et un parlement s'inspirant des idéaux démocratiques.

Lors des événements de 1959, quelque 100.000 Tibétains ont fui leur pays. La Suisse a accueilli les premiers individus en 1960.

Aujourd'hui, la communauté tibétaine y compte environ 2000 membres, dont 150 vivent à Rikon. (ap)

Chalet illégal détruit par un incendie en Valais

Epilogue inattendu à Derborence

Un incendie a complètement détruit hier un chalet de Derborence (VS) dont la justice avait exigé la démolition en avril dernier. Les causes de l'incendie ne sont pas encore connues et une enquête a été ouverte. Le feu s'est déclaré vers 6 h 45. Il a été maîtrisé par les pompiers une heure plus tard, a déclaré un porte-parole du service du feu de la commune de Conthey (VS).

Construit sans autorisation dans une zone protégée, le chalet aurait dû être démoli au mois de septembre conformément à une décision du Tribunal fédéral (TF) du 22 avril dernier. Le propriétaire s'était plié à la décision et avait conclu un accord avec la commission cantonale de construction (CCC) pour les étapes de la démolition. Il voulait en effet récupérer une partie des matériaux pour reconstruire le bâtiment sur une autre commune.

La construction de ce chalet a fait couler beaucoup d'encre. L'affaire avait débuté en 1984 avec le dépôt d'une demande de construire du Service fédéral de la chasse pour un bâtiment de gardiennage. Le feu vert de la commune était intervenu quelques mois plus tard.

La commission cantonale de construction (CCC) s'y était néanmoins opposée, le garde-chasse ayant débuté les travaux avant d'avoir obtenu l'autorisation de bâtir de la commission.

La cabane, devenue un chalet à deux étages, était terminée en 1987. Les ordres de démolition, les amendes et les recours se sont succédé jusqu'en 1992, date à laquelle le dossier s'est retrouvé devant le TF qui a ordonné la démolition le 22 avril. (ats)

L'ambassadeur de Suisse a quitté la Turquie hier

Avec un jour de retard

L'ambassadeur de Suisse à Ankara, Paul-André Ramseyer, ainsi que deux attachés, Jean-Pierre Baumeyer et Heinrich Maurer, n'ont quitté la Turquie qu'hier . Ils ont embarqué à Antalya (sud-ouest) à bord du ferry «Samsun» en direction de Venise. Le Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) a confirmé l'information donnée par des agences de presse.

Le DFAE avait annoncé mardi le départ des trois diplomates. Son report à hier est dû à des raisons techniques, a indiqué Franz Egle, porte-parole du département. Après discussion avec la Suisse, le Ministère turc des Affaires étrangères avait accordé ce délai. Les trois diplomates se sont rendus à Antalya avec leur voiture privée. La Suisse devait rappeler ses trois diplomates jusqu'à mardi, 12 heures.

Urs Breiter, jusqu'à présent suppléant de l'ambassadeur, dirige l'ambassade comme chargé d'affaires. (ats)

Etude du TCS

Voitures plus propres

Selon le Touring-Club suisse (TCS), les automobiles vendues en Suisse sont toujours plus propres. Dans un communiqué hier mercredi, il souligne que les émissions d'oxydes d'azote des nouveaux véhicules ne sont pas plus élevées à 130 km/h qu'à 100 km/h, ou même à 80 km/h. Le TCS critique certains gouvernements cantonaux, notamment ceux de Berne et de Suisse centrale, estimant qu'ils pratiquent «un fédéralisme déplacé en matière de limitations de vitesse».

Le TCS souligne que le principe «vitesse élevée égale émissions élevées» n'est plus valable. Dix modèles de voitures de 1993, sur les 14 testés cette année, produisaient autant, voire moins d'oxydes d'azote à 130 km/h qu'à 100. Une comparaison entre le régime à 130 km/h et un programme simulant la conduite hors localités (vitesse moyenne de 77,4 km/h) a donné le même résultat.

En conclusion, le TCS relève que les émissions d'oxydes d'azote n'augmentent pas linéairement avec la vitesse et, en conséquence, qu'une limitation à 80 km/h n'a plus d'influence sur l'émission de ces substances polluantes. (ap)

La Classe C pour tous ceux qui apprécient l'individualité.

Quelle que soit votre préférence, la Classe C de Mercedes vous offre le choix: «Classic», «Elegance», «Sport» et «Esprit». Un choix qui commence évidemment par une course d'essai sans engagement.

Quatre gammes d'équipement, dont une à votre goût.

La Classe C.
La nouvelle Mercedes compacte.

PK 8/93

La Chaux-de-Fonds: Garage Paul Ruckstuhl SA, Rue Fritz-Courvoisier 54, Tél. 039 28 44 44. Delémont: Etablissements Merçay SA, Rue St-Maurice 2, Tél. 066 22 17 45. Bienne: Zeughaus-Garage Rotach AG, Rte. de Boujean 87, Tél. 032 411144.

262-273012/4×4

IMMOBILIER

A louer tout de suite ou pour date à convenir à La Chaux-de-Fonds

LOCAUX INDUSTRIELS, COMMERCIAUX OU ENTREPÔTS

Balance 4	Fr. 811.–	grd local, arrières-magasins
Bellevue 22	Fr. 2300.–	locaux commerciaux
Gentianes 40	Fr. 700.–	3 locaux, vitr., W.-C.-lavabo
Numa-Droz 88	Fr. 700.–	locaux de 67 m²
Numa-Droz 88	Fr. 1600.–	locaux avec vitrines
Léopold-Robert 75	Fr. 1760.–	8 pces, bur. + atelier, 3 W.-C.
Collège 15	Fr. 1050.–	locaux avec vitrines
Biaufond 18	Fr. 1315.–	locaux de 130 m², rez + s-sol
Serre 90	Fr. 519.–	local de 50 m²
Serre 90	Fr. 375.–	local de 36 m²
Crêt 24	Fr. 1800.–	locaux de 85 m²
Musées 58	Fr. 1331.–	locaux de 3½ pièces
Place du Marché 6	Fr. 1112.–	locaux avec vitrine
Hôtel-de-Ville 15a	Fr. 1500.–	entrepôts de 376 m², rez + 1er
Grenier 33	Fr. 1000.– + ch.	caves voûtées de 106 m²
Léopold-Robert 68	Fr. 120.–	vitrine
Cure 2	Fr. 529.–	magasin + arr. mag. de 95 m²
Léopold-Robert 68	Fr. 150.–	emplacement pub. sur le toit
Charrière 37	Fr. 800.– + ch.	local pour bureaux

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Gérancia & Bolliger SA, avenue Léopold-Robert 12
2300 La Chaux-de-Fonds, ✆ 039/23 33 77

MEMBRE UNPI et SVIT

132-12057

Couvet
grand 2½ pièces
Balcons + terrasse.
Parking.
Loyer: Fr. 750.– cc.
✆ **021/729 61 38 int. 304**
22-528211

POURQUOI PAS VOUS?
Donnez de votre sang
Sauvez des vies

L'annonce, reflet vivant du marché

SAINT-IMIER
A vendre
Beau 2½ pièces, 62 m², balcon 10 m².
A rénover.
Mensualités dès Fr. 532.– + charges.
Renseignements et visites:
✆ 032/23 63 11 28-440

A vendre
sur l'avenue Léopold-Robert
côté ouest
MAGNIFIQUE APPARTEMENT
de plus de 100 m² et comprenant: cuisine entièrement équipée, living, 3 chambres à coucher, 2 salles d'eau, véranda. Tout le confort d'un immeuble moderne. Garages et places de parc disponibles. Notice sur demande.
S'adresser à:
GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87, ✆ 039/23 78 33
132-12082

Laisirs
GYMNASTIQUE
GYM-DYNAMIC (aérobic)
AEROBIC LOW-IMPACT
STRETCHING-AEROBIC
STRETCHING
GYMNASTIQUE ISOMETRIQUE
GYMNASTIQUE DE MAINTIEN DAMES
GYMNASTIQUE DOUCE
GYMNASTIQUE PREVENTIVE ET DE MAINTIEN DU DOS
TAI-CHI-CHUAN
FITNESS
YOGA
RUE JAQUET-DROZ 12,
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
039/ 23 69 44
école-club migros
28-92

HPT CRÉDIT IMMOBILIER
cautionné par la Confédération
NOUS AVONS LE FINANCEMENT
Nous étudions la solution adaptée à chaque budget
Venez découvrir avec nous pourquoi on achète son logement.
Prenez rendez-vous ou passez à notre permanence Mardi et Mercredi de 16h30 à 18h00.
LA CHAUX-DE-FONDS
Résidence "Les Sagittaires"
Rue des Champs 1
Appartement pilote 4 pièces cheminée – terrasse.
Mensualités "propriétaire" dès **Fr. 1'740.–** + charges.
548 28-440
HABITATIONS POUR TOUS
51, rue des Moulins – 2001 Neuchâtel
Tél. 038 25 94 94

MINI-ANNONCES

● immobilier

A louer, **JOLI APPARTEMENT 3½ PIÈCES**, avec cuisine agencée, lave-vaisselle, cuisinière vitrocéramique, balcon. Loyer Fr. 999.– charges comprises. Libre tout de suite ou à convenir.
✆ 039/21 11 21, interne 239 132-510492

A louer au Locle à Bellevue 29, **APPARTEMENT 2 GRANDES PIÈCES** + balcon, ensoleillé. Fr. 520.– charges comprises. Tout de suite ou à convenir.
✆ 039/31 40 68, Mme Mahler. 157-500413

Le Locle, à louer dans villa en bordure de ville, **JOLI 3 PIÈCES**, confort, accès au jardin. Libre tout de suite ou à convenir.
✆ 039/31 12 55 157-500110

Cherche à louer, La Chaux-de-Fonds, **GRAND APPARTEMENT 4½ OU 5 PIÈCES**. Tout confort, balcon, terrasse, quartier tranquille. Ecrire à case postale 270, 2300 La Chaux-de-Fonds. 132-508478

A louer pour 1er octobre, rue du Commerce, **GARAGE**. S'adresser à M. Marc Fahrny. ✆ 039/28 89 36 ou au Garage Stich. 132-507020

Le Locle, à louer, **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, rénové. Confort. Tranquillité. Petite conciergerie à repourvoir. Fr. 620.– + charges. ✆ 038/31 81 81, Peseux. 28-1389

Vends, **MAISON TYPE F5**, terrain 10 ares. Prix FF 550000.–.
✆ 0033/81 68 69 14, après 19 heures. 132-510486

A louer, **SUPERBE 2½ PIÈCES**, POD 2000, meublé ou non. ✆ 039/28 38 38 132-510178

Couple soixantaine, cherche, **APPARTEMENT 3½ – 4 PIÈCES**. Situation tranquille à La Chaux-de-Fonds.
✆ 039/28 70 13 132-507848

A louer aux Hauts-Geneveys, **2 PIÈCES, 90 m²**, mansardé, cuisine agencée, cheminée, chauffage indépendant, place de parc. Libre 1er octobre. Fr. 1100.– + Fr. 130.– charges. ✆ 077/37 46 38 132-510499

A louer dès le 1.1.94, au Locle, Côte des Billodes 4, **MAISON INDÉPENDANTE, 4 PIÈCES**, jardin et garage. Location contre conciergerie d'une villa et heures de ménage payées en plus. ✆ 039/31 23 01 ou 039/31 17 76 157-500419

A louer **APPARTEMENTS DE 1 ET 2 PIÈCES** à La Chaux-de-Fonds. Loyers modérés. Libres à convenir.
✆ 039/23 26 55 (heures de bureau). 132-12083

Les Brenets. A vendre **MAISON,** 3 étages. Possibilité 3 appartements. Buanderie, atelier, caves à bois, rez-de-chaussée, jardin, 1000 m². ✆ 0033/66 77 74 34 132-510136

ENVIE DE CHANGEMENT! N'hésitez pas, appelez-nous! Nous nous tenons à votre entière disposition afin de vous aider à trouver l'appartement idéal.
✆ 039/23 26 57 (heures de bureau). 132-12083

● offres d'emploi

Urgent! Je cherche **UNE GOUVERNANTE** pour s'occuper d'une dame âgée. Pas de gros travaux. Conditions et horaire à déterminer selon entente. Ecrire sous chiffres L 132-743701 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

● demandes d'emploi

MÉCANICIEN DE PRÉCISION, 38 ans, cherche changement de situation. Connaissances CNC + érosion à fil. Ecrire sous chiffres 410-59122 à ASSA Annonces Suisses SA, 2501 Bienne. 410-108874

MÉCANICIEN-CHAUFFEUR PL, 30 ans, 8 ans d'experience sur les camions, cherche place. Faire offre sous chiffres R 132-744389, à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Dame, cherche **HEURES DE MÉNAGE OU GARDE D'ENFANTS**.
✆ 039/26 72 57 132-510443

Dame, cherche **HEURES MÉNAGE, REPASSAGE, RETOUCHES**.
✆ 039/26 10 87 132-509680

ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE, cherche emploi. Etudie toutes propositions.
✆ 0033/81 68 90 85 132-510485

Dame, cherche **HEURES DE MÉNAGE OU REPASSAGE**. ✆ 039/28 93 78 132-510314

Jeune homme possédant, **PERMIS G ET PERMIS PL**, cherche emploi. Etudie toutes propositions. ✆ 0033/81 43 82 13 132-510470

DÉCOLLETEUR, frontalier, grande expérience, cherche emploi. Etudie toutes propositions. ✆ 0033/81 64 15 94 132-508005

● nos amies les bêtes

PERDU PETIT CHAT BLANC, queue grise. Quartier Point-du-Jour.
✆ 039/28 40 28 132-510493

● divers

DUO ANIME MARIAGES, anniversaires, banquets, etc. ✆ 038/33 35 78 28-501035

● marché de l'occasion

TOYOTA CELICA GTi 16, à vendre, 1988, 77000 km, Fr. 14000.– sans autoradio, 4 pneus neige s/jantes.
✆ 039/26 66 92 132-510481

DAIHATSU CHARADE TURBO, à vendre, noir, 1986, 45000 km, Fr. 4500.– à discuter. ✆ 039/233 768, midi. 132-510488

PEUGEOT 505, à vendre, 1980, 100000 km, expertisée, Fr. 2700.–. ✆ 039/61 10 70 132-503961

A vendre, **SUPERBE GOLF GTI 16V**, 1989, 73000 km, 5 portes, amortisseurs Köni réglables, jantes alu, pneus 195/45/15 neufs, Fr. 12000.–.
✆ 039/23 38 46 dès 19 h. 132-510396

Tarif Fr. 1.– le mot (min. 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

DEMANDES D'EMPLOI

Assistante en médecine dentaire diplômée
cherche travail à temps partiel (max 50%) chez médecin-dentiste ou médecin.
Ecrire sous chiffres V 132-744419, à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

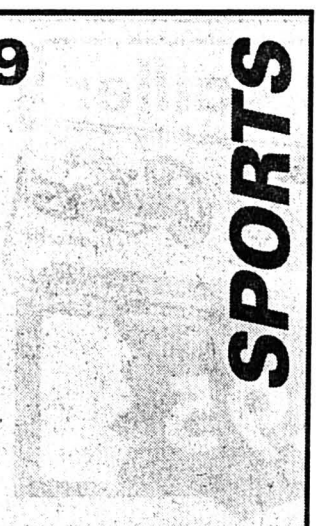

Il y a un an – *Jakob Hlasek retrouve tout son punch. Le Zurichois passe sans encombre le premier tour de l'US Open. Face au Suédois Magnus Gustafsson, il s'impose sans problème en trois sets (7-5 6-3 6-3). De bon augure avant le second tour où il rencontrera Stefan Edberg. (Imp)*

Football

Une victoire à deux millions

En disposant d'Omonia Nicosi par 2-0, Aarau a obtenu le droit de rencontrer l'AC Milan au prochain tour de la Coupe des champions. Une victoire qui devrait rapporter deux millions de francs au club argovien.

Page 11

Tennis

Au tour de Woodbridge

Pour la quatrième fois consécutive, Marc Rosset a été éliminé au premier tour de l'US Open. Cette fois c'est face à l'Australien Todd Woodbridge que le Genevois est tombé. Manuela Maleeva-Fragnière (photo Keystone) s'est, elle, qualifiée.

Page 13

VTT

Un plateau de niveau mondial

La MegaBike 1993 du 12 septembre prochain promet. En effet, près de 1200 concurrents se sont déjà inscrits à cette épreuve. La participation sera particulièrement élevée, même de niveau mondial.

Page 13

Football - LNA: NE Xamax a retrouvé son football. Servette en a fait les frais

Sur un nuage

● **NE XAMAX - SERVETTE 4-1 (2-0)**

«La fête continue: le quatrième but pour NE Xamax est marqué par... José Ze Mariaaaaa!» Le cri de joie – et du cœur – du speaker de NE Xamax a été ponctué d'une formidable clameur. Car, si le public neuchâtelois doutait avant le coup d'envoi (la baffe d'Aarau traînait encore dans les esprits), il a quitté La Maladière rassuré sur les possibilités de ses favoris. Servette n'en revient toujours pas...

Neuchâtel
Renaud TSCHOUMY

Cette rencontre était attendue avec une certaine appréhension. De part et d'autre. Mais, si ladite appréhension a rapidement été dissipée pour Ulli Stielike, elle s'est transformée en franche angoisse pour Ilija Petkovic.

Servette a en effet été incapable de répondre au formidable engagement de NE Xamax. Nerveux, imprécis, les Genevois ont grandement contribué à remettre les Neuchâtelois sur les bons rails... sans rien enlever au mérite de ces derniers.

LARGESSES SERVETTIENNES

Djurovski suspendu, Petkovic avait choisi de faire confiance au jeune Barea au poste de libero. Mal lui en prit. Mais le seul Barea (sévèrement sorti sitôt après le troisième but xamaxien) ne saurait porter à lui seul la responsabilité de la défaite de son équipe. Hier soir, c'est bien toute l'équipe genevoise qui est apparue malade. Des exemples? En voilà trois.

On jouait depuis cinq minutes à peine que Sauthier offrait la possibilité à Manfreda de se présenter seul devant Pascolo: faute de ce dernier et penalty transformé par Wittl.

Peu après le quart d'heure, Pascolo laissait échapper sous son ventre un centre de Wittl: placé en embuscade, Ramzy ne ratait pas l'aubaine.

Et après un peu plus d'une demi-heure de jeu, Manfreda donnait le tournis à Schepull et Barea: seul devant Pascolo, il ne manquait pas son affaire.

Trois largesses servettiennes et... autant de buts encaissés. La fin du match. Déjà.

«JE TIRE MON CHAPEAU»

Cela dit, NE Xamax avait largement mérité de regagner les vestiaires nanti d'un tel avantage. Dès le coup d'envoi, Wittl (excellent) et ses potes se sont appliqués à faire circuler le ballon et à presser tant et plus des Genevois qui apparurent vite désorientés.

«Au niveau de la discipline tactique et de la conception des schémas, mes gars ont accompli un match similaire à celui de mercredi dernier contre Zurich (réd: 0-0), se réjouissait Ulli Stielike. Et je tire mon chapeau à l'ensemble de l'équipe. Samedi à Aarau, tous portaient une part de responsabilité dans la défaite. Hier soir, ils méritaient tous d'être cités.»

«LE» BUT!

La deuxième mi-temps n'a cependant consisté qu'en un agréable remplissage, NE Xamax ne pouvant plus et Servette ne pouvant tout simplement pas. «Eu égard à la folle débauche d'énergie de mes joueurs avant la pause, il fallait s'attendre à un relâchement» dira Stielike.

Les 12.000 spectateurs se sont malgré tout levés de leur siège quand Ze Maria, des dix-huit mètres, a frappé de volée et de l'extérieur du droit, crucifiant Pascolo sur sa ligne. A voir – et revoir – au Top-But.

Un point noir, tout de même: le but d'Anderson, bêtement concédé: «Mais dans les vestiaires, j'ai senti mes joueurs fâchés de l'avoir encaissé. C'est bon signe» glissait Stielike, un petit sourire aux lèvres (!).

«L'ÉQUIPE-ASCENSEUR»

Ulli Stielike n'a dans le fond plus qu'un souci: celui de voir son équipe évoluer de manière constante. «Mais c'est le problème de la jeunesse, nuançait-il. Il va de soi que cela m'énerve de la voir bien jouer un mercredi soir contre Zurich, bien jouer le mercredi suivant contre Servette, et se louper complètement entre les deux, à Aarau.»

Et de préciser, citant Henchoz: «Il a mis Baljic et Anderson sous l'éteignoir... mais il a été totalement dépassé par Aleksandrov. Il n'existe rien qu'un entraîneur puisse faire. En fonction de sa moyenne d'âge, je dois accepter que mon équipe ressemble à un ascenseur: une fois au huitième étage et la fois suivante au sous-sol.»

Devinette: à quel niveau se situait l'«équipe-ascenseur» hier soir..?

R.T.

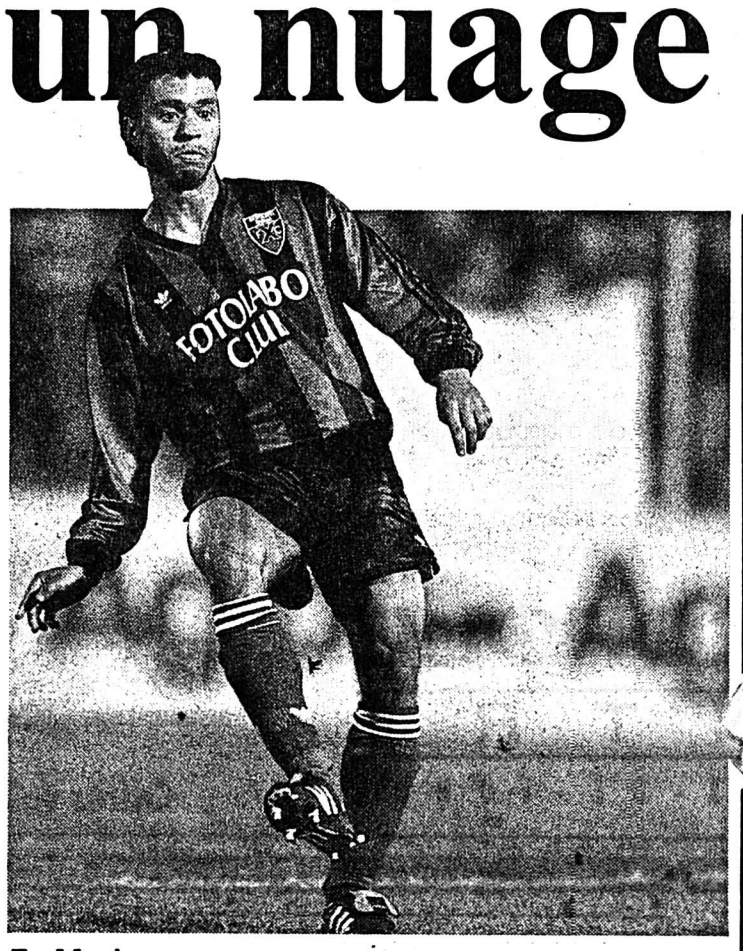

Ze Maria
Un but et quel but! (Impar-Galley)

Maladière: 12.000 spectateurs.
Arbitre: M. Vollenweider (Wald).
Buts: 6e Wittl (penalty) 1-0. 17e Ramzy 2-0. 31e Manfreda 3-0. 63e Ze Maria 4-0. 88e Anderson 4-1.
NE Xamax: Delay; Ramzy; Gottardi, Henchoz, Fasel; Moro, Perret, Ze Maria (81e Martin), Wittl (86e Jeanneret); Manfreda, Seferovic.
Servette: Pascolo; Barea (33e Gerber); Schepull, Rothenbühler; Sauthier, Aeby, Renato (17e Margarini), Ohrel; Sinval, Anderson, Neuville.
Notes: soirée agréable, pelouse en excellent état. Présence de Werner Günthör dans les tribunes. NE Xamax sans Adriano, Chassot, Cravero, Sutter (blessés) ni Negri (grippé). Servette sans Dietlin, Duchosal, Egli (blessés) ni Djurovski (suspendu). Avertissements à Rothenbühler (60e, faute grossière) et Wittl (80e, antijeu). Coups de coin: 4-1 (1-1).

Buteurs

1. Bickel (Grasshopper) et Subiat (Lugano) 5. 3. Anderson (Servette, +1), Aleksandrov (Aarau) et Seferovic (NE Xamax) 4. 6. Castella (Yverdon, +1), Romano (Aarau), Nakhid (Grasshopper), Calderon (Lausanne), Aeby (Servette), Tulio (Sion), Jovanovic (Kriens, +1) et Manfreda (NE Xamax, +1) 3.

AUTRES STADES

● **GRASSHOPPER - YVERDON 3-1 (1-1)**
Altenburg, Wettingen: 2900 spectateurs.
Arbitre: M. Strässle (Heiden).
Buts: 3e Elber 1-0. 25e Castella 1-1. 58e Wiederkehr 2-1. 68e Besnard (autogoal) 3-1.
Grasshopper: Brunner; Nemtsoudis, Vega, Gren, Thüler; Nakhid (82e Vogel), Koller, Bickel, Lombardo (72e Yakin); Elber, Wiederkehr.
Yverdon: Willommet; Taillet; Schrago, Juarez (90e Wicht); Diserens, Guex, Luis Carlos (69e Douglas), Besnard, Castro; Urosevic, Castella.

● **SION - YOUNG BOYS 1-0 (1-0)**
Tourbillon: 8500 spectateurs.
Arbitre: M. Fölmli (Willisau).
But: 8e Fournier 1-0.
Sion: Lehmann; Geiger; Oggier, Herr, Quentin (46e Clausen); Hottiger, Milton, Assis (80e Rey), Fournier; Tulio, Bonvin.
Young Boys: Kobel; Moser; Rotzetter, Weber; Ippoliti, Baumann, Bregy, Sutter, Nowak; Agostino (77e Reich), Kunz (83e Streun).

● **LUCERNE - KRIENS 2-1 (1-0)**
Allmend: 11.400 spectateurs.
Arbitre: M. Schoch (Rumisberg).
Buts: 42e Nadig 1-0. 53e Jovanovic 1-1. 94e Tuce 2-1.
Lucerne: Mutter; Rueda; Gmür, Van Eck, Gilli; Camenzind (76e Güntensperger), Gerstenmaier (68e Koch), Wolf, Baumann; Nadig, Tuce.
Kriens: Kälin; De Simone; Zwyssig, Mouidi; Berchtold (80e Oser), Gwerder, Kern, Brugnoli, Joller; Przybylo, Jovanovic (76e Heitzmann).

CLASSEMENT

1. Grasshopper	9	5	2	2	17- 8	12
2. Zurich	8	4	3	1	10- 2	11
3. Sion	9	4	3	2	13- 7	11
4. Lugano	8	5	0	3	10- 8	10
5. Aarau	8	4	2	2	11- 9	10
6. Lausanne	8	4	1	3	9-12	9
7. NE Xamax	9	3	3	3	15-15	9
8. Lucerne	9	3	3	3	10-11	9
9. Servette	9	3	3	3	13-15	9
10. Young Boys	9	2	3	4	10- 9	7
11. Yverdon	9	1	3	5	7-16	5
12. Kriens	9	0	2	7	8-21	2

PROCHAINE JOURNÉE
Samedi 11 septembre. 17 h: Aarau - Lugano. **20 h:** Kriens - Grasshopper. NE Xamax - Lausanne. Servette - Young Boys. Yverdon - Sion. Zurich - Lucerne.

AUTRES STADES

GROUPE OUEST

● **ÉTOILE CAROUGE - BÂLE 1-3 (1-1)**
La Fontenette: 2200 spectateurs.
Arbitre: M. Kellenberger (Effretikon).
Buts: 1re Langers 1-0. 5e Smajic 1-1. 65e Zuffi 1-2. 75e Berg 1-3.

● **BULLE - GRANGES 2-1 (1-0)**
Bouleyres: 400 spectateurs.
Arbitre: M. Herrmann (Hinterkappelen).
Buts: 13e Eberhard (penalty) 1-0. 55e Lanz 1-1. 92e Aubonney 2-1.

● **MONTHEY - UGS 5-0 (3-0)**
Municipal: 750 spectateurs.
Arbitre: M. Eschmann (Moutier).
Buts: 2e Burchel 1-0. 32e Simunek 2-0. 35e Burchel 3-0. 47e Demerche 4-0. 63e Matthey 5-0.

● **CHÊNOIS - FRIBOURG 2-0 (2-0)**
Trois-Chêne: 300 spectateurs.
Arbitre: M. Marti (Emmenbrücke).
Buts: 9e Gissi 1-0. 36e Perroud 2-0.

CLASSEMENT

1. Et.-Carouge	9	7	1	1	16- 5	15
2. Bâle	9	6	0	3	19- 7	12
3. Monthey	9	4	3	2	13- 7	11
4. Old Boys	9	3	5	1	12- 8	11
5. Chênois	9	4	2	3	15-11	10
6. Granges	9	4	1	4	15-12	9
7. Fribourg	9	4	0	5	14-16	8
8. Bulle	9	3	1	5	14-11	7
9. Delémont	9	3	1	5	11-16	7
10. UGS	9	0	0	9	2-38	0

PROCHAINE JOURNÉE
Samedi 11 septembre. 17 h 30: Etoile Carouge - Fribourg. Granges - UGS. **20 h:** Bulle - Delémont. Chênois - Monthey. Old Boys - Bâle.

GROUPE EST

● **GOSSAU - SCHAFFHOUSE 0-1 (0-0)**
Gemeindesportplatz: 1600 spectateurs.
Arbitre: M. Müller (Berne).
But: 73e Allenspach 0-1.

● **BELLINZONE - CHIASSO 3-0 (2-0)**
Comunale: 2400 spectateurs.
Arbitre: M. Schlup (Granges).
Buts: 18e Wittebole 1-0. 29e Wittebole 2-0. 89e Wittebole 3-0.

● **SURSEE - LOCARNO 1-3 (1-2)**
Schlottermilch: 1100 spectateurs.
Arbitre: M. Golay (Gryon).
Buts: 49e Bützer 0-1. 55e Fornera 0-2. 58e Colatrella 1-2. 89e Sneekes 1-3.

● **WIL - BADEN 4-0 (2-0)**
Bergholz: 1100 spectateurs.
Arbitre: M. Zuppinger (Bremgarten).
Buts: 20e Besio 1-0. 35e Buhl (penalty) 2-0. 63e Waldvogel 3-0. 71e Buhl 4-0.

● **WINTERTHOUR - SAINT-GALL 1-3 (1-2)**
Schützenwiese: 1950 spectateurs.
Arbitre; M. Friedrich (Seedorf).
Buts: 16e Winkler 0-1. 33e Gilewicz 0-2. 38e Ramsauer 1-2. 89e Tiefenbach 1-3.

CLASSEMENT

1. Schaffhouse	9	7	1	1	18-13	15
2. St-Gall	8	6	0	2	23- 7	12
3. Locarno	9	4	4	1	12- 8	12
4. Bellinzone	9	3	4	2	19-13	10
5. Wil	9	3	3	3	12- 9	9
6. Baden	8	3	1	4	13-15	7
7. Winterthour	9	3	1	5	17-21	7
8. Sursee	9	2	2	5	9-18	6
9. Gossau	9	1	3	5	7-16	5
10. Chiasso	9	1	3	5	5-15	5

PROCHAINE JOURNÉE
Samedi 11 septembre. 17 h 30: Sursee - Saint-Gall. Wil - Schaffhouse. **20 h:** Gossau - Bellinzone. Locarno - Chiasso. Winterthour - Baden.

Buteurs

Groupe ouest: 1. Langers (Etoile Carouge, +1) 8. 2. Marcolli (Old Boys) 6. 3. Bodonyi (Fribourg), Zuffi (Bâle, +1), Matthey (Monthey, +1) 5. 6. Smajic (Bâle, +1), Berg (Bâle, +1), Python (Fribourg), Jäggi (Granges), Maiano (Granges), Varga (Delémont, +1) 4.

Groupe est: 1. Tiefenbach (Saint-Gall, +1) 9. 2. Engesser (Schaffhouse) 7.

LNB: un point pour Delémont

La fin d'une série

● **OLD BOYS - DELÉMONT 1-1 (0-1)**

A Bâle, les Jurassiens se devaient de tenter le quitte ou double. Une défaite aurait permis à l'équipe bâloise de creuser un écart de six points, écart qui aurait condamné les Jurassiens au rôle de figurants.

Pour cette rencontre capitale, Jean-Marie Conz pouvait compter sur les services du gardien Crevoisier, de retour après une trop longue absence. La présence du portier titulaire a certainement contribué à rassurer une formation delémontaine qui a empoigné le match avec détermination. Résultat: une domination territoriale assez nette concrétisée par un joli but de l'omniprésent Varga.

Malheureusement, les choses se gâtèrent en seconde période. L'égalisation bâloise résulta d'une nouvelle inattention de la défense jurassienne. En fin de match, les deux équipes eurent tour à tour la possibilité de faire la décision. Mais sans résultat concret.

Point gagné, point perdu? Delémont a certes mis fin à une longue série de défaites, mais Delémont avait les moyens de s'imposer. Jean-Marie Conz: «Pour moi, c'est un point de perdu, nous avons dominé la première mi-temps et c'est à ce moment-là que nous aurions dû faire la différence...»

Schützenmatte: 600 spectateurs.
Arbitre: M. Cornu (Payerne).
Buts: 28e Varga 0-1. 51e Weidmann 1-1.
Delémont: Crevoisier; Maillard; Rimann, Froidevaux, Lorenzo; Boban, Varga, Girardin; Sonnleitner, Vukic, Rahmen.
Old Boys: Paul; Caluwaerts; Riva, Kohler, Ryter; Ugazio, Hauck, Saibene, Brechbühl; Weidmann, Marcolli.
Notes: Delémont est privé des services de Lovis, Renzi (blessés) et de Léchenne (suspendu). Avertissements: 65e Hauck, 70e Rimann. A la 80e minute Boban est évacué sur une civière à la suite d'une blessure au visage.

(db)

METROPOLE
CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS

Mastro Lorenzo
portions
28 x 7,5 g
1/2 prix!
5.45 **2.75**

tablettes Cailler
multipack
5 x 100 g
7.75 **4.95**

Omo
concentré
3 kg
17.90 **9.95**

La Côte
Bourg-Vigne
6 x 7 dl 1992
39.- **30.-**

Offres valables le 3. et 4.9.1993 dans notre succursale La Chaux-de-Fonds!

44-4847

DIVERS

Ing.dipl. Fust
ELECTROMENAGER
CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO

• Toutes les marques • Prix imbattables • Conseil professionnel • Service de réparation • Prolongation de garantie jusqu'à 10 ans • Livraison à domicile et raccordement

Lave-linge autom.
Novamatic WA 241
Capacité 5 kg.
12 programmes de lavage entièrement automatiques.
Touche économique.
H 85, L 60, P 52 cm.
Prix choc Fust
Location/m.* 39.-
599.-

Lave-vaisselle
Bosch SMS 3042
12 couverts standard, 4 programmes de lavage, système Aqua-stop.
H 85, L 60, P 60 cm.
Prix choc Fust
Location/m.* 69.-
1190.-

Congélateur-armoire
Electrolux EU 1040 T
Contenance 92 l.
Consommation: 1,04 kWh/24 h.
H 85, L 50, P 60 cm.
Prix choc Fust
Loc./m.* 22.-
399.-

Réfrigérateur
Bauknecht T 150
Réfrigérateur indépendant de 125 l de capacité utile, vaste freezer de 16 litres compris.
H 85, L 46, P 60 cm.
Prix choc Fust
Loc./m.* 19.-
299.-

Séchoir
AEG Lavatherm 520
Séchoir à condensation pour 5 kg avec éclairage du tambour. Minuterie pour la sélection du temps de séchage.
H 85, L 60, P 60 cm.
Location/m.* 79.-
1290.-

• Nous éliminons vos anciens appareils • Livraison contre facture • Durée de loc. min. 6 mois* / droit d'achat • Toutes les marques livrables immédiatement à partir du stock • Appareils encastrables ou indépendants toutes normes • Offre permanente de modèles d'occasion / d'exposition • **Garantie du prix le plus bas!** Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

La Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
Bienne, rue Centrale 36	032 22 85 25
Neuchâtel, rue des Terreaux 7	038 25 51 51
Marin, Marin-Centre	038 33 48 48
Réparation rapide toutes marques	021 311 13 01
Service de commande par téléphone	021 312 33 37

05-2569-110/4x4

SPECTACLES - LOISIRS

HALLE CHAUFFÉE – SAINT-SULPICE
VENDREDI 3 SEPTEMBRE

LOTO GÉANT 20 h 15

Il sera joué 20 tours au carton + 2 royales

Abonnement obligatoire: Fr. 20.–, 3 pour Fr. 50.– Fr. 26000.– de marchandises:

HORS ABONNEMENT: 2 ROYALES

1. 1 semaine vacances pour 2 personnes, Fr. 4.– la carte. 3 pour Fr. 10.–
2. 1 voiture MAZDA F 121, VALEUR Fr. 14800.–, Fr. 5.– la carte

SAMEDI 4 septembre
de 14 h à 17 h 30
JOUTES SPORTIVES
Dès 20 heures
NUIT MAGIQUE
ROCK ACROBATIQUE
SHOW MUSICAL
Dès 23 heures
GRAND BAL AVEC MICHEL ET CLAUDE GENEY
JEUX DIVERS – BAR – CANTINE

DIMANCHE 5 septembre
De 8 h 30 à 10 h 30
Matchs FOOTBALL
11 h 00:
CORSO FLEURI
12 h 00:
CONCERT APÉRITIF
12 h 30: **REPAS**
14 h 00:
PARTIE OFFICIELLE
Organisation:
FC ST-SULPICE

28-518419

COURS D'ALLEMAND POUR CHOMEURS

pour personnes au chômage ou à la recherche d'un emploi.

Rafraîchir ses notions d'allemand et ainsi augmenter ses chances de trouver un emploi !

INFORMATION ET TEST D'EVALUATION
vendredi 3 septembre 1993
à 14 heures

se présenter au secrétariat :
rue Jaquet-Droz 12,
2300 La Chaux-de-Fonds
039/23 69 44

école-club migros

28-92

OFFRES D'EMPLOI

Votre avenir nous passionne

Mandaté par nos clients, nous recherchons pour postes fixes, un

régleur s/CNC
mécanicien s/CNC
fraiseur s/CNC

Pour ces postes, il est important d'avoir de **l'expérience en:** programmation «ISO», réglage, mise en train et usinage.
Horaire normal ou équipes.

N'hésitez pas à vous renseigner et prenez contact avec M. Gonin 132-12089

OK **PERSONNEL SERVICE**
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Restaurant de la place, cherche
SOMMELIÈRE
pour service du soir.
✆ 039/28 38 04 132-507606

CRANS-MONTANA (VS)
Nous cherchons
UN BOULANGER
avec plusieurs années d'expérience.
Engagement immédiat ou à convenir.
S'adresser à
Boulangerie du Pas-de-l'Ours,
Hervé Gaillard - 3963 Crans
Tél. 027 41 41 91.
36-538389/4x4

L'annonce, reflet vivant du marché

ENSEIGNEMENT

SAWI
Centre suisse d'enseignement du marketing, de la publicité et de la communication
12, rue E.-Schüler – 2500 Bienne 3
Tél. 032-23 46 83, Fax 032-22 31 53

Votre atout professionnel:
Une formation complète en

marketing

sanctionnée par un brevet fédéral

A une époque où le succès d'une entreprise dépend autant des actions qu'elle entreprend sur le marché – en particulier par la mise en place d'un marketing performant – que des produits ou services qu'elle propose, notre économie a impérativement besoin de professionnels bénéficiant d'une solide formation dans ce secteur.

Dans ce contexte, le titre de

technicien en marketing

avec brevet fédéral revêt une importance particulière.

Depuis 20 ans, le SAWI – institut leader de la formation en marketing et communication – met sur pied un cours offrant les meilleures chances de succès examens fédéraux de technicien en marketing dont les exigences sont élevés. Ce cours s'adresse aux personnes qui sont déjà au bénéfice d'une formation de base reconnue par l'OFIAMT et qui peuvent justifier d'une certaine expérience pratique dans le marketing, la vente ou la publicité.

Début de la prochaine session des cours de langue française:

Lausanne: 5 novembre 1993

Bienne: 28 octobre 1993

Une documentation détaillée peut être obtenue à l'adresse ci-dessus.

132-12984/4x4

Football - Coupe des Champions: Aarau obtient le droit d'affronter l'AC Milan

Une victoire à deux millions

● **AARAU - OMONIA NICOSIE 2-0 (2-0)**

Pour son sixième match de Coupe d'Europe, le FC Aarau a signé sa première victoire. Au Brügglifeld, les champions de Suisse ont en effet battu Omonia Nicosie par 2-0 (2-0). Ce succès leur assure de participer au premier tour de la Coupe d'Europe des Champions, où ils affronteront l'AC Milan.

A l'aller en effet, les Argoviens s'étaient inclinés sur le score de 1-2. Stiel à la 6e minute et Heldmann à la 38e ont marqué ces buts qui vont permettre aux Argoviens d'engranger une recette estimée à quelque deux millions de francs.

Dans cette rencontre, Aarau s'est certes assuré de nombreuses chances de buts, surtout en fin de rencontre. Mais il aura tremblé durant tout le match avant d'obtenir l'assurance d'être présent au Hardturm, le 15 septembre prochain, pour affronter le champion d'Italie. Paradoxalement, la rapide ouverture du score, qui était synonyme de qualifiation, a peut-être nui aux intérêts des joueurs argoviens, qui ont par la suite manqué d'audace.

C'est sur une faute sifflée en faveur de Ratinho, sur le point de corner, que Thomas Wyss a adressé un centre repris par l'ex-Servettien Arne Stiel. Ce dernier marquait ainsi son premier but sous les couleurs argoviennes. Une demi-heure plus tard, Daniel Wyss, le cousin de Thomas, centrait de la gauche pour Aleksandrov, lequel ratait la reprise mais trouvait Heldmann, dont la reprise de la tête permettait aux Argoviens de respirer. (si)

Brügglifeld: 8356 spectateurs.
Arbitre: M. Albrecht (All).
Buts: 6e Stiel 1-0. 38e Heldmann 2-0.
Aarau: Hilfiker; Romano; Marini, Pavlicevic, Stiel; Heldmann, Th. Wyss, Hermann, D. Wyss; Ratinho (89e Weiler), Aleksandrov.
Omonia Nicosie: Charitou; Christofi; Kalotheou, Constantinou, Christodoulou; Malekos (65e Andreou), Chrisanthou, Tutic (56e Svidis), Petsas; Kizilachvili, Xiourouppas.
Notes: avertissements à Kalotheou (24e), Romano (31e), Christofi (39e) et Alexandrov (39e).

Evagoras Christofi - Arne Stiel
L'Argovien ouvre la marque. (Keystone)

BRÈVES

Tennis

Cantonaux: en avant pour les quarts

Femmes. Huitièmes de finale, R7-R9: M. Lanz bat S. Derouwaux 7-6 6-1. R4-R6: C. Pelletier bat F. Kaufmann 6-1 6-2. Hommes. Huitièmes de finale, R4-R6: N. Sagna bat V. Gygax 6-2 6-3. Seizièmes de finale, R7-R9: C. Jacot bat R. Brossard 6-2 6-1. H. Walthert bat P. Surdez 6-1 6-1.

Football

Ecosse: forfait de McStay

Paul McStay, capitaine du Celtic de Glasgow, adversaire en Coupe de l'UEFA de Young Boys de Berne, et qui devait également arborer le brassard de capitaine lors de la rencontre éliminatoire de la Coupe du monde de l'Ecosse face à la Suisse, mercredi prochain, est hors de combat pour un mois au moins.

La Bundesliga sans ses Suisses

La Bundesliga allemande se passera de ses joueurs suisses, hormis Wynton Rufer (Werder Brême), non qualifié en équipe nationale helvétique, lors de la journée de vendredi. Ciriaco Sforza (Kaiserslautern), Alain Sutter (Nuremberg), Adrian Knup (Stuttgart) et Stéphane Chapuisat (Borussia Dortmund) rejoindront, en effet, l'équipe de Suisse dès le 2 septembre à Genève, en vue de préparer Ecosse - Suisse de mercredi prochain à Aberdeen.

Jacek Ziober à Pampelune

L'international polonais de Montpellier, Jacek Ziober, a signé un contrat de trois ans d'un montant de 5,5 millions de francs français en faveur de l'Osasuna Pampelune.

TV-SPORTS

ARD
14.00 *Sport.*

EUROSPORT
09.00 *Golf*
10.00 *Triathlon*
11.00 *Aviron*
13.00 *Formule 1*
14.00 *Snooker*
16.00 *Aviron*
18.00 *Surf*
19.00 *Basketball*
21.00 *Basketball*
22.30 *Football*
24.00 *Billard*

Coupe des Coupes: Lugano perd, mais passe

Un billet pour Madrid

● **NEMAN GRODNO - LUGANO 2-1 (0-1)**

Le FC Lugano s'est, comme prévu, qualifié pour le premier tour de la Coupe des Coupes, ce qui lui permettra de se mesurer au Real Madrid d'ici quinze jours. Il n'a toutefois pas pu éviter la défaite en Biélorussie face à un Neman Grodno qu'il avait heureusement largement dominé à l'aller (5-0) et qui s'est imposé par 2-1 après avoir été mené au repos par 1-0.

Les Tessinois, sans prendre de risques excessifs, cherchèrent à ouvrir le score le plus rapidement possible. Ce qui fut fait par le néo-Suisse Nestor Subiat, après 29 minutes de jeu. Ils pensèrent alors pouvoir vivre sur cette mince avance. Mazurchik, entré en jeu à la 58e minute en remplacement de Kukalevich, en décida autrement.

Ce match retour, joué sous la pluie et sur un terrain glissant, fut d'un niveau moyen. Les Luganais, fatigués par le voyage, ont avant tout cherché à assurer leur qualification à moindre mal. Ils n'ont jamais forcé leur talent et, il faut bien le dire, ils n'ont jamais eu besoin de le faire car leur billet pour le premier tour ne fut jamais véritablement menacé.

Stade de Minsk: 2000 spectateurs.
Arbitre: M. Krondl (Tch).
Buts: 29e Subiat 0-1. 60e Solodovnikov 1-1. 69e Mazurchik 2-1.
Neman Grodno: Rybak; Zhibiouk; Mardas, Sisoiev, Znak; Gurenko, Prosko, Kukalevich (58e Mazurchik), Beleziako (68e Youko); Solodovnikov, Koroza.
Lugano: Walker; Englund; Paradiso, Galvao, Morf; Carrasco, Käslin, Andrioli, Fernandez (70e Colombo); Fink (82e Pelosi), Subiat. (si)

AUTRES RÉSULTATS

COUPE DES CHAMPIONS

Aarau - Omonia Nicosie 2-0 (2-0). Aller 1-2. **Floriana La Valette** - Ekranas (Lit) 1-0 (0-0). Aller 1-0. Norma Tallin - **HJK Helsinki** 0-1 (0-0). Aller 1-1. **Beitar Jérusalem** - Zimbru Kichinev (Mol) 2-0 (1-0). Aller 1-1. **Cork City** - Cwmbran Town (Galles) 2-1 (0-1). Aller 2-3. **Rosenborg Trondheim** - Avenir Beggen 1-0 (0-0). Aller 2-0.

Croatia Zagreb - Toftir (Féroé) 6-0 (1-0). Aller 5-0.
Linfield Belfast - **Dynamo Tbilissi 1-1 (0-0). Aller 1-2.**

COUPE DES COUPES

Neman Grodno - **Lugano** 2-1 (0-1). Aller 0-5. Zalgiris Vilnius - **Kosice** 0-1 (0-1). Aller 0-2. **Lillestroem** - Nikol Tallin 4-1 (3-0). Aller 4-0. **Maccabi Haifa** - Dudelange 6-1 (2-0). Aller 1-0. **Apoel Nicosie** - Bangor 2-1 (1-1). Aller 1-1. Anjalankoski (Fin) - **Valur Reykjavik** 0-1 (0-0). Aller 1-3. **Odensee BK (Da)** - Publikim Celje (Slo) 0-0. Aller 1-0. **Shelbourne** - Karpati Lvov (Ukr) 3-1 (1-0). Aller 0-1.

Deuxième ligue: Superga mal payé à Hauterive

Vaine domination

● **HAUTERIVE - SUPERGA 1-0 (0-0)**

Superga a dominé la plupart du temps... mais Superga a quitté Les Vieilles-Carrières battu. La troupe de Pascal Zaugg peut, à juste titre, s'estimer mal payée de ses efforts...

«C'est un hold-up»: cette phrase, lâchée par un joueur altaripien au sortir des vestiaires, résumait bien ce qui s'est passé hier à Hauterive.

Superga a même touché du bois à un petit quart d'heure de la fin. Mais il y a des soirs où rien ne va.

Les joueurs du Haut allaient boire le calice jusqu'à la lie, Gilbert Sydler s'élevant plus haut que tout le monde à la 82e minute, suite à une balle arrêtée.

Vieilles-Carrières: 60 spectateurs.

Arbitre: M. Baumann (Martigny).
But: 82e Sydler 1-0.
Hauterive: Quesada; Sydler; Coste, Christe, Isch; Wüthrich, Robert, Grob, Sourget (46e Mérat); Lecoultre, Chételat (65e Lambert).
Superga: Langel; Jabal; Leuba, Macri, Turian; Matthey, Lagger, Calderoni, Zaugg; Loriol, Manas. (Imp)

CLASSEMENT

1. Noiraigue	2	2	0	0	8-	1	4
2. Marin	2	2	0	0	5-	0	4
3. Hauterive	2	2	0	0	3-	1	4
4. St-Blaise	2	1	0	1	5-	4	2
5. St-Imier	2	1	0	1	4-	3	2
6. Bôle	2	1	0	1	5-	5	2
Cortaillod	2	1	0	1	5-	5	2
8. Audax-Friul	2	1	0	1	1-	3	2
9. Les Bois	1	0	0	1	1-	2	0
10. Boudry	1	0	0	1	0-	4	0
11. Superga	2	0	0	2	0-	2	0
12. Le Landeron	2	0	0	2	1-	8	0

Etranger - Allemagne: les Suisses en évidence

Chapuisat: trois fois!

Pour leur dernière rencontre de Bundesliga avant le match capital que la Suisse disputera contre l'Ecosse, les deux attaquants helvétiques engagés en championnat d'Allemagne se sont mis en évidence.

Stéphane Chapuisait a ainsi signé un hat trick lors de la victoire de Dortmund contre Dynamo Dresde tandis que Knup signait le but décisif de la victoire de VfB Stuttgart contre Wattenscheid (4-2), en redonnant l'avantage à son équipe à la 83e minute (3-2).

Cannes, tenu en échec à Caen (1-1), a été dépassé par Bordeaux en tête du championnat de France après la septième journée, au cours de laquelle Marseille s'est imposé face à Saint-Etienne (3- 1), Monaco et le Paris SG obtenant le nul (1-1) respectivement à Strasbourg et Angers.

En Angleterre enfin, Manchester United a conforté sa position de leader en dominant West Ham United sur le score sans appel de 3-0. (si)

Allemagne

Cologne - Fr. en Brisgau	2-0
Bayern - Leipzig	3-0
Dortmund - Dyn. Dresde	4-0
Hambourg - Leverkusen	2-1
Wattensch. - Stuttgart	2-4

CLASSEMENT

1. Francfort	5	4	1	0	15-	4	9
2. Hambourg	5	4	0	1	12-	6	8
3. Bayern	5	3	1	1	14-	5	7
4. Duisbourg	5	2	3	0	11-	6	7
5. W.Brême	5	3	1	1	14-	11	7
6. Leverkusen	5	3	1	1	9-	7	7
7. Kaisersl.	5	3	0	2	11-	7	6
8. Dortmund	5	3	0	2	10-	6	6
9. Cologne	5	3	0	2	6-	5	6
10. Stuttgart	4	1	2	1	9-	11	4
11. Karlsruhe	5	2	0	3	6-	7	4
12. Mönchengl.	5	2	0	3	7-	11	4
13. Wattensch.	5	1	1	3	8-	11	3
14. Leipzig	4	0	2	2	5-	10	2
15. Fr. Brisgau	5	1	0	4	7-	10	2
16. Schalke 04	5	1	0	4	5-	12	2
17. Nuremberg	5	1	0	4	5-	15	2
18. Dyn. Dresde	5	0	2	3	4-	14	2

France

Caen - Cannes	1-1
Lille - Nantes	0-0
Lyon - Martigues	0-0
Strasbourg - Monaco	1-1
Sochaux - Auxerre	1-0
Angers - Paris St-Germain	1-1
Marseille - St-Etienne	3-1
Metz - Lens	2-1
Montpellier - Toulouse	2-0

CLASSEMENT

1. Bordeaux	7	4	2	1	10-	3	10
2. Cannes	7	3	4	0	10-	7	10
3. Marseille	7	3	3	1	7-	4	9
4. Nantes	7	3	3	1	5-	2	9
5. Martigues	7	2	4	1	10-	6	8
Monaco	7	3	2	2	10-	6	8
7. Sochaux	7	3	2	2	9-	6	8
8. Lyon	7	3	2	2	9-	7	8
9. Paris SG	7	3	2	2	8-	6	8
10. Strasbourg	7	1	6	0	7-	6	8
11. Auxerre	7	2	3	2	7-	6	7
12. Metz	7	2	3	2	7-	7	7
13. Montpellier	7	2	2	3	6-	9	6
14. Angers	7	2	2	3	7-	11	6
15. Caen	7	2	2	3	5-	10	6
16. St-Etienne	7	1	3	3	6-	8	5
Lille	7	0	5	2	6-	8	5
18. Le Havre	6	0	4	2	3-	7	4
19. Lens	7	1	2	4	3-	6	4
20. Toulouse	8	0	4	4	3-	13	4

Angleterre

Blackburn - Arsenal	1-1
Coventry - Liverpool	1-0
Manchester U. - West Ham	3-0
Queen's Park - Sheffield U.	2-1
Sheffield W. - Norwich City	3-3
Swindon - Manchester	1-3
Tottenham - Chelsea	1-1

CLASSEMENT

1. Manches. U.	6	5	1	0	14-	3	16
2. Arsenal	6	4	1	1	7-	5	13
3. Liverpool	6	4	0	2	13-	4	12
4. Coventry	6	3	3	0	11-	6	12
5. Ipswich To.	6	3	2	1	7-	3	11
6. Aston Villa	6	3	2	1	9-	5	11
7. Norwich	6	3	2	1	11-	7	11
8. Blackburn	6	3	2	1	9-	6	11
9. Tottenham	6	3	1	2	5-	4	10
10. Wimbledon	6	2	3	1	8-	6	9
11. Everton	6	3	0	3	7-	6	9
12. Queen'sPark	6	3	0	3	10-	11	9
13. Sheffield U.	6	2	1	3	9-	12	7
14. Leeds	6	2	1	3	4-	9	7
15. Chelsea	6	1	3	2	6-	6	6
16. Newcastle U.	6	1	3	2	5-	6	6
17. Manchester	6	1	2	3	5-	7	5
18. Oldham	6	1	2	3	5-	9	5
19. WestHam	6	1	1	4	3-	11	4
20. Southampt.	6	1	0	5	7-	10	3
21. Sheffield W.	6	0	3	3	4-	9	3
22. Swindon	6	0	1	5	3-	17	1

Course à pied - Deuxième étape des Quatre foulées

Fuga l'Albanais récidive

L'Albanais de Malleray Skender Fuga a récidivé hier soir dans la deuxième étape des Quatre foulées franc-montagnardes. Il a même réussi un triplé puisqu'en l'espace de huit jours il vient d'inscrire à son palmarès les deux premières étapes de l'épreuve organisée par le Ski-Club des Franches-Montagnes et, entre deux, dimanche le Tour de Péry.

Courue par une belle soirée d'automne, cette deuxième étape disputée sur 10 km entre Saignelégier et Les Breuleux, a vu le départ de quelque 270 concurrents. D'emblée les meilleurs ont imprimé à la course un rythme extrêmement rapide qui a emballé le peloton. Au Chaumont, les deux favoris Fuga et Sautebin passaient en tête. Mais dans les derniers kilomètres, l'Albanais parvenait à se détacher pour finir avec 26 secondes d'avance sur l'Ajoulot, quelque peu éprouvé. «Contrairement à ce que l'on pouvait prévoir, la course a été plus difficile que la première étape en raison du rythme effréné qui a été imposé d'emblée et aussi de la configuration du terrain qui comportait de nombreuses petites côtes», se plaignait Michel Sautebin, qui ne manquait pas de relever également que son adversaire comptait tout de même 10 ans de moins que lui.

Skender Fuga est un Albanais arrivé à Malleray il y a trois ans avec son frère. Il est âgé de 23 ans et a pratiqué le football en Albanie jusqu'au jour où une fracture du pied l'a incité à se consacrer à l'athlétisme. Il a été champion junior de son pays où il valait 3'55" sur 1500 m. Comme Fabiola Rueda-Oppliger qui a à nouveau triomphé chez les dames hier soir, Fuga est en passe de devenir la nouvelle vedette de la course à pied dans le Jura. (y)

CLASSEMENTS

Deuxième étape: 1. Fuga, Malleray, 33"55. 2. Sautebin, Porrentruy, 34"21. 3. Risler, Sonvilier, 35"09. 3. ex Oppliger, Mont-Soleil, 35"09. 5. Mercier, Les Breuleux, 35"27. 6. Waelti, Valangin, 35"39. 7. Marchon, Les Reussilles, 35"43. 8. Beuchat, Charmoille, 36"11. 9. Brechbuehl, Konolfingen, 36"17. 10. Parrat, Glovelier, 36"24.
Au classement général après deux étapes: 1. Fuga, Malleray, 1'10"13. 2. Sautebin, Porrentruy, 1'11"14. 3. Oppliger, Mont-Soleil, 1'12"14. 4. Risler, Sonvilier, 1'12"16. 5. Mercier, Les Breuleux, 1'13"08. 6. Waelti, Valangin, 1'13"35. 7. Marchon, Les Reussilles, 1'13"49. 8. Beuchat, Charmoille, 1'14"09. 9. Frésard, Muriaux, 1'14"52. 10. Brechbuehl, Konolfingen, 1'15"02.

Economie? Le programme pour laver et nettoyer. A saisir!

HAKLE
papier hygiénique à 3 couches, bleu

4.90
10 rouleaux

90-A-9309

CANARD WC
bloc déo recharge 3 sortes

1.50
2 pièces

SOFTLAN
revitalisant textile
2 sortes

4.20
1 l

PRE-WASH
détachant avec vaporisateur

5.80
500 ml

2.50
750 ml

DURGOL ME
détartrant instantané
classe de toxicité 5

14.90
3 kg

PERSIL COLOR + SUPRA
lessive multicolore

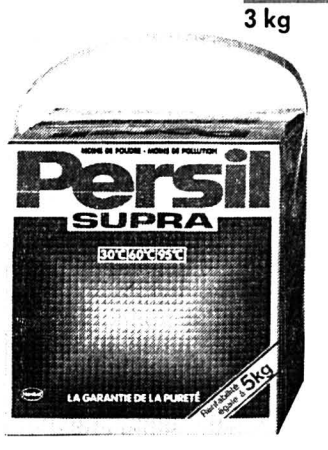

A B M

44-600

Bienne • Ecublens • Fribourg • Genève • La Chaux-de-Fonds • Lausanne • Martigny • Neuchâtel • Petit-Lancy • Sion • Vevey • Yverdon

OFFRES D'EMPLOI

ADIA
039/23 63 83
31, AV. LÉOPOLD-ROBERT
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Pour poste fixe, nous recherchons:

MONTEUSE DE BOÎTES DE MONTRES

Expérimentée dans les produits haut de gamme.
Contactez **Patrice Blaser** pour plus de renseignements

L'annonce, reflet vivant du marché

Cherche

CUISINIER-SERVEUR

disponible et polyvalent.
5 jours/semaine de 9 h à la fermeture. Congé lundi-mardi.
Prière de téléphoner au 039/61 15 77
132-500047

La mode, la beauté vous attirent.

Débutantes bienvenues

Haut salaire, plus primes importantes. Possibilité d'avancement. Nous vous demandons un contact avec la clientèle et de l'entregent.
Soutenues au sein d'une équipe jeune et sympathique.
Premier contact: ✆ 038/46 25 52
28-1551

Nous cherchons un

chef d'exploitation

pour station d'élevage avec 140 truies dans le canton de Neuchâtel.
Ecrire sous chiffres F 22-137054, à Publicitas, case postale 3540, 1002 Lausanne 2.

Nous cherchons pour missions temporaires, plusieurs

manœuvres

pour des travaux de remise en état de machines et bâtiments.
Personnes ayant de l'expérience dans cette activité. Travail en Suisse et à l'étranger. Bonnes conditions d'engagement.
Pour des renseignements, veuillez prendre contact au **066 224676, CONDOR PERSONNEL SA, rue de l'Hôpital 44, 2800 Delémont.**
252-90053-1/4x4

Collège 68
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/28 67 33
FREIBURGHAUS LE PRO DU PNEU

Au Rep'air

Nous cherchons

une sommelière

à la demi-journée
Entrée tout de suite
Téléphonez pour prendre rendez-vous
132-12352

Venant habiter La Chaux-de-Fonds, cherchons

maman

de jour pour mardi et mercredi; souplesse horaire demandé.
Dès le 3 octobre 1993
✆ **022/349 72 91**
18-516693

Police-secours 117

Feu: 118

QUINCHE SA
Matriçage et étampage de haute précision

Nous engageons:

mécanicien

pour travaux d'entretien d'outils d'étampage
Nous recherchons également:

étampeur qualifié

capable de travailler de manière indépendante dans le secteur acier et métaux précieux.
Faire offre ou téléphoner pour un rendez-vous.
132-12266

2300 La Chaux-de-Fonds – Rue de la Serre 110
Tél. 039/23 12 73

LE DROP-IN DE NEUCHÂTEL

Centre d'informations et de consultations pour jeunes et adultes, toxicomanes ou non
engage pour le 1er octobre 1993 ou date à convenir

un(e) collaborateur(trice)

expérimenté(e) à plein temps

(par ex. psychologue intéressé(e) aux problèmes sociaux ou travailleur(euse) social(e) diplômée(e) formée(e) à la relation).

Pour participer avec une équipe pluridisciplinaire à la prise en charge et à l'accompagnement d'adolescents et de jeunes adultes toxicomanes ou non.

Faire offre manuscrite avec curriculum vitae et **biographie** au:
Dr P.-A. Porchet, médecin directeur du Drop-In
Chavannes 11 – 2000 NEUCHÂTEL
28-515251

VILLE DE NEUCHATEL

Nous mettons au concours plusieurs postes d'

agent(e)s de police

Avez-vous...
- de l'intérêt pour les activités liées à la sécurité urbaine, à la protection des personnes et des biens?
- le goût des contacts avec la population?
- le sens des responsabilités?
- le désir d'obtenir des possibilités d'avancement?
- une formation scolaire et professionnelle réussie?
- une volonté de changer d'emploi tout en conservant son salaire durant l'école de police?

Etes-vous...
- actif(ve) et consciencieux(euse)?
- en bonne santé?
- de nationalité suisse?

Alors...
nous attendons votre dossier de postulation à l'adresse suivante:
Commandant du Corps de police de la Ville de Neuchâtel
Faubourg de l'Hôpital 6
2001 Neuchâtel

Le(la) candidat(e) suivra la prochaine école de police qui débutera en janvier 1994. N'étant pas tenu(e) d'élire domicile sur le territoire communal le(la) candidat(e) a la possibilité d'habiter dans un rayon clairement déterminé.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés au commandant du Corps de police, en téléphonant au 038/25 10 17 ou en utilisant le coupon ci-dessous.

---------- à détacher ----------

Veuillez me faire parvenir votre documentation ainsi que la formule d'inscription.

Nom: _____ Prénom: _____

Date de naissance: _____ Profession: _____

Adresse: _____ Localité/NP: _____

28-1903

OR - VIN

Commune municipale Orvin

Suite à la démission honorable de la titulaire le Conseil municipal cherche un(e)

secrétaire à plein temps

Avec l'appui de personnes compétentes vous administrez la caisse communale de compensation, le contrôle des habitants et des étrangers, effectuez des travaux généraux de secrétariat, rédigez des rapports divers et occupez une part prépondérante dans la formation des apprenti(e)s.

VOUS
- êtes au bénéfice d'un certificat de fin d'apprentissage de commerce, d'un diplôme d'une école de commerce ou d'un titre jugé équivalent;
- maîtrisez le français et possédez de bonnes connaissances d'allemand;
- avez des connaissances en informatique (utilisation d'un ordinateur personnel);
- saisissez rapidement les problèmes complexes;
- aimez les chiffres;
- possédez le tact et l'intuition nécessaire dans les rapports avec le public;
- avez l'esprit d'initiative et êtes en mesure de travailler de manière indépendante;
- avez l'esprit d'équipe;
- avez suivi(e) ou êtes disposé(e) à suivre les cours donnés sous l'égide de l'Association des secrétaires communaux du Jura bernois;
- êtes diposé(e) à prendre domicile sur le territoire de la commune d'Orvin dans les 12 mois qui suivent votre engagement.

NOUS OFFRONS:
- une activité diversifiée exigeante;
- un salaire en rapport avec les exigences;
- de bonnes prestations sociales;
- une mise au courant efficace.

Entrée en fonction le 1er décembre 1993 ou date à convenir.

Les candidatures, accompagnées des documents usuels, doivent être adressées, d'ici le **25 septembre 1993,** à M. Michel Jacot-Descombes, maire, case postale 14, 2534 Orvin.

Mme Jocelyne Boder, préposée à la Caisse communale de compensation, ✆ 032/58 11 86, ou M. Pierre Simon, secrétaire-caissier municipal, ✆ 032/58 11 87, se tiennent volontiers à votre disposition si vous souhaitez de plus amples renseignements.

6-521436

Les deux postes suivants sont à repourvoir pour date à convenir au sein de notre département de génie civil:

– Technicien/chef de chantier diplômé

– Contremaître diplômé

Nous demandons pour chacun de ces deux postes un diplôme sanctionnant le succès des formations respectives, de solides références pratiques dans le domaine du génie civil et de la construction de routes, ainsi qu'une expérience de plusieurs années dans la fonction.

Nous recherchons des candidats disposant d'un esprit positif et constructif, motivés et désirant s'investir à long terme dans notre importante entreprise de construction, active dans les cantons de Neuchâtel et limitrophes.

Veuillez adresser vos dossiers de candidature, avec lettre manuscrite et photo, à l'attention de M. T. Gonzàlez à l'adresse ci-dessous.

Discrétion assurée.

BÂTIMENT-TRAVAUX PUBLICS
LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE
SUCCURSALES À NEUCHÂTEL ET À LA CHAUX-DE-FONDS
BERNASCONI & Cie

F. BERNASCONI & Cie
Premier-Mars 10
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

28-486/4x4

Banesto: avec Indurain en 1994 – *Miguel Indurain, vainqueur du Giro et du Tour et aussi vice-champion du monde, restera le leader de l'équipe Banesto en 1994, a annoncé José Miguel Echevarri. Le directeur sportif a indiqué que tout était en ordre pour le renouvellement du contrat de Miguel Indurain, lequel se termine le 31 décembre 1993, et la poursuite de l'activité de Banesto dans le cyclisme, «pour deux ou trois ans». (si)*

BRÈVES

Basketball

BBCC: les filles à Yverdon

Lors du second tour de la Coupe de Suisse féminine, les filles du BBCC (LNB) devront se déplacer à Yverdon (1re ligue).

Hockey sur glace

Ajoie défait

En match amical, Ajoie s'est incliné face à Dukla Jilhava 1-6 (1-3 0-2 0-1).

Daniel Eicher arrête

L'attaquant du néo-promu en LNB Grasshopper, Daniel Eicher (34 ans), a mis un terme à sa carrière pour des raisons professionnelles. Le pilote d'avion de ligne a également joué à Zoug, Davos, Lucerne, Rapperswil et Ambri-Piotta.

Rugby

Neuchâtel titré

L'équipe de Neuchâtel a remporté samedi le premier tournoi régional de l'Association du Jura et du Littoral. Après avoir battu La Chaux-de-Fonds 12-5, les «noirs» ont battu Fribourg en final. Les Fribourgeois terminaient ensuite troisièmes aux dépens du RCC.

Tennis - US Open: Marc Rosset à nouveau éliminé au premier tour

Au tour de Woodbridge

Marc Rosset ne gagne toujours pas à New York. Pour la quatrième fois d'affilée, le champion olympique a été battu d'entrée à l'US Open. Après Pat Cash, Guillaume Raoux et Goran Ivanisevic, l'Australien Todd Woodbridge (ATP 101) a brisé les espoirs du Genevois à Flushing Meadow. Le joueur de Sydney s'est imposé en quatre sets, 5-7 6-0 6-1 7-5, après deux heures et 41 minutes de jeu.

Trois jours après sa superbe finale de Long Island devant Michael Chang, Marc Rosset essuye une terrible désillusion. Il ne mettra pas à profit cet US Open, où Ivan Lendl l'attendait en seizième de finale, pour entrer à nouveau parmi les vingt meilleurs joueurs du monde.

Contrairement aux années passées, Marc Rosset peut, cette fois, plaider les circonstances atténuantes. Le Genevois a, en effet, été victime d'une terrible défaillance, due à une insolation sans doute, à la fin du premier set.

Marc Rosset n'est pas le seul à pleurer sur ses illusions perdues. Ivan Lendl a, en effet, abandonné dans son premier tour devant l'Australien Neil Borwick. L'ancien numéro 1 mondial a jeté l'éponge alors qu'il était mené 4-6 6-4 3-1. «J'ai mal au genou. La douleur est apparue il y a deux jours. J'avais de plus en plus mal au fil des jeux», expliquait-il.

«MANU» PASSE

Avec celle de Marc Rosset, il convient de signaler l'élimination d'un autre «outsider» du tournoi: Sergi Bruguera. Dans le derby espagnol de la journée, le champion de Roland-Garros n'a pas eu l'ombre d'une chance devant Javier Sanchez (ATP 35), victorieux 7-6 6-3 6-4.

Dans le simple dames, Manuela Maleeva-Fragnière s'est qualifiée pour les seizièmes de finale. La Vaudoise d'adoption a battu 7-6 6-0 l'Américaine Shaun (WTA 60). Au prochain tour, elle affrontera la gagnante du match qui devait opposer l'Allemande Sabine Hack (WTA 19) à la Française Karine Quentrec (WTA 92).

LA DÉROUTE D'AGASSI

Le tennis américain a essuyé une terrible tempête lors de la deuxième journée de l'Open de Flushing Meadow avec les malheurs de Jennifer Capriati, Mary-Joe Fernandez et André Agassi. (si)

André Agassi
Tout comme Marc Rosset, il n'a pas passé le premier tour. (Keystone)

Principaux résultats

Simple messieurs, premier tour: J. Sanchez (Esp) bat Bruguera (Esp/5) 7-6 (7-5) 6-3 6-4. Medvedev (Ukr/8) bat Meligeni (Bré) 6-2 6-2 4-6 6-1. Courier (EU/1) bat Gorriz (Esp) 6-1 6-3 6-3. Enqvist (Su) bat Agassi (EU/16) 6-4 6-4 3-6 6-7 (3-7) 6-2. Eltingh (Ho) bat Leconte (Fr) 6-4 6-2 6-4. Sampras (EU/2) bat Santoro (Fr) 6-3 6-1 6-2. Woodbrige (Aus) bat Rosset (S) 5-7 6-0 6-1 7-5. Borwik (Aus) bat Lendl (EU/11) 4-6 6-4 3-1 abandon. Ivanisevic (Cro/11) bat Nestor (Ca) 6-4 7-6 (7-5) 7-6 (20-18). Krajicek (Ho/10) bat Riki (Tch) 6-3 6-3 6-1.
Double messieurs, premier tour: L. et M. Jensen (EU) battent Hlasek-Fitzgerald (S/Aus) 6-4 2-6 6-4.
Simple dames, premier tour: Pierce (Fr/13) bat Baudone (It) 6-0 6-7 (2-7) 7-6 (7-5). Sanchez-Vicario (Esp/2) bat Labat (Arg) 6-4 6-3. Tauziat (Fr/14) bat Brioukhovets (Rus) 1-6 6-4 6-1. Garrison-Jackson (EU/16) bat Pascual (Esp) 6-1 6-2. **Deuxième tour:** Huber (All/9) bat Wood (GB) 6-4 6-4. Maleeva-Fragnière (S/11) bat Stafford (EU) 7-6 (7-4) 6-0. Graf (All/1) bat McGrath (EU) 6-3 6-1. Martinez (Esp/4) bat Frazier (EU) 6-1 6-0. Sabatini (Arg/5) bat Simpson-Alter (Ca) 6-3 6-0.

VTT - MegaBike: une affiche de rêve

Un plateau de niveau mondial

Ils sont déjà plus de 1200 inscrits pour la MegaBike qui tient lieu, cette année, de course d'ouverture des championnats du monde de VTT. Parmi eux, les plus grands noms du vélo tout terrain, les champions de légende dont notamment John Tomac, champion du monde 1991 de la discipline qui vient avec des ambitions affirmées de regagner sa couronne.

Zbigniew Krazniak, l'un des leaders de l'équipe de France, détenteur du maillot de champion du monde senior 1992 et vainqueur de Verbier-Grimentz 1993 a, lui aussi, annoncé son intention de lutter pour la première place. Autre prétendant d'importance à cette distinction suprême, le Suisse Thomas Frischknecht, actuel leader de la Coupe du monde et champion d'Europe 1993. Enfin, bien que la participation de son team ne soit pas définitivement confirmée, le champion du monde en titre, le Norvégien Henrik Djernis, a annoncé son intention de participer à cette épreuve.

Les mois d'efforts, de travail des quelque 400 bénévoles qui ne comptent pas leur temps pour la réussite de cette troisième édition de la MegaBike, commencent donc à porter leurs fruits. En effet, les inscriptions continuent d'arriver nombreuses, et il n'est pas vain d'espérer 1500 concurrents.

Parmi tous les intéressés à se mesurer sur le parcours de la MegaBike qui empruntera les chemins des hauts jurassiens entre La Chaux-de-Fonds, La Brévine et Métabief en France voisine et lieu des championnats du monde de VTT, qui se dérouleront du 12 au 19 septembre, de très nombreux amateurs bien sûr, qui souhaitent se tester, se faire plaisir, voire dépasser leurs limites et participer à cette grande communion du VTT dans un esprit de convivialité. Mais, et c'est ce qui réjouit particulièrement les organisateurs, de très nombreux spécialistes et professionnels du VTT de réputation mondiale, ont fait parvenir leur inscription.

A l'évidence donc la troisième édition de la MegaBike s'inscrit comme l'une des épreuves de référence pour les spécialistes mondiaux du VTT. Elle est, en Suisse, sans conteste, l'épreuve qui rassemble le plus grand nombre de professionnels et champions de cette discipline. D'ailleurs elle est devenue pratiquement incontournable pour tous les compétiteurs de haut niveau du VTT. (comm)

● *Les inscriptions sont encore possibles. Pour cela il suffit de prendre contact avec l'Office du tourisme des Montagnes neuchâteloises, à La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 28 13 13.*

PMUR

Useria va faire mal

Vincennes
Prix de Beaugençay
(trot attelé handicap)
Réunion 1
Course 5
2750 mètres
Départ 15 h 50

Cette rubrique vous est offerte par les dépositaires locaux du PMU:

RESTAURANT CORTINA
Rue du Bois-Noir 39
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 269 335

RESTAURANT DU CLOS-DE-SERRIÈRES
Salle des turfistes
Clos-de-Serrières 2
2003 Neuchâtel
Tél: 038 313 498

PUB LA CRAVACHE
Rte de Neuchâtel 3a
2053 Cernier
Tél: 038 532 298

	CHEVAL	MÈTRES	DRIVER	ENTRAÎNEUR	COTE	PERF.
1	Varus-de-Vrie	2750	R. Baudron	R. Baudron	18/1	1a10a7a
2	Vision-du-Pont	2750	J.-Y. Rayon	A. Rayon	35/1	0a2m6a
3	Urbis	2750	D. Gueriff	J. Hallais	26/1	1m4m9a
4	Vahine	2762	N. Roussel	A. Roussel	17/1	Dada7a
5	Urs-d'Erevan	2762	P. Lemonnier	P. Lemonnier	8/1	4a2a1a
6	Victoire-Vienncise	2762	P. Levesque	H.-L. Levesque	5/1	1aDa2a
7	Ufa	2762	M. Barreteau	J.-L. Peupion	18/1	0a0a2a
8	Udyjamo-du-Pamel	2762	E. Lambertz	E. Lambertz	21/1	0a0a2a
9	Tigre-du-Buisson	2762	J.-E. Dubois	J.-E. Dubois	12/1	3a1a1a
10	Self-Control	2762	A. Laurent	A. Laurent	38/1	4m3a3m
11	Seddouk-Super	2762	J.-M. Monclin	L. Haret	70/1	(92)0a
12	Une-Deux-Trois	2775	C. Chalon	G.-M. Dreux	9/1	2a0a8a
13	Useria	2775	G. Baudron	G. Baudron	5/1	6a5a0a
14	Timorky	2775	J. Hallais	J. Hallais	14/1	5a5a5a
15	Un-Cadeau	2775	D. Cordeau	D. Cordeau	20/1	9a3a2a
16	Vallée-du-Loir	2775	A. Sionneau	A. Sionneau	18/1	4a0a0a
17	Vita-Nuova	2787	J.-Ph. Dubois	J.-Ph. Dubois	25/1	1aDa0a
18						

NOTRE OPINION

13
Elle retrouve la grande forme et avec sa classe fera la différence.
12
La dernière fois elle a manifesté un net regain de forme et c'est une bête à tiercé.
6
Il est toujours difficile de partir dans une telle course et comme c'est son point faible.
14
Ce cheval trouve un engagement idéal, car la distance lui conviendra mieux qu'en dernier lieu.
5
Régulier, il court généralement bien dans les tiercés.
16
Cheval capable de rivaliser avec les meilleurs, comme il aime attendre, bien engagé.
9
Vient de terminer sur les talons de Ursulo en battant son record, mais c'était dimanche, aura-t-il récupéré ?
7
Cheval attentiste à la pointe de vitesse très acérée.

LES REMPLAÇANTS:
4
Nous a habitués à mieux que ce qu'elle fait actuellement.
15
La dernière fois courait trop rapproché et n'avait pas récupéré.

IMPAR-PRONO
13*
12*
6*
14
5
16
9
7
*BASES

COUP DE POKER
16

AU 2/4
13 - 14

AU TIERCÉ
POUR 15 FRANCS
13 - 12 - X

IMPAR-SURPRISE
6
13
5
9
10
12
7
1

3-11555/4×4

TP 35/93

Coop vous informe:

Prix choc

Chemises Texstar pour enfants, manches longues le lot de 3, plusieurs coloris, 100% coton	**19.–**
Chemises pour dames ou hommes, manches longues le lot de 2, plusieurs coloris, 100% coton	**19.–**
Protège-slips Carefree le paquet de 45	au lieu de 4.90 **3.90**
Tampons o.b. normal le lot de 2 x 40 tampons	au lieu de 12.40 **9.90**

Seulement jeudi, vendredi et samedi
du 2. 9. au 4. 9. 1993

Raisins «Uva Italia» le kg	**1.90**

Hits hebdo Coop
du 31. 8. au 6. 9. 1993

Tous les cafés en grains Coop de 250 g à 500 g p.ex. Jubilor Classico, 250 g, ~~3.–~~ 2.50	de **–.50** à **1.–** de moins
Jubilor El Sol 250 g	~~2.80~~ **2.30**
Serato 250 g	~~2.70~~ **2.20**
Jubilor Classico 500 g	~~5.70~~ **4.70**
Buengusto Rustico 500 g	~~3.60~~ **2.60**
Recharge Incarom le lot de 2 x 275 g	~~11.20~~ **9.50**
Pain aux noix 400 g	~~2.95~~ **2.40**
Gendarmes «3 pour 2» le lot de 3 paires de 100 g	~~5.10~~ **3.40**
Tous les pâtés de viande Coop en boîte de 115 g net p.ex. pâté de veau, ~~1.60~~ 1.20	**–.40** de moins
Thomy French Dressing ou French Dressing light la bouteille de 7 dl	~~3.25~~ **2.55**
Riz Uncle Ben's le lot de 2 x 900 g	~~6.80~~ **5.30**
Poulets Gold Star, prêts à cuire 900 g – 1300 g, le kg	~~7.20~~ **5.50**
Pommes frites au four Gold Star 600 g	~~3.90~~ **2.90**
Gaufrettes Jura Wernli le lot de 3 x 250 g	~~9.90~~ **7.80**
Bière suisse 10 x 33 cl	~~10.50~~ **9.30**
Neuchâtelois blanc AC 1992 6 x 75 cl En vente dans certains Centres Coop.	carton ~~39.–~~ **31.–**
Corbières rouge AOC «Château de l'Etang» 1992 6 x 75 cl En vente dans certains Centres Coop.	carton ~~35.40~~ **27.–**

Produits de soins pour animaux

Catsan le cabas de 10 litres	~~9.20~~ **7.50**

les 10
3.30 ~~4.90~~
Œufs suisses, classe A
du 31. 8. au 6. 9. 1993

le bouquet de 20
6.90
Roses Moos
du 2. 9. au 4. 9. 1993

Baisse de prix Coop no 35:
Ice Tea instantané Coop
1 kg (=10 litres)
Nouveau prix **7.–**
ancien prix 7.50

13.–
Cassettes vidéo Coop
E-180 HQ le lot de 3 **13.–**
E-240 HQ le lot de 3 **17.–**

le lot de 3 x 115 g
6.35 ~~8.85~~
Bricelets Kambly
du 31. 8. au 6. 9. 1993

Tous les cafés en grains Coop
de 250 g à 500 g
de –.50 à 1.– de moins
p.ex.: Jubilor Classico, 250 g, ~~3.–~~ 2.50
Dans le sachet à valve fraîcheur, le café gardera son arôme et sa fraîcheur plus longtemps

Dans les Centres Coop.

Les nouveautés Coop:
Teletext page 542
Videotex *7575#

coop

LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE
HAUT-DOUBS
NEUCHÂTEL
VAL-DE-RUZ
VAL-DE-TRAVERS
JURA
JURA BERNOIS

Météo:
Temps en général ensoleillé.

Demain:
Nuageux et un peu de pluie dans l'est. Passage à un temps bien ensoleillé.

Lac des Brenets 750,61 m

Lac de Neuchâtel 429,47 m

Fête à souhaiter jeudi 2 septembre 1993: INGRID

18°	7°	0°
Lever: 6 h 52	Lever: 20 h 16	
Coucher: 20 h 10	Coucher: 8 h 17	2800 m

L'Impartial

Protection des vergers à hautes tiges

Les fruits défendus...

Difficiles à cueillir et d'espèces économiquement peu rentables, les fruits des arbres à hautes tiges sont en constante diminution. La Confédération contribue financièrement à leur maintien et le canton de Neuchâtel leur offre une protection dans le cadre de l'aménagement du territoire. Ils sont par ailleurs bien défendus par la fondation «Pro specie rara».

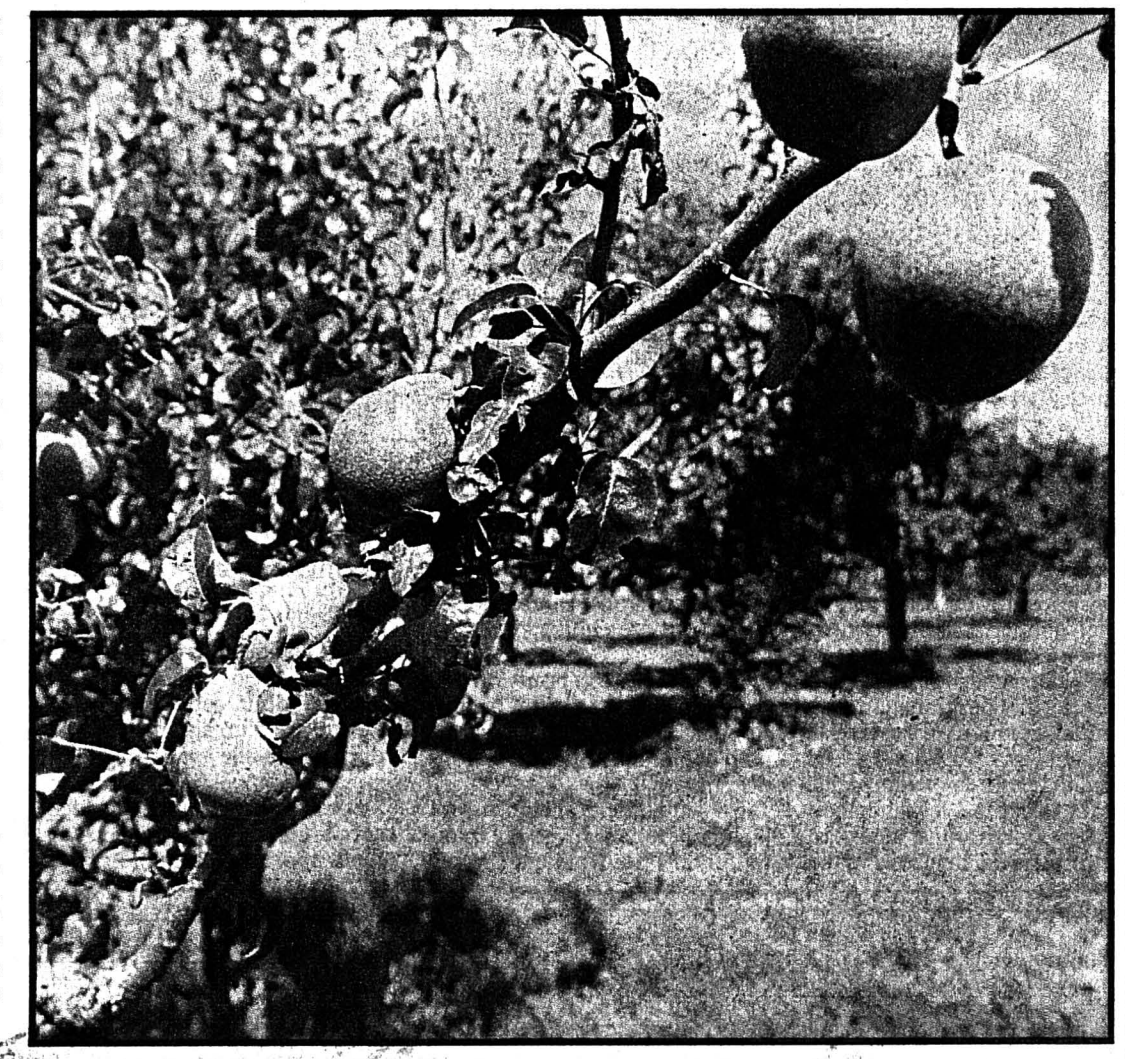

Vergers à hautes tiges
Protégés à Montalchez et à Thielle-Wavre. (Impar-Galley)

En Suisse, le nombre des arbres fruitiers à hautes tiges a diminué de 26% en 10 ans, selon «Pro specie rara» qui a notamment identifié et catalogué plus de sept cents variétés de pommes et de poires!

Dans le canton de Neuchâtel, selon les statistiques dont dispose le Service de l'économie agricole, 27.000 arbres fruitiers à hautes tiges ont été recensés en 1981, dont 8000 pommiers, 3000 poiriers, 4000 cerisiers et 10.000 pruniers (les arbres situés dans les propriétés non agricoles ne sont pas compris).

«Si on admet une densité de 60 arbres par hectare, on peut estimer la superficie des vergers à hautes tiges à quelque 450 hectares», calcule Laurent Lavanchy, chef du Service de l'économie agricole. Les cultures intensives occupaient 25 hectares du territoire neuchâtelois en 1981.

CONTRIBUTION FÉDÉRALE

Dans le cadre des contributions versées pour des prestations écologiques particulières dans l'agriculture, les propriétaires de vergers à hautes tiges recevront dix francs par an et par arbre dès l'année prochaine (l'ordonnance fédérale date du 26 avril 1993).

Les arbres doivent avoir plus d'un mètre soixante de hauteur de tronc et il faut au minimum vingt arbres pour recevoir la contribution qui n'est versée que jusqu'à concurrence de trois cents arbres...

ÉLÉMENT DU PAYSAGE

Les vergers à hautes tiges constituent par ailleurs des éléments importants pour le paysage. Cet élément a été pris en compte dans le cadre de l'aménagement du territoire et les communes de Montalchez et de Thielle-Wavre ont intégré leur protection. Pierre-Alain Rumley, chef du Service de l'aménagement du territoire, n'a pas le sentiment que les vergers à hautes tiges sont menacés de disparition, mais il explique l'objectif de la démarche: «L'aménagement du territoire n'a pas forcément la vocation de se préoccuper de ce qui est déjà perdu. Il peut essayer d'anticiper. Dès le moment où vous avez des vergers qui ont été mis en zone à bâtir, la protection devient délicate, c'est pourquoi on a tendu dans les deux communes concernées à prévenir ce genre de situation».

Les vergers à hautes tiges, mieux conservés en Suisse orientale, produisent pour la plupart des fruits pour la distillation ou des variétés économiquement peu rentables. Leur entretien demande de l'énergie et la récolte présente à la fois des difficultés et des dangers. Pour les familles de paysans, il s'agit d'un grand investissement et le gain n'est pas toujours à la hauteur de l'effort fourni.

Le paiement de dix francs par arbre suffira-t-il à freiner la diminution des arbres fruitiers à hautes tiges? Les variétés naines sont tellement plus accessibles que même les particuliers sont de plus en plus nombreux à les adopter... AT

REGARD

Le paradoxe des subventions

Les arbres constituent des monuments à préserver dans le paysage et leur protection est généralement bien admise dans la population. Sensibilisés depuis plusieurs années, les gens s'émeuvent à chaque mutilation ce qui ne simplifie pas la tâche des paysagistes et des forestiers. On voit même, et de plus en plus fréquemment, des mobilisations de tout un quartier pour sauver la vie menacée d'un arbre bien-aimé.

Les arbres fruitiers à hautes tiges ne sont pas directement menacés, mais certaines variétés ont déjà disparu ou sont en voie d'extinction et c'est, pour une part, dans l'ordre de la nature. L'intervention de l'homme, quand elle n'est pas innocente, peut parfois prêter à sourire. L'exemple donné en matière de verger à hautes tiges démontre en plus la nature paradoxale des actions.

Dès l'année prochaine, les propriétaires de ce type de verger recevront donc une subvention fédérale. Elle devrait contribuer au maintien des espèces et des sites. Or, durant plusieurs années, la Confédération a octroyé des subventions pour la destruction des vergers à hautes tiges! L'objectif était alors de lutter contre l'alcoolisme. En supprimant le fruit, on espérait aussi supprimer le verre qui était dans le fruit...

Annette THORENS

La Chaux-de-Fonds

Le TCS fourbit ses armes

Les mesures mises pour faciliter la circulation des bus avenue Léopold-Robert ne plaisent pas au comité du TCS. Des voix s'élèvent qui accusent les autorités de vouloir faire passer, par petites tranches, le fameux plan de circulation refusé par la commission chargée de l'examiner.

Page 17

Neuchâtel

La «rougeole» des places de parc

La ville n'aime pas les zones rouges de stationnement limitées à 15 heures. Et pourtant, depuis l'installation de la maréchaussée dans le tout nouveau bâtiment administratif des Poudrières, les places de parc du quartier, auparavant blanches, sont affectées par une étrange rougeole...

Page 21

Vellerat

Identité de vues

Les membres de la Commission de la réunification du Parlement jurassien ont été reçus hier à Vellerat. Ceux-ci partagent l'avis des autorités de la commune bernoise: le rattachement de Vellerat au canton du Jura devrait se faire en 1994.

Page 23

Week-end de Braderie à La Chaux-de-Fonds

Circulation interdite ou modifiée

La ville de La Chaux-de-Fonds prépare ses atours de Braderie. La fête débutera vendredi à 14 h et se terminera dimanche en fin de journée. Avis aux automobilistes et aux usagers des transports en commun, la circulation sera supprimée au centre-ville et déviée pour le trafic de transit.

Le Pod et une bonne partie de la vieille ville seront laissés aux 300 stands et guinguettes de la fête et les piétons y seront rois. Pour cela, les conducteurs de véhicules sont priés de se conformer à la signalisation mise en place et aux indications des agents de police.

Il est conseillé d'emprunter les transports publics, dont les parcours sont également modifiés (lire en page 17). L'accès aux parkings couverts du centre-ville (Coop, Metropole-Centre et Grande-Fontaine) est autorisé. Les possibilités de parcage étant restreintes, les emplacements autorisés seront indiqués.

TRAFIC AUTOMOBILE

De vendredi (14 h) à dimanche, la circulation est interdite depuis le Grand-Pont sur les deux artères de l'avenue Léopold-Robert, sur les places de l'Hôtel-de-Ville et du Marché, et sur les rues de la Cure, de la Balance, et du Grenier. Toutefois, vendredi et samedi jusqu'à 14 h, les riverains pourront accéder au secteur compris entre les carrefours Grand-Pont et Métropole (Armes-Réunies).

La circulation est également interdite dans les rues de l'Arsenal, des Musées, du Casino, Daniel-Jeanrichard, Midi et sur la place de la Gare, excepté pour le trafic des bus TC, des PTT, des taxis, des riverains.

Les automobilistes se rendant au parking de Métropole-Centre pourront également passer par la Gare et rue des Musées.

L'accès à la gare et à la poste est autorisé aux livreurs par l'avenue Léopold-Robert depuis le Grand-Pont, le vendredi toute la journée et le samedi jusqu'à 14 heures.

A noter encore que les rues comprises dans le quadrilatère Balance, Paix, Entilles, Ruche, Commerce, Régionaux, Grenier, ainsi que les axes de déviation ci-dessous sont entièrement contrôlés pour permettre un bon déroulement de la manifestation.

DE L'EXTÉRIEUR

Du Locle. – Pour les véhicules provenant de l'extérieur, des déviations sont mises en place. Ceux venant du Locle en direction de Neuchâtel éviteront la ville depuis le giratoire du Grillon, via Chevrolet, Helvétie, Ruche, boulevard de la Liberté; pour ceux qui se dirigeront sur Bienne-Bâle ou Biaufond, ils seront aussi détourner par Grillon, Chevrolet, Crêtets-Ruche, Crêtets, Grenier, Manège, Crêt, Etoile, Fritz-Courvoisier, etc.

De Neuchâtel. – Les véhicules en provenance de Neuchâtel se dirigeant sur Bienne-Bâle et Biaufond, passeront par les rues de l'Hôtel-de-Ville, Gibraltar, Jura, Crêt, Etoile et Fritz-Courvoisier, etc.

De Bienne-Bâle. – Les automobilistes arrivant de Bienne-Bâle en direction de Neuchâtel, emprunteront les rues du Collège, Marais, Fritz-Courvoisier, Etoile, Crêt, Manège et Grenier. Pour gagner Le locle, ils passeront par Collège, Marais, Charrière, Numa-Droz, Forges et rue du Locle; et pour rejoindre la route de Biaufond, ils emprunteront les rues du Collège et de la Pâquerette. (comm-ib)

L'Impartial vous propose son prochain rendez-vous avec les lecteurs

Les pages consacrées à
LA MODE

parutions: 16-22-29 septembre
délai de remise des annonces à Publicitas: 9 septembre

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT
Denise de CEUNINCK

BRÈVES

La Bibliothèque des jeunes fait un tabac

Record de prêts

La Bibliothèque des jeunes, au service des enfants et adolescents depuis quatre décennies – elle marquera son anniversaire à la fin de l'année – fait décidément un tabac. En effet, depuis la rentrée scolaire, chaque client de la BJ a le droit d'emprunter huit livres simultanément contre cinq précédemment. Ainsi, en un seul jour de la semaine dernière, 518 livres ont-ils été empruntés, contre 402 rendus à la BJ de la Ronde. «Je n'avais jamais vu cela», constate Dominique Thomi Baker, responsable de la maison. De plus, les locaux ont été partiellement réaménagés durant l'été, les utilisateurs ont plus d'espace et plus de lumière dans leurs secteurs préférés rue de la Ronde, tandis que la salle d'animation a enfin reçu son nouveau plafond. Par ailleurs, nous avions signalé la participation de classes de la ville au concours de GM Diffusion «Dessine une couverture de livre et donne-lui un titre». 122 dessins d'écoliers de la ville et du Crêt-du-Locle sont exposés jusqu'au 1er octobre à la BJ, les enfants sont invités à sélectionner leur préféré. Et c'est mercredi 6 octobre que les prix récompensant les auteurs plébiscités seront remis, lors d'un goûter. Quant aux après-midi de contes, ils reprendront à la rentrée d'automne, et auront lieu un mercredi sur deux, alternativement dans les deux BJ de la ville. (sg)

Point de repère No 47

Plaisir de lire

Cinq bibliothécaires ont lu et apprécié des auteurs de A (Jacob Ajourni «Bonne fête, le Turc!») à Z (Yvette Z'graggen «La Punta») et ont rassemblé leurs notes au service des emprunteurs. Il s'agit de Gérard Donzé, Franziska Eggel, Isabelle Emmenegger, Florence Mertenat et Nathalie Vogel, qui signent Point de repère No 47. L'exercice avait déjà été affectué l'année dernière, le succès a appelé la récidive et le renouvellement. Pour faire partager un plaisir de lire aux abonnés de la Bibliothèque de la ville, dans les genres suivants: romans, poésie, biographies, documentaires divers et revues.
(sg)

Cours d'introduction des apprentis CFF au Creux

Une semaine en train... et en gare

Halte du Creux, tout le monde monte! Depuis lundi dernier, un convoi de cinq wagons est arrêté sur une voie désaffectée. C'est le domicile temporaire et le lieu d'études improvisé des apprentis d'exploitation CFF qui y suivent cette semaine leur cours d'introduction. La formule originale est une première dans l'histoire de la régie.

Au détour du bois, dans ce paysage sauvage du Creux près des Convers, les promeneurs se sont frotté les yeux: un train est arrêté là et, s'il ne s'en échappaient pas des rires et un fumet de nourriture, il aurait tout du train fantôme.

Mais grimpant dans le wagon, on y trouve Pierre Von Ballmoos, responsable des apprentis de la gare de Bienne. C'est lui qui a eu cette idée de génie: donner le cours d'introduction d'une semaine dans un train et délaisser les habituelles gares et salles de cours. Un coup de sifflet, et le convoi s'est mis en marche.

Tout y est: le wagon-réfectoire et sa cuisine, le wagon couchettes pour dormir, deux autres voitures aménagées en salles de cours et un fourgon pour le matériel. En voiture! Au Creux, une voie abandonnée se prêtait à un arrêt prolongé, l'aimable locataire de la petite gare mettant ses sanitaires à disposition. Linges de cuisine pendus au wagon-cuisine, serviettes de toilette séchant dans le couloir du wagon-lits, le coup d'œil est insolite.

ET SPORT

Jusqu'à vendredi, dix-huit apprentis, dont une jeune fille, ont pris domicile dans ce train original. Ce sont les futurs employés d'exploitation des CFF. Ils viennent du 1er arrondissement, soit de toute la Suisse romande et de Berne; un seul Neuchâtelois, de La Neuveville et quelques Jurassiens se trouvent parmi eux.

Durant les deux ans de leur formation à l'interne, couronnée d'un diplôme CFF, ils apprendront à faire les manœuvres en gare, accrocher et décrocher les locos et wagons, contrôler les freins, transborder les bagages, marchandises et courrier, etc. Un métier qui retrouve de l'attrait puisque les dix apprentis de Suisse romande présents au Creux ont été choisis parmi 80 candidats.

«Le niveau est bon» précise Roland Cardis, maître professionnel, responsable des apprentis d'exploitation du 1er arrondissement.

La seule fille de l'équipe sera la première employée d'exploitation CFF de Romandie, alors que les Suisses alémaniques en comptent déjà quelques-unes. Privilège pour cette pionnière, elle dispose d'un compartiment-couchettes à elle toute seule!

Comme leur futur métier demande un solide physique, ces jeunes apprentis ont un joli programme sportif pour ces quelques jours. Déjà, afin de découvrir la région, ils sont venus des Convers à pied; circuit VTT, course d'orientation, grimpette à Chasseral, matchs de volley, on ne s'embête pas au Creux. Quatre agents-instructeurs encadrent cette joyeuse équipe et dispensent un enseignement bilingue. Un cuisinier et un aide-cuisinier sont à demeure et s'en viennent en ville au ravitaillement, par le rail naturellement, entre deux trains. C'est à faire rêver tous les passsionnés du rail.

I.B.

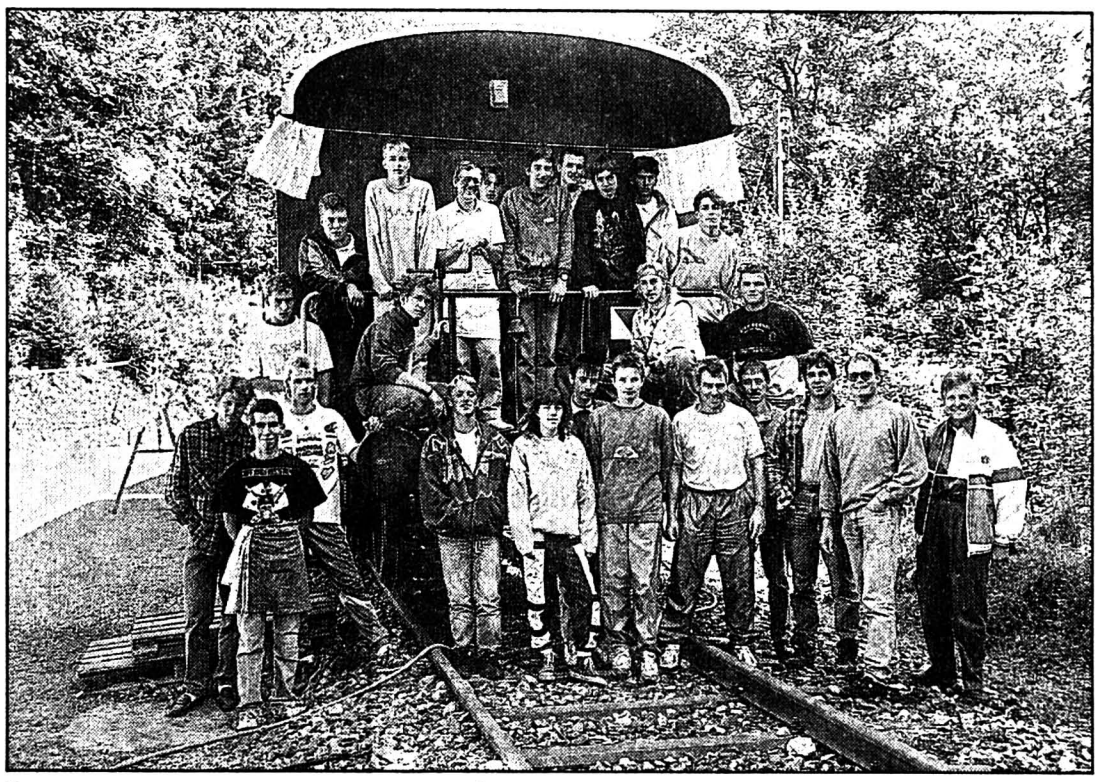

Ils sont en gare.... pour une semaine
Dix-huit apprentis, les moniteurs et les cuisiniers arrêtés au Creux (Convers). (Impar-Gerber)

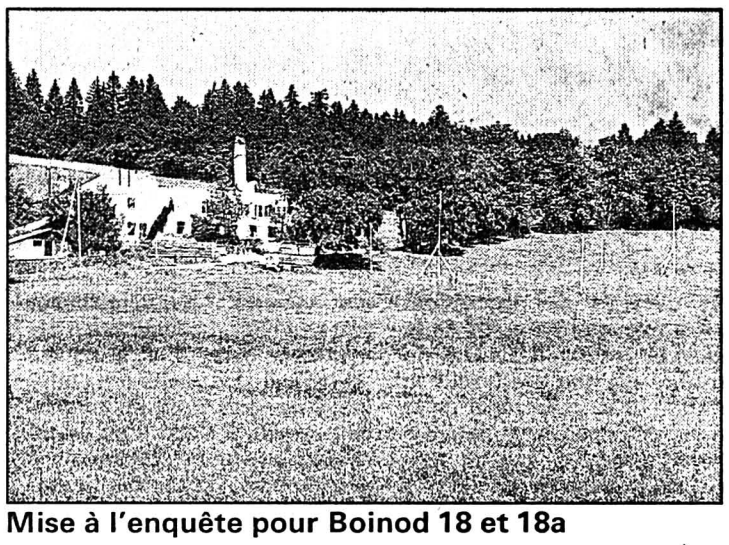

Mise à l'enquête pour Boinod 18 et 18a
Reconstruction de la ferme incendiée et, au sud, les gabarits d'une nouvelle construction, un rural pour chevaux. (Impar-Gerber)

Projet de re-construction à Boinod 18

Urgence pour le bétail

Depuis le 24 mai dernier, jour de l'incendie de la ferme de Boinod 18, le bétail de la famille Rais vit et couche dehors. Après deux fortes gelées, le temps presse pour mettre bovins et chevaux à l'abri. Un projet de construction est déposé mais l'enquête n'est toujours pas close.

En juillet dernier, l'enquête préliminaire sur l'incendie de la ferme de Boinod 18 concluait à un acte criminel intentionnel. Jusqu'à aujourd'hui, aucun coupable n'a pu être appréhendé. «Les interrogatoires de témoins se poursuivent» précise Carla Amodio, juge d'instruction des Montagnes. L'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie attend également les conclusions pénales pour verser son dû; pour l'instant, et comme dans tout incendie, l'ECAI s'est borné à rembourser le prêt hypothécaire à la banque, somme légalement garantie.

Du côté de Boinod, le temps presse; les 50 à 60 têtes de bétail vivent à la belle étoile. «Les vaches ont maigri et attrapent des maladies» constate soucieux Henri Rais. Pour ne pas perdre de précieuses semaines, il a déposé un projet de construction, constitué d'une habitation, d'un hangar, d'un couvert à voiture et d'un rural pour bovins, prévus sur l'emplacement de la ferme incendiée; en nouvelle construction, un rural pour chevaux est projeté au sud de la route. L'ensemble est mis à l'enquête. N'ayant pas encore l'autorisation de démolir les ruines de l'ancienne maison, le fermier envisage de démarrer au moins avec le rural prévu au sud, afin d'abriter son bétail pour l'hiver. (ib)

SOCIÉTÉS LOCALES

Les communications des sociétés locales paraissent chaque jeudi, mais les **programmes permanents** seulement le premier jeudi du mois.

- L'ABEILLE
(Halle des Forges)
Pupillettes lu 18-20 h; Jeunes gymnastes lu 18-20 h; Agrès filles me 13 h 30-17 h 30; Artistiques filles ma-je-ve 17 h 30-20 h; Enfantines 5-7 ans me 14-15 h; Dames me 20-22 h; Mixtes adultes lu 20-22 h; Gymn. douce dames me 20-21 heures.
- BOXING-CLUB
Entraînement lu-ma et je 18 h 30, halle des Forges.
- BRIDGE-CLUB
(Parc 51). – Tous les jours dès 16 h 30, parties libres.
- «CEUX DE LA TCHAUX»
Société de chant et de danse. Collège des Forges: ma 20 h, répétition de chant; je 20 h, répétition de danse. Rens: président, ✆ 23 31 16; directeur chant: ✆ 37 18 50; moniteur danse: ✆ 26 08 35.
- CHŒUR MIXTE DES PAROISSES RÉFORMÉES
Ma, 19 h 45, répétition à l'aula de l'ancien gymnase. Etude pour concert des Rameaux. Réserver le 25 septembre.
- CLUB ALPIN SUISSE
Chalet Mont-d'Amin ouvert. – Sa et di, Mont Maudit, org.: M. Zwahlen, réunion ve dès 18 h au Cercle de l'Ancienne. Chaque me après-midi, sortie des aînés. Renseignements ma dès 18 h, Pierre Favre, ✆ 039/23 12 56.
- CLUB CYNOLOGIQUE
La Chaux-de-Fonds et environs (UCS)
Me, entraînement sur le Communal de la Corbatière dès 18 h pour l'épquipe de compétition; 19 h 30 pour les autres. Excuses et rens.: 038/31 10 76.
- CLUB DES LOISIRS
Groupe promenade
Ve, Les Planchettes. Rendez-vous à la gare, 13 h 30.
- CONTEMPORAINES 1931
Me, 20 h, rencontre au Restaurant de l'Abeille, Paix 83, dans la petite salle.
- CROSS-CLUB
Entraînements, juniors 8-15 ans, je 18 h 15, patinoire, rens.: 26 54 50; adultes, je 18 h 15, les Arêtes, rens.: 28 17 05.
- GROUPEMENT DES CARTOPHILES DU JURA
1er lu du mois; échanges dès 20 h; Brasserie de l'Etoile, rue Fritz-Courvoisier 24.
- ROCK'N ROLL FUNNY JOCKERS
Entraînement au Restaurant de l'Ancien Stand: cours juniors débutants: lu 18-19 h. Club adulte raccordement: lu 19-20 h 30. Club danseurs hobby; lu 20-22 h. Cours débutants (aux Breuleux) ma 19 h 30-21 h. Club juniors avancés: me 18 h 30-20 h. Club adultes avancés: me 20-21 h 30. Club compétition: ve 20-22 h. Le week-end du 3 au 5 septembre, présence nécessaire des membres inscrits au stand de la Fête de la Braderie. Pour tout rens.: ✆ 039/266 548.
- SAMARITAINS
(Section La Chaux-de-Fonds). Rens. et inscriptions pour les cours de samaritains (cours de sauveteurs, cours de 1er secours): Mme A. Brissat, ✆ 23 03 41. Rens. gén: ✆ 23 83 66 (18 h-19 h).
- SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION CYNOLOGIQUE (SEC)
Membre FCS (avec ou sans papier). «Braderie» les 3, 4 et 5 sept, rendez-vous au stand de la SEC près du Printemps. Entraînements, me 19 h. Sa pas d'entraînement. Lieu: Chalet Idéfix, la Combe à l'Ours (derrière la halle d'expertise). Rens.: S. Gross, ✆ 26 49 18.
- TCHOUKBALL CLUB
(La Chaux-de-Fonds)
Entraînements tous les ma à la halle Numa-Droz. Juniors de 18 h à 20 h. Seniors de 20 h à 22 h. Renseignements: Vorpe Alain, ✆ 039/23 97 09.
- UNION CHORALE
Tous les ma, répétition à 20 h, au local, Progrès 23.

SERVICES

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
lu 14-20 h; ma-ve 10-20 h et sa 10-16 h.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES
lu-ve 13 h 45-18 h; sa 10-12 h, 13 h 45-16 h.
- PHARMACIE D'OFFICE
Pillonel, Balancier 7, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ✆ 23 10 17, renseignera.
- URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE
✆ 23 10 17 renseignera.
- HÔPITAL
✆ 27 21 11.

PUBLI-REPORTAGE

Du nouveau à la station-service Aral Maurice Bonny

Rue du Collège 24 à La Chaux-de-Fonds

Le 27 août dernier, le garage Maurice Bonny SA a inauguré en présence de ses clients et amis sa nouvelle station-service Aral, rue du Collège 24 à La Chaux-de-Fonds. Cette dernière fut ainsi équipée du nouveau système actif de récupération des gaz ainsi que d'une reconduction des eaux afin de garantir à l'ensemble de sa clientèle un parfait respect de l'environnement. Cet important investissement permet dès à présent un plus grand confort lors de la prise de carburant.

De plus, il fut installé une nouvelle colonne diesel pour satisfaire de nouveaux besoins.

Tout nouvel adhérent à l'Aral Card ne regrettera pas son choix. Demandez de plus amples renseignements: une surprise vous attend!

132-12008

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT
Denise de CEUNINCK

BRÈVES

Cour de Numa-Droz

Feuilles immortelles

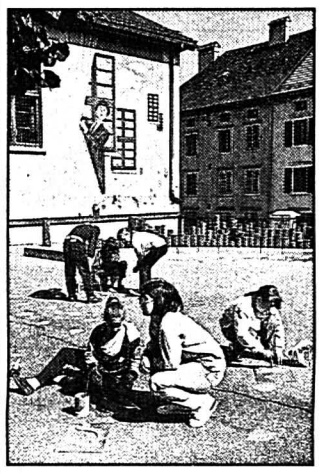

Dans le cadre de l'exposition «Un arbre dans la ville», présentée récemment, le Service des parcs et plantations a souhaité sensibiliser les enfants à la question. Répondant à l'appel, une équipe d'écolières et d'écoliers a ainsi, hier après-midi, dessiné sur le sol de la cour du Centre scolaire de Numa-Droz la belle couronne de feuilles d'un tilleul qui orne le lieu. Par ce marquage inédit, ils ont poursuivi l'exercice fait déjà à la place des Victoires, où les radicelles d'un arbre sont peintes sur le sol, démontrant leur étendue; un autre exemple, avec le dessin de feuilles, est visible à l'avenue Léopold-Robert 84. La semaine prochaine, ce sont les racines d'un hêtre qui seront également mises à nu, mais en peinture, toujours à Numa-Droz, vers le terrain de sport en ouest. Ce sont autant de manières originales de rappeler l'importance des arbres dans la ville.

(ib - Impar-Gerber)

AGENDA

Paroisse Saint-Jean

Installation du pasteur

La Paroisse Saint-Jean sera en fête dimanche 5 septembre pour l'installation de son nouveau pasteur, Denis Petitpierre. Le culte aura lieu au temple St-Jean, à 9 h 45, et sera présidé par le pasteur Nicolas Cochand, modérateur. Mais dès 8 h 30, le café et les croissants attendront les paroissiens et à midi, un repas canadien sera partagé entre tous ceux souhaitant prolonger ces instants de fraternité.

(Imp)

Circulation en ville: initiatives populaires en projet

Le TCS fourbit ses armes

Les mesures mises en place au mois d'août par le Conseil communal pour faciliter la circulation des bus sur l'avenue Léopold-Robert ne plaisent pas au comité du TCS. Des voix s'élèvent qui accusent les autorités de vouloir faire passer, par petites tranches, le fameux plan de circulation refusé par la commission chargée de l'examiner. La nouvelle version devrait être présentée cet automne au Conseil général. En attendant, la résistance s'organise: il y a du référendum et de l'initiative dans l'air.

«C'est la politique du salami!» Delson Diacon, président de la section locale du TCS, est fâché. Pour lui, le Conseil communal essaye de faire passer, par petites tranches, ce que la Commission de circulation n'a pas voulu en un bloc. La première version du plan de circulation prévoyait un trafic séparé: automobiles et camions sur l'une des artères du Pod, piétons, cyclistes et bus sur l'autre.

Lors de sa présentation aux parties intéressées, ce projet avait soulevé un tollé général. Depuis lors, l'exécutif a repris sa copie et doit proposer une nouvelle version au Conseil général cet automne.

Les mesures prises début août pour faciliter la circulation des bus (voir nos éditions du 1er juillet, du 6 et du 10 août)... passent mal, au TCS. L'association s'insurge contre le fait que seule une voie ait été laissée au trafic privé sur l'artère nord de l'avenue: «Alors que le trafic augmente, on diminue la surface disponible», déplore Delson Diacon, «avec pour conséquence de diminuer aussi la fluidité.»

Egalement dans le colimateur du TCS, le zigzag imposé aux automobilistes pour passer devant la poste principale: «On crée volontairement des zones dangereuses, peut-être pour prouver ensuite qu'il faut détourner la circulation.» Un détournement d'accord, mais par une nouvelle route. Le passage d'un plus grand nombre de véhicules par la rue Numa-Droz ou par l'axe Crêtets-Manège-Crêt paraît incongru au TCS: «Trop risqué à cause des collèges».

GAGNER SUR LES TROTTOIRS

Pour ce qui est de la largeur du Pod, le comité du TCS a une proposition: «Nous sommes d'accord pour qu'il y ait des couloirs de bus. D'accord également pour qu'on supprime des places de parc relativement dangereuses, à condition que ces pertes soient compensées par des places gratuites pendant une heure et demie, soit l'équivalent de la zone bleue. Mais cela ne doit pas se faire au détriment du trafic privé.» L'idée serait d'élargir l'artère nord, plus étroite, en prenant soit sur le trottoir central, soit sur le trottoir nord, pour avoir trois voies dans chaque sens. S'il le faut, le TCS lancera une initiative pour faire passer cette idée. «Certes, cela coûterait plus cher que de simples mesures de marquage», reconnaît Delson Diacon. Mais il estime que cette solution serait tout de même plus avantageuse que le plan de circulation refusé.

L'accès au parking Metropole-Centre soulève aussi quelques controverses: «On a créé un carrefour avec signalisations lumineuses de trop.» Le TCS préfère une autre option: faire passer les véhicules désirant se rendre au centre commercial par la place de la Gare, en obliquant au carrefour existant déjà. Et en rétablissant le passage par la rue des Musées, devant la tour de la Gare. Là aussi, le mode de l'initiative populaire est envisagé. La bataille du macadam est donc loin d'être terminée, et l'automne risque d'être chaud.

A.M.

Avenue Léopold-Robert
Laisser une seule voie au trafic privé sur l'artère nord? Le TCS n'est pas d'accord. (Impar-Gerber)

Parcours modifiés pour les TC

La Braderie et les bus

Malgré le Pod envahi par la fête et les nombreuses déviations mises en place, les bus des TC continueront de rouler durant les trois jours de liesse. Leurs parcours sont modifiés ainsi que certains arrêts. Mais il est chaudement recommandé de les utiliser.

HORAIRES

Si les parcours changent, les horaires restent habituels vendredi jusqu'à 19 h, puis passent à 20 minutes, avec départs de la Gare aux 10, 30, 50, pour toutes les lignes, jusqu'à 00 h 50, dernier départ. Samedi, l'horaire est habituel jusqu'à 14 h.

Puis, dès 14 h 10, pour Eplatures, Breguet, Recorne, Hôpital et Charrière, les départs se font rue de la Serre (Magasin Reymond), toutes les 20 minutes; dernier départ, 00 h 50. Dimanche, pour les mêmes directions, dès 06 h 50, toutes les 20 minutes, jusqu'à 19 h environ.

Samedi, dès 14 h 10, départ de la Gare pour Arêtes, Patinoire et Foulets, avec courses à 10, 30 et 50, jusqu'à 00 h 50, dernier départ. Dimanche, dès 06 h 50, toujours départ de la Gare et service à 20 minutes sur ces lignes, soit aux 50, 30 et 10.

Le trafic des bus sera totalement interrompu samedi soir de 21 h 50 à 22 h 10 et dimanche de 14 h 50 à 16 h 10.

PARCOURS

Pour toute la journée vendredi, ainsi que samedi jusqu'à 14 h, et dimanche dès 19 h environ, les trajets sont modifiés sur certaines lignes.

Ligne 2. – Gare, Terminus, Léopold-Robert (nord), Abeille, Serre, Dr Coullery, Numa-Droz, Charrière, Numa-Droz, Modulor, Serre, Abeille, Ld-Robert (sud), Gare, Ld-Robert (nord), Eplatures, retour habituel.

Ligne 4. – Gare, Breguet, Gare, parcours habituel, tourne autour de la Poste. Pour l'Hôpital, le bus passe par Gare, Terminus, Léopold-Robert (nord), Abeille, Serre, Dr Coullery, A.-M. Piaget, Hôpital, A.-M. Piaget, Modulor, Serre, Abeille, Gare.

Ligne 1. – Gare, Recorne, Gare, parcours habituel, tourne autour de la Poste.

Ligne 1 et 3. – Gare-Foulets-Gare (parcours habituel) puis Gare, Musées, Grenier, Promenade, Patinoire, Grand-Pont, Gare, Musées, Grenier, F.-Courvoisier, Etoile, Arêtes, Etoile, F.-Courvoisier, Grenier, Musées, Gare, Foulets.

Ligne 10. – City-Sombaille-City-Plaisance, parcours habituel, ne circule pas le dimanche.

Ligne 11. – Place de l'Hôtel-de-Ville, Hôtel-de-Ville, Cerisier, Hôtel-de-Ville, Promenade, Manège, Grenier, Musées, Gare, Musées, Grenier, F.-Courvoisier, Prés-de-la-Ronde, Collège, Marais, F.-Courvoisier, Place de l'Hôtel-de-Ville; ne circule pas le dimanche.

Samedi dès 14 h 10 et dimanche, jusqu'à 19 h environ, les parcours sont les suivants:

Ligne 2. – Serre (Reymond), Dr Coullery, Numa-Droz, Charrière, Numa-Droz, Modulor, Serre (Reymond), Serre, Pouillerel, Ld-Robert, Eplatures, Forges, Mogarten, Ld-Robert, Pouillerel, Serre.

Attention, dimanche de 12 h à 19 h, ce bus passe par Serre, Maire-Sandoz ou vice-versa.

Ligne 4. – Serre (Reymond), Armes-Réunies, Numa-Droz, Breguet, Numa-Droz, Pouillerel, Serre, Dr Coullery, A.-M. Piaget, Hôpital, A.-M. Piaget, Modulor, Serre (Reymond).

Ligne 1. – Serre (Reymond), Armes-Réunies, Nord, Recorne, Nord, Pouillerel, Numa-Doz, Modulor, Serre (Reymond).

Lignes 1 et 3. – Gare, Musées, Commerce, Ruche, Crêtets, Foulets, Crêtets, Croisée, Commerce, Musées, Gare, Musées, Grenier, Promenade, Patinoire, boulevard de la Liberté, Crêtets, Croisée, Commerce, Musées, Gare, Musées, Grenier, Place Hôtel-de-Ville, F.-Courvoisier, Etoile, Arêtes, Etoile, F.-Courvoisier, Place Hôtel-de-Ville, Grenier, Musées, Gare.

Dimanche, pendant le rapatriement des chars sur la rue des Crêtets, ce bus passe par Helvétie, de 16 à 17 h, environ.

ARRÊTS SUPPRIMÉS

Seront supprimés, pour les trois jours, les arrêts de Jeanrichard, Théâtre, Coullery, Grande-Fontaine, Place du Marché, Versoix, Grand-Temple, Espacité, Printemps, Châtelot et Arc-en-Ciel; samedi dès 14 h 10 et dimanche jusqu'à 19 h, seront également supprimés les arrêts de Métropole, Notre-Dame, ainsi Grand-Pont (dimanche de 12 à 19 h).

ARRÊTS PROVISOIRES

Musées, Grenier/Promenade, Hôtel-de-Ville, Scala, Serre/Dr Coullery, Numa-Droz (piscine); samedi dès 14 h 10 et dimanche, autres arrêts provisoires, à Serre (Reymond), et Crêtets 87/89; dimanche de 12 h à 19 h, ajouter Serre 117. (comm-Imp)

AUJOURD'HUI

LA CHAUX-DE-FONDS

- DISCO
  César's discothèque
  Di-je, 21 h 30 - 2 h;
  ve + sa, 21 h 30 - 4 h.
- THÉÂTRE
  «Un long été à Istanbul», de Nedim Gursel, par le Théâtre Rumeur
  Temple-Allemand
  20 h 30.

Course de caisses à savon à La Sagne

Le 13 était au départ

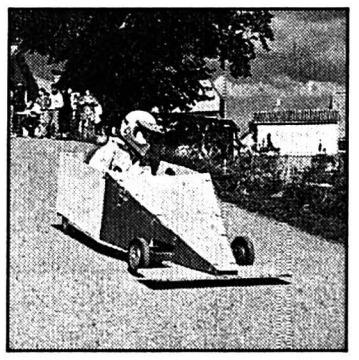

«Freine pas! Pourquoi tu freines?» Dimanche après-midi, les fans s'égosillaient au bord de la route du Coin, à La Sagne, où deux équipes de jeunes du village avaient organisé une course de (vraies) caisses à savon.

«Papas sagnards, à vos outils!» avaient enjoint les jeunes organisateurs (l'équipe du camp d'été et le Crazy Bog) à leurs concitoyens. Ils ont été entendus, témoins les quinze voitures au départ. L'art du bricolage dans toute son ingéniosité: des cageots, des roues de poussette ou de vélomoteur, des carosseries de pavatex, de la ficelle, des freins et de l'huile de coude. A signaler une Rolls somptueuse, petite statue ailée y compris; un pilote plié en quatre dans un superbe container bleu céleste timbré «Dolly box»; et un vrai lit monté sur roues de char, flanqué de trois infirmiers casse-cou. Une pensée aussi pour les conducteurs malchanceux du numéro... 13, la voiture jaune canari du local des jeunes, qui n'a hélas pas résisté au deuxième virage. En haut de la côte, les organisateurs, privés de visibilité, se faisaient des cheveux blancs. «Il reste quelque chose de notre belle auto?» A voir, pas des masses. «Ben quoi, elle roule toujours!» rétorquait le pilote à ses collègues qui le sermonnaient d'importance. Mais elle participera quand même à la course de l'année prochaine, promet Sylvain Bettex. Car il y aura bien sûr d'autres éditions, pour la plus grande joie des pilotes... et de leurs pères, qui composaient une équipe technique ad hoc lors des pannes.

Tous les concurrents ont reçu quelque chose. Voici les gagnants: catégorie 5-10 ans: Hugo Gentil; catégorie 10-15 ans: Steevie Grandjean, ex aequo avec Marion Chappuis; catégorie 15 ans et plus: Gilles Herren. (cld)

NAISSANCE

Manon et Mahée ont
le plaisir de vous présenter

ADELINE
et
GAUTHIER

nés le 1er septembre 1993,
à la Maternité de l'Hôpital
de La Chaux-de-Fonds

Famille Jimmy et Véronique
PETREMAND-BASTARDOZ
Côte 12
2300 La Chaux-de-Fonds

132-510508

PUBLICITÉ

HONDA

SAMEDI 4 SEPTEMBRE
de 8 à 16 heures

VENEZ BRADER...
TOUS NOS VÉHICULES EXPOSÉS!
DES SURPRISES DE TAILLE
VOUS ATTENDENT...

Garage des Eplatures
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/26 04 55

132-12969

LA CHAUX-DU-MILIEU
Grande salle
Vendredi 3 septembre, à 20 h 15

MATCH AU LOTO de la Fanfare

Superbes quines, 2 tours royaux
Abonnement 30 tours, Fr. 15.–
2 abonnements = 3e carte gratuite
132-500415

Vélo Club
«LA PÉDALE LOCLOISE»

22e Course de côte: Le Locle – Sommartel

Samedi 4 septembre 1993

Amateurs – Juniors – Seniors
Populaires – VTT

Stade des Jeanneret:
1er départ: 14 h 15
132-501249

GASTRONOMIE

RESTAURANT DE LA PLACE
2416 Les Brenets
Se recommande: fam. J.-P. Robert
Tél. 039/32 10 01
Fermé le lundi dès 14 h et mardi
157-14426

IMMOBILIER

GÉRANCE CHARLES BERSET
LA CHAUX-DE-FONDS
✆ 039/23 78 33

À LOUER
POUR DATE À CONVENIR

APPARTEMENTS
de 1, 2 et 3 pièces, chauffage central, salles de bains, balcons, rue de l'Arc-en-Ciel.

APPARTEMENT
de 4 pièces, tout confort, entièrement remis à neuf. Loyer de **Fr. 960.–**, charges comprises.

LOCAUX
à l'usage de magasin et dépôt, grand garage, tout confort, environ 190 m², rue de la Fiaz.

APPARTEMENTS
de 5 et 6 pièces, chauffage central, salle de bains, cheminée de salon ou poêle suédois, au centre de la ville.
132-12082

À VENDRE

GRAND APPARTEMENT

magnifique situation. Grand living avec cheminée, 4 chambres à coucher, cuisine entièrement équipée et coin à manger. 2 salles d'eau. Balcon en ouest. Garage pour 2 voitures. Libre pour tout de suite ou date à convenir.

GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87, ✆ 039/23 78 33
470-119

LOGEZ-VOUS AU LOCLE
Appartement 3 pièces, balcon.
Mensualités dès Fr. 612.– + charges.
✆ 038/24 57 31
28-440

A vendre

immeuble locatif

de 32 appartements de 2 et 3 pièces + 12 garages individuels, sur 2500 m² de terrain env.

Prix de vente: valeur de rendement à 6%.
Importante réserve locative.
Ecrire sous chiffres L 132-744467, à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

GASTRONOMIE

Hôtel de la Couronne
Ed. Senn, chef de cuisine
Les Brenets, ✆ 039/32 11 37

Menu dimanche 5 septembre
Cocktail de homard et langouste au vinaigre de framboise
ou 3 terrines
• • •
Deux filets rôtis au four
Sauce morilles
Pommes fondantes
Légume
• • •
Dessert
• • •
Café – Mignardises
Fr. 26.50
Réservation appréciée
157-14308

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...
Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.
Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

DIVERS

INDIANA'S JONE
(Parcours d'aventure avec SAUT A L'ELASTIQUE)

FINALE DES JEUX DU DOUBS
LES 16 & 17 OCTOBRE 1993
Equipes de 3 personnes
(1 femme par équipe)
INFO + INSCRIPTION
ELASTIC JUMP 039 31.68.08
157-14448/4×4

A LOUER
Quartier piscine
La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENTS DE 2 et 3 PIÈCES

avec cuisine agencée, salle de bains, W.-C., ascenseur, garages à disposition. Libre à convenir.
132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE – 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

ESPACE PHYSIO

MARYSE LOUIS
Physiothérapeute diplômée
rue des Envers 48, 2400 Le Locle
vous informe
qu'elle débute son activité de physiothérapeute
dès le 1er septembre 1993
à domicile et au centre

Tél. 039/31 85 85
157-500416

L'Aide suisse aux montagnards

Une aide dans son propre pays

Demandez notre bulletin de versement
Téléphone 01/710 88 33

Police-secours: 117

Vente de poissons frais

Chaque vendredi de 8 h. à 12 h.

En promotion le 3 septembre 1993 :

Filets de dorsch

(sans arêtes)

100 g Fr. 1.25
au lieu de 1.60

dans les magasins suivants :

- Super Centre Ville, La Chaux-de-Fonds
- Super Centre Delémont
- Centre Porrentruy
- Centre Bévilard-Malleray
- Centre Tramelan
- Centre Bassecourt
- Centre Saignelégier
- Centre Le Locle
- Centre Moutier
- Centre Sonceboz

132-12081

coop La Chaux-de-Fonds

ADOPTEZ LE BUS-LOCAL...

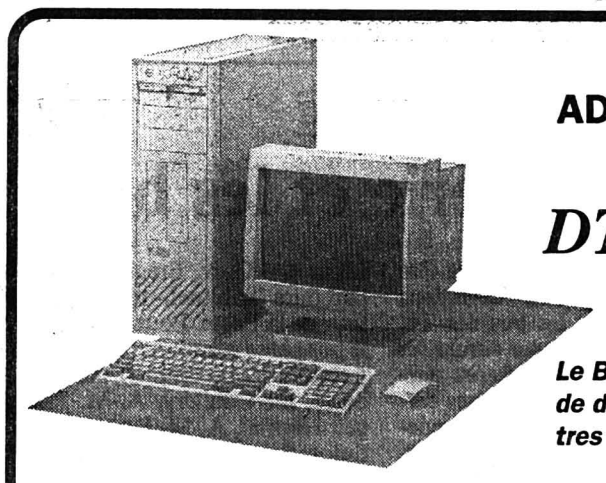

DTK COMPUTER

Le Bus Local VESA permet des échanges de données 4 fois plus rapides que les autres normes !

***DTK* 486 DX/33 VESA : 2883.-**

ET TOUJOURS NOTRE CLINIQUE PC pour vos transformations, réparations, et améliorations
157-14408

INFELEC SA Tél. 039 32 15 32 Fax 039 31 47 30
Girardet 29 1er étage 2400 Le Locle

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 131

Mary Higgins Clark

La clinique du docteur H.

Roman

Droits réservés: éditions Albin Michel et Sciaky presse, à Paris

»Le corps s'est écrasé sur le toit d'une aile du bâtiment.» Venant de Central Park sud, les sirènes d'une ambulance et des voitures de police se rapprochaient en un fracas étourdissant.

Avec une certitude désespérée, Chris se dirigea vers le bureau du concierge. «Qui est-ce?» demanda-t-il. Il avait pris un ton cassant, autoritaire, laissant entendre qu'il avait le droit de savoir.

«Le docteur Emmet Salem. C'était un gros ponte de l'AMA. Chambre 3219.»

Marchant du pas mécanique d'un automate, Chris poussa la porte à tambour qui donnait sur la cinquante-huitième rue. Un taxi roulait vers l'est de la ville. Il le héla, monta dans la voiture et s'enfonça dans le siège en fermant les yeux. «La Guardia, s'il vous plaît, dit-il. Aéroport des lignes intérieures.»

Il y avait un vol à dix-neuf heures pour Miami. Il pouvait l'attraper.

Dans trois heures, il serait avec Joan.

Il devait voir Joan, essayer de lui faire comprendre avant d'être arrêté.

Chapitre 38

Jennifer ouvrit la porte au moment où Katie arrivait. «Salut», dit-elle d'une voix joyeuse en l'embrassant avec fougue. Elles se sourirent. Avec ses yeux d'un bleu profond et son teint mat, Jennifer était une réplique de Katie en plus jeune.

«Salut, Jennie. Comment te sens-tu?

– Très bien. Et toi? J'étais si inquiète quand Maman m'a raconté ton accident. Tu es sûre que tu vas bien maintenant?

– Disons que la semaine prochaine je serai en pleine forme.» Elle changea de sujet. «Tout le monde est là?

– Tout le monde. Le docteur Richard est là aussi... Tu sais quelle a été sa première question?

– Non.

– Katie est-elle arrivée? Je te jure qu'il en pince pour toi, Katie. Maman et Papa le pensent aussi. Je les ai entendus en parler. Et toi? Tu es amoureuse de lui?

– Jennifer!» Mi-amusée, mi irritée, Katie monta les quelques marches qui menaient au petit bureau à l'arrière de la maison, puis jeta un coup d'œil par-dessus son épaule. «Où sont les enfants?

– Maman les a envoyés dîner avec une baby-sitter dans un McDonald avant d'aller au cinéma. Elle a dit que le bébé des Berkeley ne dormirait jamais si les jumeaux restaient à la maison.

– Bien raisonné», murmura Katie. Elle traversa le couloir et se dirigea vers le petit bureau. Elle était rentrée chez elle prendre une douche et se changer après avoir quitté Gana Krupshak. Elle était partie de chez elle à dix-huit heures quinze en pensant: dans quelques minutes Chris sera dans le bureau de Scott, en train d'être interrogé... (A suivre)

Rédaction du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

AGENDA

Paroisse catholique

Deux pèlerinages

Le «Lien» signale que les paroisses catholiques du district du Locle organisent deux pèlerinages. Le premier est prévu pour le dimanche 19 septembre. Il s'agit du pèlerinage de l'Eau vive (malades et handicapés, problèmes de l'alcool) à l'Abbaye de St-Maurice en Valais. Le second, le pèlerinage du Rosaire, aura lieu à Lourdes du 4 au 9 octobre. Une documentation est à disposition à la cure ou au fond de l'église. (Imp)

Accordéonistes de La Brévine

Appel aux anciens membres

Le club des accordéonistes de La Brévine «L'Echo des sapins» fête cette année son cinquantième anniversaire. A cette occasion, il met sur pied le 2 octobre prochain une grande manifestation de jubilé réservée à ses anciens membres et à ses musiciens actuels. Quelque 130 invitations ont été envoyées. Le comité espère n'avoir oublié personne. Celles et cèux qui seraient dans cette situation peuvent prendre contact avec Christiane Vuillemez, tél. (039) 36.14.25. (paf)

Nouveaux ingénieurs diplômés

La cérémonie de remise des diplômes aux ingénieurs ETS aura lieu samedi 4 septembre prochain à 9 h 30 au Temple du Moutier. Au cours de cette manifestation, l'assistance entendra des allocutions du directeur de l'EICN Samuel Jaccard et du conseiller d'Etat Jean Guinand, ainsi que des intermèdes musicaux. A souligner que pour la première fois de toute la vie de l'école, quatre jeunes filles recevront leur diplôme d'ingénieur. (Imp)

P'tits-déj

Uniquement à la cure

Nous avons annoncé, dans notre édition de lundi dernier, que la paroisse protestante du Locle servira chaque samedi matin, dès le 4 septembre, des petits-déjeuners de 8 h à 10 h. Et ce à un prix modique, dans le but malgré tout de renflouer la caisse paroissiale. Compte tenu des actuels travaux entrepris à la rue des Envers, ce service ne sera assuré qu'à la cure, Grande-Rue 9 et non plus à la Maison de paroisse sise à la rue actuellement en cours de réfection. (Imp)

Les Ponts-de-Martel: chants de Noël sur disque compact

Silence, on enregistre!

Fruit d'un colossal travail de plusieurs mois, un chœur d'enfants des Ponts-de-Martel, le chœur mixte Da Camera de Neuchâtel, des solistes et un groupe d'instrumentistes professionnels de Suisse romande enregistrent actuellement l'intégrale des 45 Noëls populaires harmonisés par le compositeur neuchâtelois, René Gerber. Le double disque compact (120 minutes de musique) qui en résultera sortira de presse pour les fêtes de fin d'année. Derrière lui se cache un formidable déploiement de forces vives, sans lesquelles l'aventure n'aurait jamais démarré.

Personne ne s'imagine l'énergie qu'il faut pour mener à bien un tel bastringue; d'autant plus que René Gerber – en «mettant en scène» des gosses, des adultes et des musiciens – veut donner à ses Noëls chantés en français de multiples contrastes. «Les choses ingénues, prenantes, conviennent très bien aux enfants. Les parties sonores, sensuelles sont plutôt l'apanage d'un sopprano. Les passages a capella, plus délicats, sont réservés aux adultes. Les mélodies extériorisées s'adressent à tout le monde», dit-il.

Pour le directeur Pascal Mayer, l'ensemble n'est pas évident à gérer: «Cependant, l'expérience est enrichissante pour chacun. Car il s'agit d'aller au maximum de ses possibilités, voire de dépasser ses limites». Pour le chœur d'enfants, la démarche est légèrement différente. Au fil des très nombreuses répétitions, son responsable Olivier Ecklin, enseignant aux Ponts-de-Martel, s'est attaché à travailler la sonorité, la couleur, les respirations et la pose de la voix: «Il est nécessaire de faire comprendre les exigences pour améliorer sans cesse la qualité».

S'il est parfois indispensable de seriner quinze fois les mêmes mesures, le but avoué est de conserver la fraîcheur et la spontanéité des jeunes chanteurs. D'abord prévu à l'église catholique de Peseux, l'enregistrement, effectué par le studio fribourgeois Artlab, s'est finalement déroulé au Temple des Ponts-de-Martel, en raison de l'excellente acoustique du lieu. Cela a valu quelques aménagements: déviation de la circulation sur la route cantonale, arrêt des cloches, déplacement d'un mariage, pose d'une isolation sur certains vitraux...

Chœurs réunis
L'enregistrement d'un CD en point de mire. (Favre)

Cette monstre organisation n'aurait pas été possible sans l'appui de la commune, de la commission scolaire et des parents: «Des sacrifices, des pleurs, il y en a eu. Pourtant, je crois que tous ont compris le privilège unique et exceptionnel d'enregistrer un disque», souffle M. Ecklin. Certes, la fatigue aidant, les instants de découragement et de lassitude ont été inévitables. Un fantastique esprit d'équipe a suffi pour les maîtriser. La prise de son se termine dimanche. Point d'orgue du périple, un concert public est programmé au Temple du Bas de Neuchâtel le 22 décembre prochain.

PAF

Coopération transfrontalière

Jurassien au secrétariat de la CTJ

Réunis hier à Morteau, les instances dirigeantes de la CTJ (Communauté de travail du Jura) au sein de laquelle siège notamment un conseiller d'Etat des cantons de Vaud, Berne, Neuchâtel et Jura ont ratifié la nomination de Jacques Stadelmann au poste de secrétaire suisse de cet organisme de coopération transfrontalière avec la Franche-Comté (Départements du Doubs, du Jura, de Haute-Saône et Territoire de Belfort).

Ainsi que «L'Impartial» l'annonçait samedi dernier, M. Stadelmann, élu socialiste, démissionnera de sa fonction de maire de Delémont pour reprendre ses nouvelles fonctions dans des bureaux qui seront ouverts à La Chaux-de-Fonds.

Réuni sous la présidence du conseiller d'Etat vaudois Pierre Voisin, le comité de la CTJ a relevé que la création de ce poste traduit la volonté du comité suisse de cet organisme de renforcer et développer la coopération de l'Arc jurassien. M. Stadelmann entrera en fonction le 1er janvier prochain et aura d'ici là déposé son mandat de président de l'exécutif de la capitale jurassienne qu'il détient depuis 1981.

Candidat malheureux, fin juin dernier, à un poste de ministre dans le canton du Jura – en fait battu par Odile Montavon – le nouveau secrétaire suisse permanent de la CTJ maîtrise déjà fort bien les problèmes de coopération transfrontalière. Il était déjà membre de la délégation suisse à la Conférence permanente des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe.

Mais il aura du pain sur la planche pour faire briller, côté suisse du moins, l'aura de la CTJ dont on a jusqu'ici constaté le manque d'efficacité, à peine pallié par une abondance de discours peu porteurs et de publications qui en sont restées au stade de prospectus. (jcp)

Jean-Jacques Devaux à la Grange

Le rire contre la bêtise

Jean-Jacques Devaux
Ne pas se fier à sa bonne tête... (La Grange)

Premier spectacle de la nouvelle saison à La Grange: Jean-Jacques Devaux, qui remplace Valardy prévu initialement au programme. En passe d'entrer dans le peloton de tête des comiques français, Devaux, avec sa bonne tête et son physique confortable égratigne tout le monde, lui compris et prend pour cible la bêtise et l'intolérance. Vaste programme.

Jean-Jacques Devaux présente à La Grange «Quand on arrive en ville», du nom d'une des chansons de l'opéra-rock de Michel Berger «Starmania», mettant en scène un employé du Ministère de la ville chargé d'apprendre à un groupe de personnes comment survivre dans une grande agglomération.

Habitué de «La Classe» sur FR3, il a déjà un large éventail d'activités à son actif: théâtre, one man shows, cinéma, radio, TV, auteur, metteur en scène. Il a eu la révélation de sa carrière le jour du bac, qui reste pour lui un jour cauchemardesque. Il avait acheté quatre beaux stylos pour épater ses copains. Au moment de les exhiber, catastrophe: les stylos avaient fui, sa veste n'était plus qu'une énorme tache d'encre. «Ce fut mon premier gag: j'ai fini comédien». Pour notre plus grande joie. «Avec sa grande gueule sympathique de gentil Français, il envoie les pires vérités et vacheries et passe tout notre petit monde à la mitraillette jusqu'à la mort de rire du public», écrit la critique. Sarcastique, grinçant, tendre, drôle, horrible, «un homme au sang chaud qui crie haut et fort ce qui lui reste coincé en travers de la gorge», Jean-Jacques Devaux avoue lui-même que «la connerie m'énerve de plus en plus, mais elle me fascine tellement!» (cld)

● *Jean-Jacques Devaux, jeudi 9, vendredi 10, lundi 13 septembre à 20 h 30 et dimanche 12 septembre à 18 h à La Grange. Réservations à l'OTMN, D.-Jean-Richard 31 au Locle, tél. 31.43.30.*

Places gratuites

A l'occasion de ce spectacle, 20 places gratuites sont offertes. Pour participer au tirage au sort, veuillez répondre à la question suivante: Quel est le pire souvenir de Jean-Jacques Devaux?

Les réponses sont à envoyer, sur cartes postales, avant samedi 4 septembre à minuit à: «L'Impartial», service de promotion, 14, rue Neuve, 2300 La Chaux-de-Fonds. Les gagnants seront avertis personnellement.

Marché d'automne et fête de la bière

Deux jours de chaude ambiance!

Le grand marché d'automne organisé par l'ADL commence vendredi 1er octobre en musique, sous le grand chapiteau chauffé installé place Bournot. Soirée espagnole au programme, de 18 h à 2 h du matin, avec les groupes folkloriques Bretemas e Raiolas et Sol de Andalucia, en collaboration avec le centre Gallego. Sangria, calamars et grillades au menu. De plus, une partie disco sera animée par José Berenguer.

Samedi 2 octobre, on pourra prendre le petit déj' dès 7 h 30 sous le chapiteau. Et de 8 h à 16 h, un grand marché d'artisanat s'exposera aux alentours du chapiteau, avec bijoux, poterie, fabrication de sabots, boulanger, oignons tressés, et on en passe.

Une vingtaine d'inscriptions sont arrivées à ce jour. Tous les exposants intéressés peuvent écrire à l'ADL, case postale 386, au Locle. Pour le soir, une grande nouveauté. La fanfare de Bischofszell (TG), qui fait sa sortie annuelle, a choisi de venir au Locle, en raison de ce marché et de la fête de la bière. Ses 45 musiciens donneront un concert de 45 min. à partir de 19 h 45.

Dès 21 h, place à la fête de la bière en compagnie de vieilles connaissances: les sept Troubadours bavarois. Avec permission jusqu'à 2 heures du matin. (cld)

SERVICES

- PHARMACIE D'OFFICE
Mariotti, jusqu'à 20 h. Ensuite ✆ 31 10 17 renseignera.
- PERMANENCE MÉDICALE
✆ 31 10 17, ou service d'urgence de l'Hôpital, ✆ 34 11 44.

ACL

Riche programme

Par un feuillet distribué tous ménages, l'Association des concerts du Locle (ACL) fait connaître le programme de sa prochaine saison en fixant six rendez-vous aux mélomanes du Locle et de la région. A commencer par le 3 octobre avec l'Ensemble François le Grand. Dernier concert pour 1993, le 12 novembre avec le Duo piano - Balalaïka. Reprise le 21 janvier avec un duo de guitares alors que la traditionnelle visite de l'Orchestre de chambre de Neuchâtel a été fixée au 19 février. Le 25 mars le Trio de Prague sera au Locle. La saison se terminera le 29 avril avec le pianiste Bernard Pfister. Nous aurons l'occasion de revenir en détail sur la présentation de cette riche saison proposée par l'ACL. (Imp)

Rédaction du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVE

Charmauvillers
Voleur arrêté

La gendarmerie de Maîche a arrêté un jeune marginal de 24 ans, auteur de dix vols dans les maisons et véhicules de ses voisins, à Charmauvillers. D'avril à août, il a dérobé des numéraires, du vin, du miel, du papier de toilette et des effets en tous genres, en s'introduisant dans les habitations du village, négligemment laissées ouvertes par leurs propriétaires absents. Il a reconnu également le pillage du tronc de la chapelle du Bief d'Etoz. Gardé à vue et remis en liberté, il devra répondre de ses actes devant le tribunal correctionnel. (pr.a.)

AGENDA

Fête de la saucisse
L'heure des récompenses

Les participants aux concours liés à l'organisation de la Fête de la saucisse à Morteau seront récompensés suivant le calendrier suivant: jeudi 9 septembre à 19 heures, au Crédit Mutuel, pour le concours de vitrines et jeudi 16 septembre, à Bricomarché, pour le concours de dessins. Le Comité des fêtes tirera un premier bilan avec les partenaires de la fête lors d'une réunion, vendredi 17 septembre, à 19 heures au Château Pertusier. (dry)

Courtefontaine
Colloque Célestin Faivre

A l'initiative du groupement d'échanges et d'études, «Hommes et terroirs du Clos du Doubs», un colloque est organisé le samedi 4 septembre à Courtefontaine à l'occasion du centenaire de la mort du chanoine Célestin Faivre. Cette personnalité née et inhumée à Indevillers a fondé la première école d'horlogerie à Besançon et a joué un rôle précurseur au service de l'amélioration des conditions d'accueil dans les prisons. (pr.a)

Maîche
Fête de l'amitié

Le mouvement chrétien dans le monde rural organise une fête de l'amitié le dimanche 5 septembre au collège Saint-Joseph à Maîche. Accueil des participants à 10 h 30, célébration à 11 h, apéritif offert, repas tiré du sac, animation l'après-midi. (pr.a)

Etablissements Cattin à Morteau: le 13e mois devant les prud'hommes

Le bras de fer

Les prud'hommes examineront le 9 septembre l'action en référé des salariés de Cattin privés de leur 13e mois. Le bras de fer est donc engagé entre la direction de cette société horlogère de Morteau et le personnel, la section CGT du comité d'entreprise défendant les intérêts des 30 salariés.

Quinze d'entre eux ont donc décidé de porter l'affaire en justice, sûrs de gagner devant les prud'hommes, mais aussi et surtout pour montrer à leur employeur qu'ils ne sont pas prêts à se laisser tondre la laine sur le dos sans réagir.

«M. Bommer a-t-il cru acheter une bergerie?», interroge Nicanor Ortiz, secrétaire du comité d'entreprise. Le non-versement inattendu de la moitié du 13e mois à la veille des congés comme cela se pratiquait traditionnellement depuis 1967, a radicalisé l'attitude de la CGT de Cattin qui était pourtant assez effacée depuis le rachat de l'entreprise par Paul Bommer en décembre dernier. On assistait presque à une lune de miel assez surréaliste entre Nicanor Ortiz et Bernard Matthez, directeur de l'usine. L'affaire du 13e mois a mis fin à cet état de grâce, à cette période consensuelle.

Bernard Mathez assure que «l'entreprise n'est pas contre le principe acquis du 13e mois», reconnaissant que «le comité d'entreprise a raison sur la question de droit». Seulement il considère «qu'en allant en justice le personnel fait fausse route, car il risque de démotiver M. Bommer qui s'était complètement investi dans le sauvetage de l'entreprise».

«C'EST GRAVE»

«C'est grave», poursuit-il, avertissant que «ça ne peut que nuire au développement futur de Cattin». Au cours d'une séance extraordinaire du CE mercredi dernier, Bernard Mathez a vainement tenté une médiation. «J'ai promis de garantir le versement du 13e mois en fin d'année contre le retrait de la procédure, mais ils ont refusé catégoriquement», signale M. Mathez en concluant que «le CE cherche la guerre». Réplique cinglante de Nicanor Ortiz: «Ce n'est pas en réclamant notre dû que nous mettons la société en péril. Quoiqu'il arrive nous ne sommes pas responsables». Cet épisode, craint le CE, risque de déboucher sur «la prise de sanctions». Mais sur un ton presque fataliste, M. Ortiz observe que «le personnel en a déjà tellement vu depuis 1985».

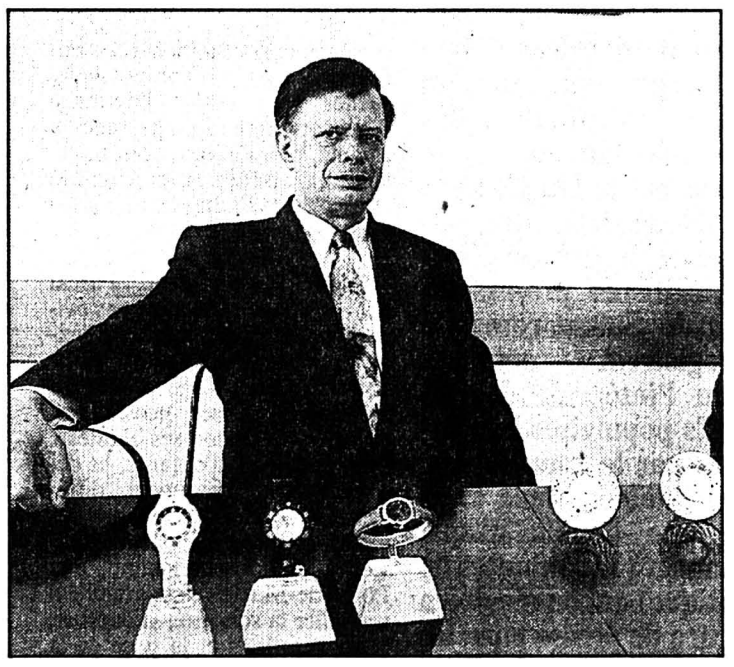

Bernard Mathez
Le directeur gère un conflit difficile. (Impar-a-Prêtre)

Une épreuve de force dont on ne connaît pas l'issue semble en tout cas être engagée entre la direction et la CE, d'obédience CGT qui vient d'ailleurs de diffuser un tract.

Dans cette feuille intitulée «ni chantage, ni pression: à chacun ses responsabilités», ses auteurs se défendent de «précipiter Cattin à la ruine en exigeant la préservation d'un droit acquis, le 13e mois». Ainsi ils révèlent dans ce manifeste, qu'un employé de Cattin ayant 30 ans d'ancienneté a perçu en juillet 93 un salaire net de 5698,34 FF y compris 509 de prime d'ancienneté.

(pr.a.)

Vive Mortima!

Les Etablissements Cattin vont changer de nom pour devenir «Mortima S.A.». La traduction d'une volonté d'effacer les spasmes industriels et les démêlés judiciaires qui ont jalonné la vie de l'entreprise depuis dix ans. Certainement, mais aussi parce que, «quand on dit Cattin, ça passe mal, ça soulève un petit sourire», observe Bernard Mathez. Le choix de la future désignation s'est donc porté sur Mortima en souvenir d'une époque féconde et faste pour cette entreprise qui avait en partie construit sa notoriété sur cette marque de renom.

«Mortima, c'était l'essence même de la société», souligne le directeur, précisant qu'aujourd'hui encore «Hong Kong en fabrique des fausses vendues en Afrique».

Cette nouvelle appellation ne suffira pas évidemment à remettre sur les rails de la prospérité une société dans le rouge depuis 89. «La maison est encore fragile. M. Bommer a fait des sacrifices pour porter cette société à bout de bras et investit encore des sommes incroyables», indique M. Mathez.

La faiblesse de la force de vente de Cattin vient d'être en partie comblée par l'embauche de six commerciaux. De quoi en principe assurer le succès commercial «de montres qui existent mais qu'on ne trouve pas sur le marché» (dixit M. Mathez). Cattin commence tout de même à engranger certains résultats. «Depuis plus d'une année qu'on travaille sur les Etats-Unis, en a percé avec la montre éternelle (sans pile ndrl) et des montres en private label vendues en grosses quantités», souligne M. Mathez. En outre, l'entreprise recevra le 3 septembre prochain le trophée Moving pour la ligne de produits «Cattin Games» (montre jeu-poker, 421, roulette). Le directeur affiche une relative confiance pour l'avenir. «J'ai fait un budget bénéficiaire pour 94. On devrait alors être à nouveau une société qui réalise des profits».

(pr.a.)

Préparation de la rentrée à Morteau

Bourse aux livres de la FCPE

Morteau
Lundi, le lycée Edgar-Faure avait déjà pris un petit air de rentrée. (Roy)

Le lycée Edgar-Faure à Morteau avait déjà pris un petit air de rentrée, lundi après-midi, avec les élèves qui venaient acquérir leurs livres d'occasion à la bourse organisée par la FCPE. Ce service, devenu maintenant une tradition, remplit un double rôle en permettant d'éviter de laisser dormir des livres devenus inutiles sur des étagères et en permettant aux plus jeunes de les acquérir à moindre coût.

Aux dires des organisateurs, la fréquentation n'a cependant pas été très importante. Ceux-ci regrettent que de nouvelles séries liées à des changements de programme obligent parfois l'achat de presque tous les livres à l'état neuf. C'est le cas cette année, en particulier, pour les classes de seconde.

Néanmoins, ils disent leur satisfaction de pouvoir encore rendre service à un certain nombre de familles.

Pour Marcelle Lucas, présidente de la FCPE: «Cela représente du travail pour un certain nombre de bénévoles mais c'est un service social que nous maintiendrons le plus longtemps possible.» Cette bourse s'inscrit en effet parmi les activités de la FCPE depuis plusieurs années et, bien que de nombreux parents aient recours aux petites annonces, elle continue à jouer un rôle non négligeable dans l'approvisionnement des élèves en vue de la rentrée. (dry)

BILLET-DOUBS

Un été romand...

Jamais l'écart culturel entre la Suisse romande et le Haut-Doubs n'aura été aussi flagrant qu'au cours de l'été qui s'achève. On a vu ici un tiercé exceptionnel, réunissant, au Musée cantonal des beaux-arts de Lausanne, une éblouissante rétrospective Balthus, à l'Hermitage de cette même ville, une exposition «Monet et ses amis impressionnistes», enfin, à la Fondation Gianadda de Martigny, un étincelant Degas qui vient d'enregistrer son 140.000e visiteur, depuis le 19 juin... De toute l'Europe, on a convergé en Octodure pour admirer le Degas des courses hippiques et surtout le Degas-voyeur qui arpente les coulisses de l'Opéra et les «maisons».

Dans le même temps, le Haut-Doubs multipliait les fêtes du cheval de trait, de la saucisse, de l'œuf, des paysans...

«Charbonnier, maître chez soi», rétorquera-t-on, même si ces fêtes champêtres, alliées à un tourisme bon marché, fleurent bon une paupérisation rampante. Mais, c'est vrai, à quoi bon comparer deux mondes étrangers l'un à l'autre, deux planètes en voie de divergence accélérée, sauf pour opposer la proximité géographique et l'éloignement culturel? D'un côté, un petit monde terrien et pré-industriel, de l'autre et malgré la récession, une vie culturelle et artistique, précisément portée par le mécénat industriel puisque c'est là la leçon de la Fondation Gianadda, reconnue au-delà des frontières dans la personne du ministre français de la Culture, Jacques Toubon, présent, cet été, à Martigny.

Le constat du fossé abyssal est moins grave que celui de la pente qui s'accélère. Car, au moment où les frontières s'estompent, les modes de vie s'éloignent de part et d'autre de l'Arc frontalier. La main-d'œuvre du Haut-Doubs, employée en Suisse, vecteur privilégié de rapprochement se fait plus rare; les crédits des exécutifs locaux français vont aux routes plutôt qu'aux initiatives culturelles, comme les musées de Nancray ou Courbet d'Ornans, pionnier dans la vulgarisation de Balthus. Les initiatives locales n'y suffisent pas, ni celles d'individus isolés ni celles des lobbys comme la CTJ qui devra mobiliser jour et nuit son nouveau secrétaire général, Jacques Stadelmann. Quant aux politiques d'intégration européenne, responsables de l'allègement des contrôles frontaliers, elles se sont heurtées à une fin de non-recevoir de certains parlementaires du Haut-Doubs, résolument hostiles à Maastricht.

Le résultat ne s'est pas fait attendre: la récession, couplée à cet aveuglement, a généré ce qui est beaucoup plus grave que le paupérisme: les robinsonnades...

Pierre LAJOUX

AGENDA DU WEEK-END

VAL DE MORTEAU

- **DE GARDE**
  Médecin: Dr Roze, Montlebon, tél. 81 67.47.77. Pharmacie: Genevard, Morteau. Dentiste: Dr Robert, Maîche, Pujol, tél. 81 64.01.36. Cabinet vétérinaire à Morteau, tél. 81 67.09.07.
- **CINÉMA «LE PARIS»**
  «Les visiteurs»: jeudi 21 h; samedi et lundi 18 h 30.
  «Dragon»: vendredi 18 h et 23 h 15; dimanche 14 h 30; lundi 21 h.
  «La leçon de piano»: jeudi 18 h 30; vendredi et mardi, 21 h.
  «Last action hero»: samedi 21 h et 23 h 30; dimanche 18 h 30 et 21 h; mardi 18 h 30.
- **CINÉMA MJC**
  Salle classée d'Art et d'Essai, relâche
- **CONCERT**
  Morteau, Surabaya: dimanche 5, 21 h, Nuit du Blues avec Sandra Hall et Chicago Bob Nelson.
- **DIVERS**
  Villers-le-Lac, complexe sportif: samedi 4, dsès 8 h, deuxième Rand'Haut-Doubs, randonnée à VTT organisée par la MJC.
  Morteau, samedi 4, toute la journée: braderie dans les rues du centre-ville.
  La Sommette: dimanche 5, foire à la brocante, avec animations, buffets et buvette.
  Villers-le-Lac: samedi 4 et dimance 5, sortie des Sentiers du Doubs, au Buet (3000 m). Départ samedi 4 à 9 h, place Droz-Bartholet.
  Fournet-Luisans: dimanche 5, fête villageoise.

PLATEAU DE MAÎCHE

- **CINÉMA «LE FOYER» MAÎCHE**
  «Made in America»: vendredi, samedi et dimanche, 20 h 45.
- **DIVERS**
  Le Russey: concentration de véhicules hors du commun, samedi et dimanche avec en outre cinéma géant en nocturne, vendredi, et concert de rock samedi soir.
  Damprichard: Tour du Plateau, (20 et 10 km) au départ de la salle polyvalente, à 10 h, dimanche.
  Maîche, Ecole Saint-Joseph: Fête de l'amitié, sur le thème «Dans un monde en crise, osons l'espérance». Dimanche à partir de 10 h 30.

Rédaction de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS
Tél: 038/51 19 07

BRÈVES

Crédit Foncier Neuchâtelois

Prudence!

A fin juin, le total du bilan du Crédit Foncier Neuchâtelois (CFN) était de 1,192 milliard de francs, alors qu'il était encore de 1,202 mrd à la fin de l'exercice 1992. Une légère baisse qui reflète la politique de prudence adoptée par la direction de la banque. Le CFN a accordé pour un milliard de prêts, alors que les dépôts créanciers se sont élevés à 803 mios, contre 809 six mois auparavant. Quant aux engagements nets, ils ont pu être réduits de 13,5 mios en un semestre et la marge d'autofinancement reste conforme aux prévisions budgétaires. (Imp)

Tribunal de police

Ouvriers de la Shell acquittés

Cinq employés de la raffinerie Shell à Cressier impliqués dans un accident survenu en avril 92 dans la gare de triage de l'entreprise et qui avait causé le déversement de 640 litres de gasoil d'un wagon-citerne ont été acquittés hier par le Tribunal de police de Neuchâtel. Le tribunal a certes constaté qu'il y avait eu des fautes à l'origine de l'accident, mais le liquide répandu ayant été récupéré en totalité dans le système de drainage prévu à cet effet, aucune infraction à la loi sur la protection des eaux n'a pu être retenue. De même aucune infraction à la loi ferroviaire n'a pu être constatée: la loi s'applique au domaine public et non pas au domaine privé sur lequel est construit la gare de triage de la raffinerie.

(cp)

AGENDA

Neuchâtel

Maceo Parker ce soir!

Le saxophoniste Maceo Parker donnera ce soir à Neuchâtel un concert unique en Suisse. L'événement se déroulera au New York Club, à 20 h 30 (ouverture des portes à 19 h 30). Ancien meneur des fameux «J.B.'s» de James Brown, le saxophoniste s'est mis à son compte en 1989, emmenant avec lui une bonne partie du groupe, y compris l'essentiel: les cuivres. Ces funkers historiques vont assurément décoiffer le public neuchâtelois ce soir. A ne pas manquer! (Imp)

Neuchâtel: les étranges effets du «silo à gendarmes» des Poudrières

La «rougeole» des places de parc

La ville n'aime pas les zones rouges de stationnement limitées à 15 h. Question de cohérence. Et pourtant, depuis l'installation de la maréchaussée dans le tout nouveau Bâtiment administratif des Poudrières, le «BAP» pour les intimes, les places de parc du quartier, auparavant blanches, sont affectées par une étrange rougeole... Favoritisme? Que nenni rétorque-t-on à la commune.

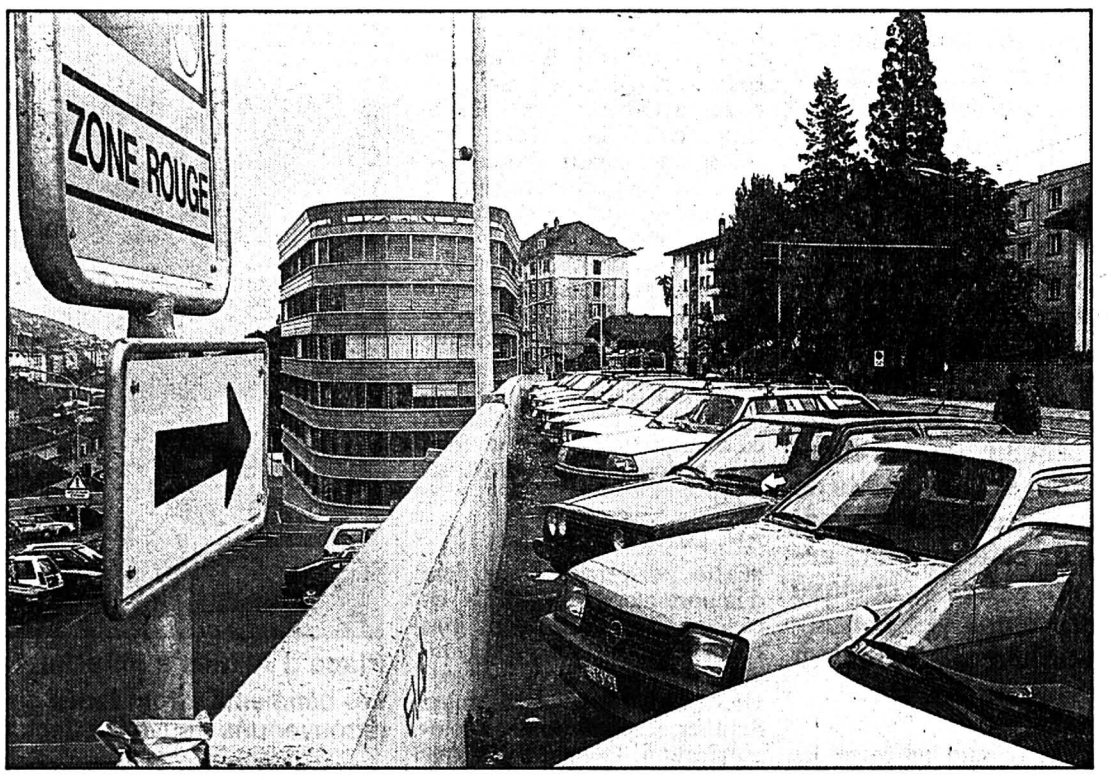

Bâtiment administratif des Poudrières
Feu vert pour les places rouges. (Impar-Galley)

«Y'en a marre de voir toutes nos places de parc tourner au rouge depuis l'arrivée des policiers»: la remarque provient d'un habitant du quartier des Poudrières. La politique de la ville en matière de stationnement bannit pourtant le recours à des cases rouges sur le territoire communal. «C'est vrai que nous ne sommes pas favorables aux zones rouges», confirme Didier Burkhalter, directeur de la police, «nous préférons avoir recours à des zones bleues ou à des zones blanches par souci de cohérence». Comment expliquer alors l'étrange rougeole qui affecte soudainement les rues des Mille-Boilles, des Tunnels, de Vauseyon et des Poudrières? A l'exception de deux zones de parcages jaunes, force est en effet de constater que le rouge fait des ravages. Y aurait-il du favoritisme comme semblent le penser certains habitants du coin?

«Nous avons répondu à une demande de l'Etat qui souhaitait éviter les «voitures-ventouses» et faciliter la vie de ses gens, mais nous n'estimons pas avoir défavorisé les habitants du quartier ce faisant», rétorque D. Burkhalter. Certes, les 24 cases blanches de la rue des Poudrières à l'ouest du BAP ont viré au rouge et au jaune. Ces dernières étant réservées à la maréchaussée et aux handicapés. Mais pour les autres, c'est tout bénéfice: «Le reste des places de stationnement aménagées dans le quartier l'a été sur des terrains appartenant à la N5 et représentent en fait un gain net très appréciable par rapport à la situation qui prévalait avant la construction du BAP», explique le directeur de la police. Pour la commune, les habitants du quartier doivent donc y trouver largement leur compte. D'ailleurs même dans le parc inférieur du BAP, situé à la rue des Tunnels, 15 cases sur les 45 cases jaunes créées ont été réservées à des résidents de la rue des Poudrières.

«C'est bien beau tout ça», remarque l'habitant du quartier, «mais il me semble que l'on n'a de loin pas marqué le même empressement en matière de parcage du côté du Château. Ni d'ailleurs pour les gens qui quotidiennement viennent travailler au centre-ville, fonctionnaires ou pas». Il est vrai que même pour des casquettes à visière, l'exercice tiendrait là de la mission impossible... C. P.

Neuchâtel: Chambre consultative de la jeunesse

Gros projet pour 1994

Réunie hier soir en séance plénière, la Chambre consultative de la jeunesse neuchâteloise (CCJN) a approuvé, dans son principe, le projet de l'organisation de «Rencontres Neuchâtel», une grande manifestation pluriculturelle et multilingue qui doit se tenir en juillet de l'année prochaine.

La décision définitive n'interviendra cependant qu'à la fin de l'année, une fois le projet affiné, les soutiens financiers garantis et les différents groupes de travail formés.

Elaboré par la Commission Echanges de la CCJN, en collaboration avec le comité Euro'Jeunes, le projet prévoit d'inviter à Neuchâtel, du 7 au 10 juillet 94, des représentants de tous les cantons suisses. Soit près de 400 jeunes gens et jeunes filles âgés de 17 à 25 ans.

Outre des conférences, débats et discussions visant, entre autres, à la formulation de postulats à l'attention des politiciens, la manifestation prévoit la tenue d'ateliers – photo, théâtre, musique – ainsi que d'activités sportives. Cours de langue, cinéma et disco ainsi que concerts et spectacles publiques sont aussi envisagés.

Le but premier étant, après l'échec du 6 décembre, de favoriser le rapprochement des jeunes et la compréhension des autres mentalités en facilitant l'échange entre les différentes cultures du pays.

Les participants seraient logés sous tente aux Jeunes-Rives. Le budget de la manifestation est estimé à quelque 62.000 francs. (cp)

Spectacle du 650e de la Charte

Boudry en trois actes

Les créateurs du spectacle anniversaire de la Charte de Boudry méritent tous les éloges. Ils ont fourni un travail original, vivant et très coloré. Le public est attendu chaque soir, jusqu'à samedi.

Le texte élégant, amusant, construit sur des événements importants ou anectodiques est dû à la plume et à l'imagination de Pierre-Henri Béguin. La musique et les paroles des chants, vifs et bien intégrés au spectacle, sont composés par Bernard Contesse. De solides bases, donc, sur lesquelles Raymond Aeby construit une mise en scène subtile, travaillée jusqu'au moindre détail avec une forte troupe d'acteurs amateurs. Le résultat, diffusé sur quatre bonnes heures de spectacle, mérite plus qu'un banal compliment. Les costumes sont très beaux, colorés et harmonisés avec recherche. Les décors simples situent bien l'action et la scène qui se prolonge jusqu'à l'arrière-salle permet à la fois d'intégrer le public au jeu scénique et de donner un bon rythme et de la vie au spectacle.

La petite histoire et la grande histoire de Boudry au cœur de l'Europe, présentées sur un plateau fort attractif, constituent un document joliment illustré de la destinée d'une parcelle de terroir neuchâtelois très convoitée depuis la préhistoire... Les Boudrysans, sans quitter les lieux, en ont vu du pays! (at)

● *Tous les soirs, à 20 h, à la salle de spectacles (jusqu'à samedi).*

Neuchâtel: une réflexion-témoignage sur l'accueil de l'enfant adopté

Adopte-moi quand même...

Pour aider à récolter des fonds dans la perspective de la célébration du 20e anniversaire de la Consultation des enfants à «hauts risques» de l'hôpital de Pourtalès, dirigé par le Dr Gilles de Meuron, une soirée sur le thème de l'adoption sera organisée le mardi 28 septembre prochain, dès 19 h 30, à l'aula des Jeunes-Rives, à Neuchâtel. La Genevoise Jo Millar viendra apporter son témoignage tandis que l'ensemble folklorique roumain «Stefan Bucur» assurera l'animation musicale. «Jo Millar connaît parfaitement le domaine de l'adoption. De ses dix enfants, six ont été adoptés», expliquait hier Liliane Broillet, coorganisatrice de la manifestation. L'oratrice est en outre la fondatrice de «Divali adoption service», une association qui depuis sa création en 1983 a œuvré au placement de près de 450 orphelins indiens handicapés en Suisse.

«La manifestation se veut surtout l'occasion de faire partager aux gens la réflexion et le cheminement que représente toute adoption», relève L. Broillet. Le bénéfice de la soirée servira à financer une grande fête qui devrait rassembler tous les enfants ayant passé par le service de consultation durant ses vingt années d'existence. Ce service, créé par le Dr de Meuron, suit les enfants prématurés ou nés de parents ayant des problèmes d'alcoolisme ou de toxicomanie durant les 5 premières années de leur existence. (cp)

Ex-squatters du «27»: deuxième nuit à la rue

Les espoirs de l'aube

Alors que les 15 jeunes ex-squatters du «27» de la rue Louis-Favre s'apprêtaient hier soir à passer leur deuxième nuit à la belle étoile sur la place du Tertre, un espoir semblait se dessiner. Le conseiller communal Blaise Duport leur a proposé de les épauler dans leur recherche d'un nouveau logis, dès ce matin. En attendant, à quelques exceptions près, la solidarité des gens du quartier s'est manifestée.

Sortis volontairement et comme ils l'avaient promis de leur squat avant-hier, en début d'après-midi, pour ne pas empêcher la signature du contrat de vente de l'immeuble qu'ils occupaient, les squatters du «27», après une nuit à la belle étoile, ont repris dès le matin leurs efforts en vue de trouver un nouveau lieu d'habitation. Leur proposition? Un «contrat de confiance» avec un propriétaire d'immeuble inhabité disposé à les laisser occuper les lieux en attendant le début des travaux de rénovation. «Des immeubles inoccupés depuis longtemps, il y en a à profusion. Et nous avons prouvé que nous tenions nos engagements», relevait hier un des ex-squatters et nouveaux «sans-logis» de la place du Tertre.

Le refus du Registre foncier de communiquer les noms des propriétaires d'immeubles susceptibles d'être contactés a bloqué la situation dans un premier temps. Mais une entrevue en début de soirée avec le directeur de l'urbanisme a suscité quelques nouveaux espoirs. «Le conseiller communal Blaise Duport nous a informé que la ville ne disposait pas d'immeubles inhabités. Il a par contre accepté de servir d'intermédiaire avec les propriétaires privés dès ce matin», expliquait Pascal. L'éventualité d'une utilisation de la tente conviviale comme abri temporaire en cas de pluie a aussi été évoquée.

Du côté de la direction de la police, après avoir dépêché les forces de l'ordre pour un contrôle d'identité, on attendait l'issue de la rencontre et les premières démarches de ce matin pour se déterminer. «Le recours à la force ne nous apparaît pour l'instant pas nécessaire. Il y a des solutions plus «douces» à trouver avant», précisait hier Didier Burkhalter. «Mais notre rôle est aussi de faire respecter les lois et les autres citoyens et nous le ferons si les circonstances l'exigent. Quelques plaintes téléphoniques émanant de gens du quartier nous sont d'ailleurs déjà parvenues».

Pour la majorité des autres habitants, la solidarité semble cependant de mise. 150 signatures de soutien ont déjà été apposées sur la lettre-pétition des squatters. Sans oublier les toilettes et douches mises gracieusement à disposition dans des appartements de la rue, les «petits dej'» offerts au petit matin par une bonne âme anonyme ou encore les boissons chaudes apportées sous les bâches de la place du Tertre. (cp)

AUJOURD'HUI

LE LANDERON

● MUSIQUE
Jazz estival avec Gilles Rémy et ses musiciens
Cour couverte du Château
20 h.

SAINT-AUBIN

● MUSIQUE
Les amis du jazz de Cortaillod
Salle des spectacles
20 h 30.

NEUCHÂTEL

● THÉÂTRE
«L'ordinaire», de Vinaver par la troupe Tumulte
Amphithéâtre des Acacias
20 h 30.

SERVICES

● PHARMACIE D'OFFICE
Coopérative, rue du Seyon, jusqu'à 20 h. Ensuite ✆ 25 10 17.

AVIS URGENT

Demain de 18 à 20 heures
Vernissage de l'exposition
MIKLOS BOKOR et la Suisse
Galerie DITESHEIM
Neuchâtel
28-584

Rédaction du VAL-DE-RUZ
Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

Mariano De CRISTOFANO

BRÈVES

La Côte-aux-Fées

Démission à l'exécutif

Philippe Leuba, conseiller communal à La Côte-aux-Fées et responsable de la station d'épuration, des services industriels, de la protection civile et du tourisme, vient de démissionner de son poste pour des raisons professionnelles. Il avait remplacé, il y a un an, Marc Jeanmonod. Le législatif niquelet procédera à la nomination du cinquième membre de l'exécutif mardi prochain. Pour autant qu'un candidat soit sur les rangs. (mdc)

Valangin

Installation du pasteur Mabongo

Dimanche, le pasteur Daniel Mabongo sera installé dans la paroisse de Fontaines-Boudevilliers-Valangin. Le culte, conduit par Jean-Jacques Beljean, président du Conseil synodal, débutera à 9 h 45, à l'église de Valangin. Marié et père de trois enfants, le pasteur Daniel Mabongo, 39 ans, a été consacré au ministère pastoral par l'Eglise presbytérienne camerounaise en 1978. Il a ensuite poursuivi ses études pour obtenir, en 1991, un doctorat en théologie du Nouveau Testament à l'Université de Strasbourg. Il a débuté comme suffragant dans la paroisse de Fontaines-Boudevilliers-Valangin en 1989 et c'est en octobre 92 que l'EREN l'a agrégé au corps pastoral neuchâtelois. (comm)

AGENDA

Le Louverain

Qui a peur des araignées?

Brr... elles font peur, ces araignées. Les bêbêtes ont mauvaise presse, jugées dangereuses, venimeuses; elles sont à l'origine de toutes sortes de légendes. Le WWF Suisse estime qu'il est particulièrement important pour les moniteurs de comprendre pourquoi certains animaux inspirent de tels sentiments négatifs. L'éducation peut y remédier. A leur intention, il organise donc, du 3 au 5 septembre au Louverain, un stage de formation entièrement consacré aux araignées: recherche sur le terrain, observation, etc. Renseignements: François Turrian, 038/ 53.44.19.

(comm)

Val-de-Travers: l'entreprise Schmutz S.A. quittera Fleurier dans quelques mois

La fin de l'acier

Après le magasin de sports, la station-service et la quincaillerie, au tour du centre de production d'acier et des services administratifs de se faire la malle. Dans quelques mois, Schmutz S.A. aura cessé toutes ses activités à Fleurier, où est situé le siège social de l'entreprise. La morosité du secteur de la construction et la nécessité de rationaliser sont à l'origine de cette dernière décision. Les quelque trente employés conserveront leur poste, mais à Cressier ou à Orbe.

Figurant aujourd'hui parmi les leaders romands de la branche des aciers d'armature, Schmutz S.A. est fondée en 1950 par Ueli Schmutz qui reprend à Fleurier une quincaillerie en faillite. Pendant plus de 30 ans, le groupe, qui compte maintenant près de 200 collaborateurs, déploie l'essentiel de ses activités au pied du Chapeau de Napoléon. Bien qu'en 1964 s'ouvre, à Cressier, le second centre de production d'acier.

Les années quatre-vingt marqueront l'essor de l'entreprise. En 1982, Schmutz S.A. crée un troisième atelier de production à Heimberg (BE), puis un quatrième à Orbe en 1987. Entretemps, en 1983, s'ouvre à Neuchâtel un magasin d'outillage. En 1988, Ueli Schmutz reprend le centre de production paternel à Belp, fondé en 1917.

Plus près de nous, en 1991, l'entreprise fleurisane rachète Favre S.A. à Corcelles-près-de-Payerne. Le groupe compte alors six centres de production d'acier. La dispersion des activités est évidente et difficilement conciliable avec le coup de frein dans le domaine de la construction.

AH, CES ROUTES...

«Cette dispersion engendre d'importants déplacements en camion qui alourdissent nos coûts de production. En regroupant, nous faciliterons nos activités», explique Claire Schmutz Stauffer, responsable de la communication. D'autant plus que le centre de production fleurisan alimente principalement la Suisse alémanique. La position excentrée du Val-de-Travers n'arrange rien. «Nos autres ateliers se trouvent en plaine et près des grands axes routiers.» Eternelle rengaine.

La production d'acier va donc cesser à Fleurier et sera distribuée à Orbe et à Cressier. Quant aux services administratifs, informatique et comptabilité, ils seront localisés à Cressier d'où l'entreprise gère déjà l'ensemble des achats du groupe. Le garage d'entretien des véhicules prendra également le chemin des vignobles crissiacois.

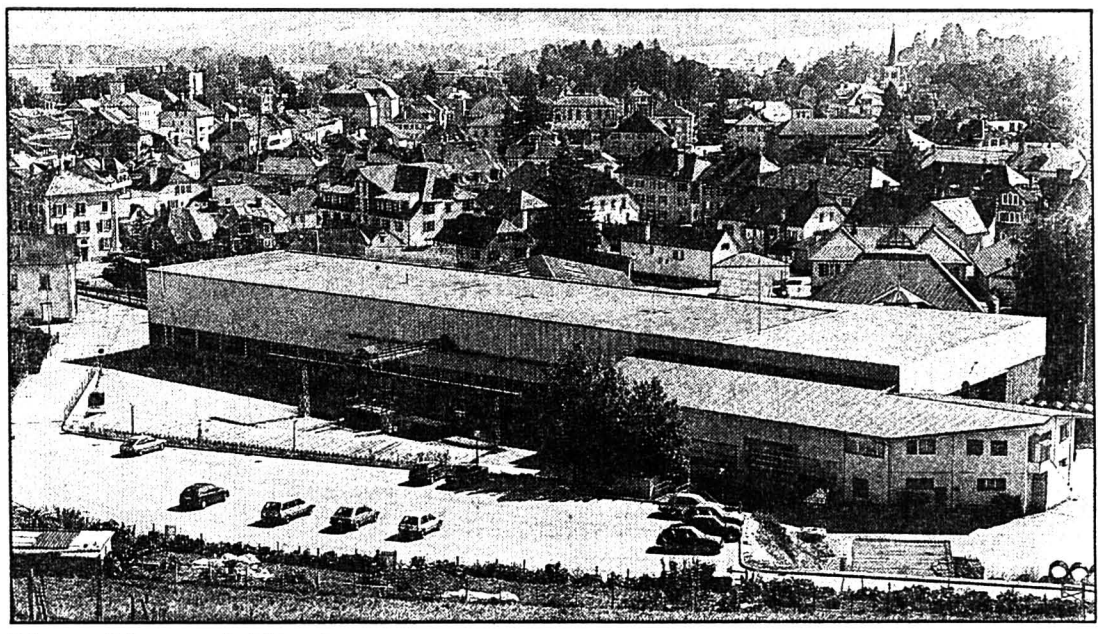

Place d'Armes à Fleurier.
Les bâtiments seront loués ou vendus. Reliés au réseau de chemin de fer, ils devraient retrouver une nouvelle affectation. (Impar-De Cristofano)

AFFAIRES ET SENTIMENTS

Reste le personnel. «Les places de travail seront préservées», précise la porte-parole. Mais il faudra se déplacer soit à Cressier soit à Orbe. L'entreprise prévoit toutefois d'organiser un service de transport. «Nous espérons que nos collaborateurs vont nous suivre», ajoute-t-elle.

Quant au siège social, pour l'instant à Fleurier, aucune décision n'a été prise pour une éventuelle délocalisation. L'aspect sentimental demeure, «mais, à un moment donné, un homme d'affaire ne peut plus se laisser aller à ses émotions, il doit penser à l'avenir de son entreprise». Claire Schmutz Stauffer ne cache pas que la décision fut difficile à prendre pour son père. Un ange passe, les ailes teintées de nostalgie. La page est définitivement tournée.

LE RVT SURPRIS

Avec la disparition future de Schmutz S.A., le Régional du Val-de-Travers va perdre un de ses bons clients. Bon an mal an, les trains du RVT transportaient près de 2000 tonnes d'acier sur un total de 22.000 tonnes de marchandises (détail et wagons complets). Quelque peu surprise par les événements, la direction du RVT n'a pas encore chiffré son manque à gagner.

MDC

40e anniversaire du FC Saint-Sulpice

Crampons en fête

Le Football-Club de Saint-Sulpice fêtera vendredi, samedi et dimanche son 40e anniversaire. Au programme: match au loto, spectacles, bal, jeux et cortège. Sans oublier les parties de football.

Le coup d'envoi des manifestations du 40e sera donné vendredi soir avec un grand match au loto. Le lendemain, au tour des crampons d'être à la noce. A 14 heures, une partie opposera les vétérans de Saint-Sulpice à une équipe formée d'anciens de Môtiers et de Blue Stars (Les Verrières). Dès 16 h 30, ce sera aux dames de fouler la pelouse pour une rencontre entre Neuchâtel Xamax et Champagnole. Entretemps, dès 15 h, des courses aux tours et divers jeux sont prévus.

Pour la soirée, ouverture des portes à 19 h 45, la fête se déplacera dans la halle chauffée des champignons. On pourra alors assister au spectacle de Nuit Magique avant d'applaudir des démonstrations de rock acrobatique. La journée de samedi prendra fin en musique avec l'orchestre de variétés Michel et Claude Geney.

La journée de dimanche débutera par deux matches de football. Le premier opposera les juniors de Saint-Sulpice à ceux de Couvet (dès 8 h 30) et le second mettra aux prises Saint-Sulpice I à Amicale (dès 9 h 30). Un moment fort de ce 40e sera sans aucun doute le grand corso prévu à 11 heures. Toutes les sociétés locales participeront à ce défilé dans les rues du village. L'instrumentale de Fleurier apportera également son concours.

Dès 11 h 45, la fanfare l'Union donnera un concert apéritif, alors que les fanfarons fleurisans animeront le repas de midi. La partie officielle est prévue à 14 heures et des jeux divers mettront fin au 40e anniversaire du FC Saint-Sulpice. Un anniversaire qui s'annonce haut en couleur. (mdc)

Les joutes sportives et humoristiques de Villiers

C'est la fête, faites vos jeux!

C'est maintenant une tradition bien établie, dont l'origine remonte à 1986, quand Charles Maurer accédait au perchoir du Grand Conseil. Depuis, les villages du Pâquier et de Villiers font la fête, tous les deux ans. Une fête pas comme les autres, une fête qui se décline en joutes sportives de toutes sortes. Ce week-end, ils remettent ça, alors, faites vos jeux!

Cette année, il revenait à Villiers d'organiser la 5e édition des joutes sportives. La commission d'animation du village s'est attelée à la tâche pour mitonner un programme à la fois musclé et marrant. Tout commence samedi soir par un super souper-râclette servi sous la tente qui sera installée sur la place de fête, à la Champey (près du garage de l'Etat). Dimanche, de 8 h 30 à 17 h, les équipes des deux villages s'affronteront dans une série d'épreuves toutes plus loufoques les unes que les autres: bûcheronnage, course VTT, jeux de massacre, jeux de quille, pétanque, jass, scrabble, course au sac, carambole, gymkhana de toutes sortes, mécanique (pour dames exclusivement), lutte à la culotte, croquet, dégustation et gymnkhana tracteur pour enfants, dégustation pifométrique, etc... Avec, en prime, vers 16 h 45, la traite d'une vache! Voilà qui promet un apéro carabiné!

Un classement final sera établi en fin de journée et les résultats des joutes seront divulgués à 17 heures.

La population est évidemment invitée à venir encourager les joueurs. Boissons et restauration sur place. (se)

Joutes de Villiers et du Pâquier
Un doux mélange de sport, de culture, d'humour et de fair-play, juste pour faire la fête. (Schneider)

Exposition-vente des brocantes de Valangin

Animation de mains de maîtres

Joyau d'architecture, le calme et la sécurité en prime: le bourg de Valangin est certes splendide, mais le village, interdit à la circulation, est «un peu mort», déplorent les responsables des deux brocantes. Ils ont donc décidé de réagir en organisant une exposition-vente qui réunit plusieurs dizaines de peintures ou gravures d'artistes neuchâtelois.

Vous cherchez des tableaux de Blanche Berthoud, Aimé et Aurèle Barraud, de Pierre-Eugène Bouvier, Gérard Comtesse, Charles-Edouard Dubois, Janebé, Sarah Jeannot, Marcel North, François Jaques ou Albert de Meuron? Et la liste est loin d'être exhaustive. Du samedi 4 septembre et jusqu'au 2 octobre, les brocantes de Valangin s'associent pour présenter les œuvres, peintures, gravures, d'artistes neuchâtelois. Dans la foulée, ils exposeront également des livres et quelques objets de la région. L'exposition se tiendra dans les locaux des deux magasins, de part et d'autre du bourg, près de la tour.

Pourquoi donc cette expo? Un peu refermé sur lui-même, le bourg de Valangin somnole et, conjoncture difficile oblige, la clientèle se fait plus rare que de coutume: à leur manière, les brocanteurs ont décidé d'animer un tant soit peu le village pour offrir à un public d'amateurs une occasion rêvée de trouver la perle rare. (se)

● *«Artistes neuchâtelois des XIX et XXe siècles», Valangin; du 4 septembre au 2 octobre; l'exposition est ouverte le samedi, de 10 à 16 h, ou sur rendez-vous au 038/ 24.58.44.*

Amis du chien du Val-de-Ruz

Cours et distinctions

Toujours actifs, les membres des Amis du chien du Val-de-Ruz poursuivent leurs activités dans les différentes disciplines. Le premier cours pour jeunes propriétaires a obtenu un grand succès. Cette année, le deuxième cours débutera en septembre.

Au chapitre des expositions, trois propriétaires se sont distingués. A Brügg, en classe jeune, le berger allemand Baldo, propriété de Fred Boll a décroché la distinction «très bon». Et, dimanche dernier, à l'exposition internationale d'Evian, Baldo s'est classé au 3e rang, excellent. Enfin, à Saignelégier, en classe ouverte, deux autres sociétaires, ont présenté leurs compagnons de race Léonberg, soit Akim du Champ-du-Noyer, propriété de Monique Wütrich, et Eden du Bouc d'Or, le chien de Michel Grandidier. Ils ont obtenu le rang «très bon». (comm)

VAL-DE-RUZ

● SERVICE DE GARDE PHARMACIE
en cas d'urgence ✆ 111
ou gendarmerie ✆ 24 24 24.

● HÔPITAL ET MATERNITÉ
Landeyeux: ✆ 53 34 44.

VAL-DE-TRAVERS

● AMBULANCE
✆ 117.

COUVET

● HÔPITAL
maternité et urgences:
✆ 63 25 25.

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLER

BRÈVES

PRD bernois

Contre le transfert du Laufonnais

Contrairement au mot d'ordre du PRD national, la section bernoise du Parti radical-démocratique suisse dit non au transfert du district bernois de Laufon au canton de Bâle-Campagne, l'un des objets des votations fédérales du 26 septembre. Les délégués se sont prononcés par 131 voix contre 52, hier soir à Lyss.

Assurance-invalidité

Un chef cantonal

Le gouvernement bernois a nommé Markus Gamper (46 ans) chef du nouvel office AI du canton. A l'occasion de la troisième révision de la législation sur l'assurance-invalidité, la Confédération avait demandé aux cantons de créer leurs propres services AI, sur le modèle des caisses de compensation. Le canton de Berne ouvrira son nouvel office au début 94. Il sera dirigé par l'ancien chef de la division AI de la caisse cantonale de compensation.

(oid)

AGENDA

Renan

Pour les parents

L'Université populaire organise une présentation du programme scolaire, de la première à la quatrième année primaire, destinée aux parents souhaitant soutenir leurs enfants pour les devoirs par exemple. Pour tous renseignements complémentaires, on peut contacter Mme C. Kocher, tél. 63 15 04. (mft)

Tavannes

La 14e nuit «Royal»

Le Groupe cinéma de Tavannes organise ce samedi 4 septembre sa 14e nuit «Royal», dont le programme comporte cinq films, à savoir: 14 h, «Le livre de la jungle»; 16 h, «Les visiteurs»; 18 h 15, «Les experts» («Sneakers»), de Phil Alden Robinson, avec Robert Redford; 20 h 45, «La crise», de Coline Serreau, avec Vincent Lindon, Patrick Timsit et Maria Pacôme; 23 h, «Fortress», de Stuart Gordon, avec Christophe Lambert. Bar-buvette et petite restauration sur place. (de)

Renan: la «guerre» des arts n'aura pas lieu

Peinture en musique

«Vivre Art Renan» propose cette fin de semaine un concert d'un excellent niveau et participant d'une démarche originale: cette soirée, qui coïncide avec le vernissage d'une exposition de peinture et sculpture, illustrera directement les liens intimes existant entre la musique et les arts plastiques.

«Vivre Art Renan» (VAR), une association créée dans le seul souci de la vie culturelle et donc sociale de la localité, voire de la région, a toujours partagé son émotion et ses activités, sans que cela ne signifie le moindre déchirement, entre la musique et les arts plastiques. Pour VAR, la guerre des arts n'aura donc jamais lieu et ce n'est pas un hasard si l'association a choisi d'illustrer une fois encore la parenté étroite qui lie ces différents moyens d'expression artistique.

VERNISSAGE EN POINT D'ORGUE

Organisant une exposition de sculptures et de peintures signées Jean-Pierre Gerber, qui seront présentées au public régional durant une quinzaine, VAR n'allait pas se contenter d'un vernissage «ordinaire». D'autant moins que l'artiste lui-même donne dans une expression pluridisciplinaire, partageant son temps et son talent entre les arts plastiques et la musique.

C'est donc un vernissage en point d'orgue que propose VAR ce vendredi, avec l'ouverture officielle de l'exposition à 19 h, à la salle communale, puis un concert en l'église, dès 21 h.

Ce concert verra se produire deux artistes de la région biennoise, à savoir Jean-Pierre Gerber au chant et Noëmi Rueff au piano. Par le choix des œuvres, le programme illustre la relation intime existant entre musique et peinture. Les pièces qui feront ce concert émanent effectivement toutes de compositeurs très proches de la peinture, à savoir Claude Debussy (1862-1918), John Cage (1912), Othmar Schoeck (1886-1957) et Francis Poulenc (1899-1963).

S'y ajoutera une création de Jean-Pierre Gerber, sous forme d'une improvisation intitulée «Sur la trilogie du cri».

Noëmi Rueff est née à Bienne. Après des cours de piano auprès de Lucienne Clottu, elle a suivi des études au Conservatoire de Bâle, où elle a obtenu un diplôme d'enseignement avec distinction. Enseignant dans plusieurs écoles, et notamment au Conservatoire bâlois, elle a obtenu ensuite un diplôme de virtuosité, avec distinction également, au Conservatoire de Lucerne. Elle a également participé à différentes productions théâtrales.

Fréquemment sollicitée en tant que soliste aussi bien qu'en tant qu'accompagnatrice, Noëmi Rueff enseigne le piano au Conservatoire de Zurich, depuis 1986.

Jean-Pierre Gerber, pour sa part, cumule chant, sculpture et peinture. A une formation en pédagogie, dessin et graphisme, il a ajouté des études musicales poussées, obtenant sa virtuosité à Fribourg, avec un premier prix et les félicitations du jury.

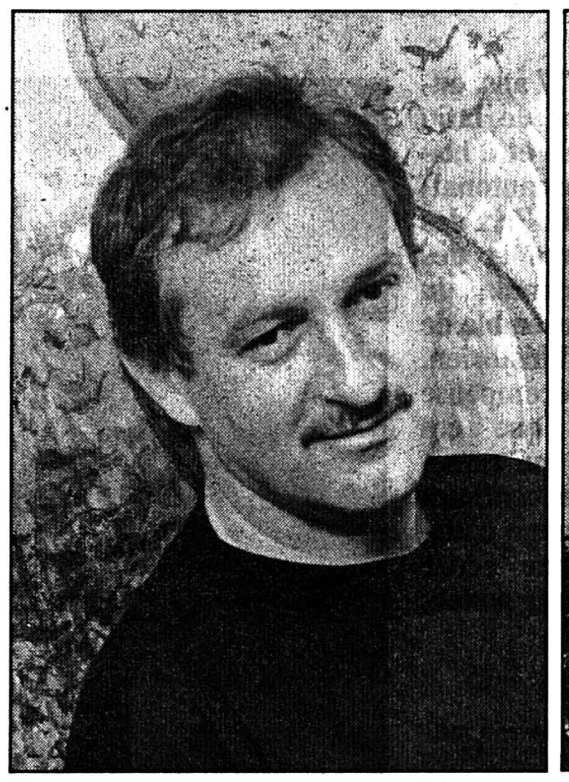

Renan

Jean-Pierre Gerber, chant, et Noëmi Rueff, piano, en concert ce vendredi, le premier présentant parallèlement une exposition de peinture et de sculpture. (photos privées)

ENTRE LA SCÈNE ET LES GALERIES

Artiste polyvalent par excellence, Jean-Pierre Gerber a suivi également des cours de mime, tout en perfectionnant son art vocal à Strasbourg, Stuttgart, Sion, Vienne et Zurich, ainsi que des études de lithographie en Allemagne. Depuis 1991, il fait partie de l'Opera Factory.

Alternant concerts, festivals musicaux, représentations d'opéras, expositions, émissions de radio et de télévision, en Suisse et à l'étranger, il incarne la passion de l'expression artistique, passant sans effort d'un opéra classique sur une scène londonienne à la sculpture du bois dans son atelier de Mont-Soleil, par exemple.

En matière d'arts plastiques, les visiteurs de l'exposition ne manqueront pas de le ressentir, Jean-Pierre Gerber cherche à communiquer ses angoisses, ses phantasmes, les souvenirs qui le hantent, en visant à émouvoir le public, à l'interpeller parfois.

A relever que ses œuvres sont présentées aussi bien en extérieur, soit dans le jardin public, qu'à l'intérieur de la salle communale, en reliant l'église, l'Ancre et l'école. (de)

● *Vernissage de l'exposition Jean-Pierre Gerber, vendredi 3 septembre à 19 h (salle communale). Concert à l'église, à 21 h, par Jean-Pierre Gerber et Noëmi Rueff. L'exposition est visible du 4 au 18 septembre, le vendredi de 17 à 21 h, le samedi de 10 à 12 h et de 14 à 16 h, le dimanche de 17 à 19 h.; en semaine, on peut la visiter en s'adressant au bureau communal.*

Tramelan: travaux de concours exposés au CIP

Ecoliers imaginatifs

Les travaux primés, lors du concours «Environnement + Jeunesse» 1992-1993, sont actuellement exposés au CIP. Parmi les meilleurs, certains proviennent de la région.

L'édition 92/93 du concours «Environnement + Jeunesse», qui avait pour thème «Hier et demain», a rencontré un grand succès auprès des écoliers romands. Et parmi eux, les élèves du Jura bernois s'y sont particulièrement distingués.

Or tous les travaux primés ont été rassemblés et sont actuellement présentés au public. Pour l'heure, c'est au Centre interrégional de perfectionnement que cette exposition itinérante fait halte, avant de faire un passage à Bienne, dans les locaux de l'Ecole normale.

LAURÉATS RÉGIONAUX

Plusieurs classes de la région avaient participé au concours et ont eu le mérite d'y présenter des travaux primés par le jury. Citons entre autres un reportage sur les Chemins de fer jurassiens, signé par Didier Gogniat, de Bellelay, et qui a gagné un premier prix. L'école de la Courtine a également décroché un premier prix, assorti du prix spécial du rectorat de l'Université de Lausanne, pour son travail intitulé «La Sagne» et réalisé par ses classes de 7e et 8e DP.

Quant à l'Ecole secondaire de Courtelary, rappelons qu'elle a remporté le prix hors catégorie pour toute une école, avec son documentaire intitulé «La Suze». (spt)

● *Exposition présentée au CIP jusqu'au 6 septembre, les lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 18 h, le mercredi de 13 h 30 à 20 h, le vendredi de 13 h 30 à 17 h. Du 13 septembre au 1er octobre, elle sera visible à l'Ecole normale de Bienne, du lundi au vendredi de 10 h à 17 h 30.*

Rattachement de Vellerat au Jura

Procédure accélérée?

Répondant à l'invitation du Conseil communal de Vellerat, la Commission de la réunification du Parlement jurassien que préside le socialiste Jean-Claude Prince a tenu séance mercredi à Vellerat, en présence du ministre jurassien Pierre Boillat.

Elle a entendu l'avis de Vellerat, présenté par le maire P.-A. Comte, au sujet de la procédure bernoise de rattachement de Vellerat au canton du Jura. Vellerat juge qu'il faut raccourcir la procédure et renoncer aux votes des cantons, puis de toute la Confédération. Un accord intercantonal ratifié par les Chambres fédérales doit suffire.

La Commission de la réunification partage cet avis. Elle s'en tient en effet au rapport sur Vellerat, adopté par le Parlement jurassien le 22 novembre 1984. Approuvant ce rapport, les députés jurassiens avaient admis en effet qu'un accord intercantonal Berne-Jura, ratifié par les Chambres fédérales, permettrait le rattachement de Vellerat au canton du Jura.

Vu cet avis partagé, la commission de la réunification va demander une entrevue au Bureau du Parlement, afin de définir de manière pratique comment Vellerat sera rattachée au canton et dans quel délai.

V. G.

Saint-Imier: concours de décoration florale

Soins et recherche

En parcourant les rues de la localité et des montagnes avoisinantes, le jury formé par Pro Saint-Imier, dans le cadre du concours de décoration florale, s'est réjoui de la recherche, puis des soins que chaque participant(e) a dépensés sans compter pour embellir puis entretenir cet été jardins ou façades.

L'Association pour le développement touristique de la cité adresse dès lors ses chaleureuses félicitations à tous les participants, qui réalisent tant de beautés pour eux-mêmes, certes, mais les offrent aussi aux passants, aux voisins, aux promeneurs.

LES RÉSULTATS:

Jardins et façades: 1er prix: Erna Béguelin, Fourchaux 18; Vérène Bühlmann, Tivoli 49; Mme Jean Racheter, Mont-Soleil; Mme J.-P. Fustinelli, Ferme du Prince, Mont-Soleil. 2e prix: Arlette Geiser, Clé 33; Simone Donzé, Le Cerneux-Veusil, Mont-Soleil. 3e prix: Walter Häller, sur le Pont 11; Mme Alfred Della-Dufour, Mont-Soleil 49b; René Christen, Raissette 8; Marie-Thérèse Linder, ancienne Route de Villeret 36a; Erica Spillmann, Ferme du Comte, Mont-Soleil.

Puis: Jean-Pierre Bourquin, Clef 40; Mme Alfred Della-Dufour, Sans-Souci 6; Mme Pierre Kupferschmidt, Raissette 12; Betty Hanselmann, Raissette; Mme Marcel Juillerat, Tivoli 14; Cathy Bolzli, La Brigade, Mont-Soleil; Mme Emil Moor, route de Sonvilier 16.

Jardins: 1er prix: Marie Stetter, Soleil 50. 2e prix: Marie-Louise Tarchini, Société 8. 3e prix: Mme Bernard Vuilleumier, Midi 12; Jacqueline Camenzind, Soleil 37.

Puis: Mme Fritz Fankhauser, Place du 16-Mars 8; Arthur Hofer, Chapelle 4; Ecole de Musique, Agassiz 15; Arthur Hofer, Chapelle 2.

Façades: 1er prix: Olga Staub, La Côte, Mont-Soleil; Jean-Louis Theurillat, Combe-à-la-Biche, Mont-Soleil. 2e prix: René Tschäppät, Beau-Site 5; Catherine Isler, Maréchal, Mont-Soleil; Monique Noirjean, restaurant de la Combe-à-la-Biche; Mariette Wüthrich, Les Pruats, Mont-Soleil. 3e prix: Mme William Aellen, Les Pruats, Mont-Soleil; Rosette Monnin, Passage-du-chemin-de-fer 4.

Puis: Marteh Zandonella, Temple 22; Emma Ryser, Temple 22. (comm-de)

Excédents d'impôts

Actions sociales

Le gouvernement a accordé 415.000 francs de subventions aux services des réfugiés de l'Eglise catholique romaine et de l'Eglise réformée évangélique, ainsi qu'à l'association islamique turque, financées par les excédents des impôts ecclésiastiques prélevés à la source. Cet excédent est dû au fait que les employés étrangers n'appartenant à aucune des trois églises nationales ne se font généralement pas rembourser, comme ils en ont le droit, les impôts d'église qu'ils ont payés à la source.

Cet argent doit être utilisé pour des actions sociales et culturelles en faveur des étrangers. (oid)

SERVICES

SAINT-IMIER

- MÉDECIN DE SERVICE ✆ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.
- PHARMACIE DE SERVICE ✆ 111.
- HÔPITAL ✆ 422 422.
- URGENCES ET AMBULANCE ✆ 422 360.

COURTELARY

- MÉDECINS Dr Chopov, ✆ 44 11 42. Dr Ruchonnet, ✆ 44 10 10.

TRAMELAN

- MÉDECINS Dr Graden ✆ 97 51 51. Dr Meyer ✆ 97 40 28. Dr Anker ✆ 51 22 88.

Rédaction du JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Près de Courgenay

Un étang pour les eaux boueuses

Un étang qui servira de bassin de décantation des eaux de drainage provenant de la décharge de la Combe Vatelin sera aménagé au bord de la route Porrentruy-Courgenay. Cette décharge est utilisée dans la construction de la N 16. La faune et la flore pourront se développer naturellement dans l'étang, l'eau y perdant sa turbidité. (vg)

Caisse de pensions

Logements à Buix

La Caisse de pensions du canton du Jura achève la construction d'un immeuble locatif de six appartements à Buix. Ils seront loués dès le mois prochain. Les locataires peuvent obtenir des subventions cantonales et fédérales. Le loyer d'un 4 pièces et demi peut osciller entre 700 et 1340 francs par mois.

(comm-vg)

Dispute entre copropriétaires

Les liens affectifs l'emportent

Dans un récent arrêt, le Tribunal fédéral a estimé que les liens affectifs l'emportent dans une dispute entre deux copropriétaires divorcés. Le TF a attribué la villa du litige à l'épouse qui l'habite encore, à proximité du domicile de ses parents et sur un terrain qui leur appartenait, même si le conjoint, maçon, avait largement contribué à la construction de la villa. A ce titre, une indemnité lui sera versée par son exépouse. Le TF a ainsi appliqué une disposition nouvelle du droit du mariage.

(ats-vg)

Médium française condamnée

20.000 francs remboursables

Le Tribunal de Delémont a condamné lundi une médium française qui avait promis à une cliente le retour de son amant et de sa fille qui tous deux la boudaient. La médium avait fait payer ses interventions au prix fort: 20.000 francs (suisses) qu'elle devra rembourser, sous la prévention d'usure, sinon elle purgera trois mois de prison, assortis du sursis en cas de paiement des 20.000 francs. Un recours contre ce jugement sera déposé au Tribunal cantonal, a annoncé le défenseur de la voyante. (vg)

Prix du Jura à Victor Erard

L'Histoire par l'œil humaniste

Victor Erard, 77 ans, ancien professeur de latin au Progymnase et d'histoire (au Lycée cantonal) reçoit samedi le Prix des arts, des lettres et des sciences du canton du Jura, pour l'ensemble de son œuvre d'historien. Est-il une récompense plus méritée que ces 10.000 francs qui ramènent à quelques centimes le prix d'une page d'histoire jurassienne écrite au fil de quarante années de recherches?

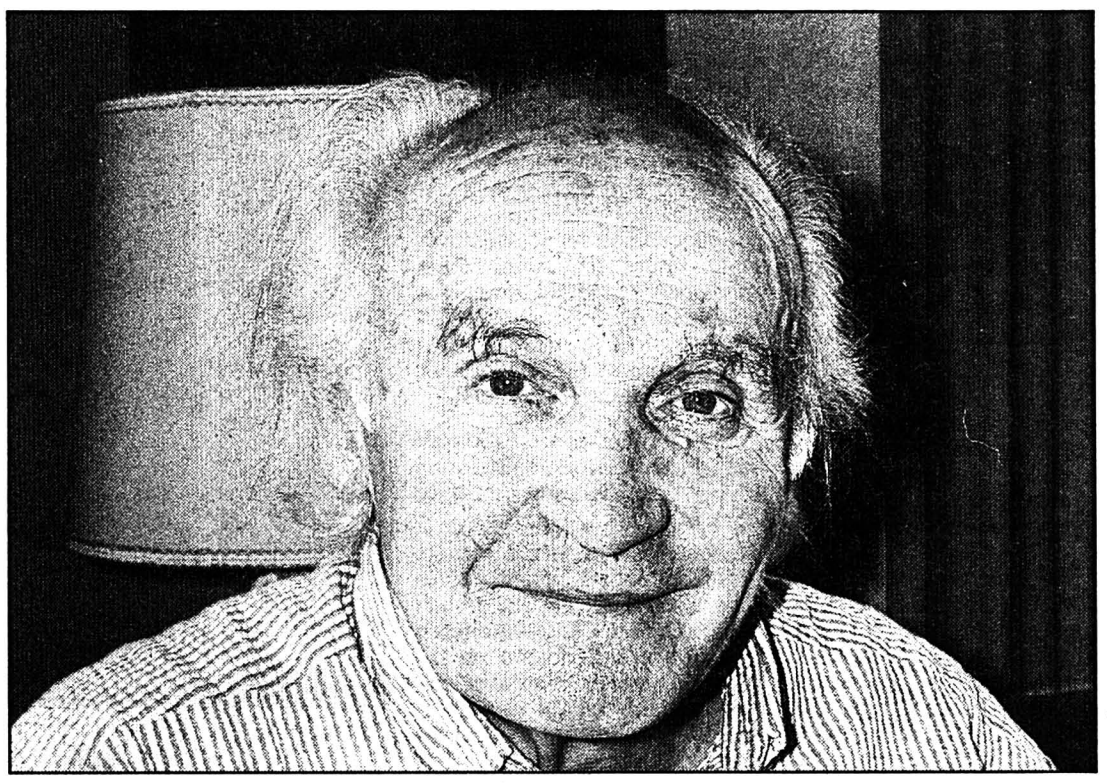

Victor Erard
Quarante années de recherches honorées.

(Impar-Giordano)

Né à Undervelier, devenu instituteur à Lajoux en 1937, Victor Erard fréquentera les universités de Berne, Lausanne, ainsi que la Sorbonne, le Collège de France, l'Ecole du Louvre. En 1951, il entre à l'Ecole cantonale de Porrentruy. Il y découvre, derrière la porte en fer du plafond de l'ancienne église des Jésuites, les richessés incommensurables de la Bibliothèque. Pendant ses études d'instituteur, il avait vécu proche de ces volumes, ignorant leur existence en raison des exigences d'un directeur plus soucieux de la discipline que des disciplines.

C'est alors le déclic de l'historien. Erard partagera sa vie entre son foyer, l'école et la bibliothèque des Jésuites, puis les archives épiscopales. Depuis sa retraite, il y a douze ans, il consacre trois heures chaque matin à dépouiller des documents d'archives.

LA PASSION

Erard a la passion de l'histoire, une passion communicative qu'il sait faire partager. En 1953, il entre au Comité directeur de l'Emulation et y rencontre Alfred Ribeaud, le cerveau du Comité de Moutier. Le Jura vit alors en pleine incandescence l'affaire Moeckli, la naissance du Mouvement autonomiste, la reconnaissance du peuple jurassien, le centenaire de l'Emulation. Surviennent le centenaire de la mort de Thurmann en 1955, celui de l'Ecole cantonale. Il se plonge dans les correspondances de Thurmann, de Gressly, de Stockmar. Ainsi naîtront les deux volumes consacrés au grand tribun, père de l'industrialisation du Jura. Erard dépeint aussi le «Visage de l'Evêché de Bâle au 18e siècle». Il prononce des conférences, donne des cours à l'UP. A 62 ans, il se met à l'étude du grec.

BIENFAITS DE LA RETRAITE

L'historien livrera cependant sa pleine mesure une fois adossé aux bienfaits de la retraite. En 1984, il résume L'Histoire du Jura pour les écoles. Voici quatre ans que Fréquence Jura diffuse une séquence hebdomadaire où Victor Erard entretient l'auditeur de la germination des idées révolutionnaires avant la République rauracienne. Douze séquences étaient prévues: ce feuilleton en est au 210e épisode, soit plus de 600 pages manuscrites.

Erard dépouille les documents, en relève à la main des passages intéressants, puis rédige, condense, met en évidence et en fait sortir la substantifique moelle ou le miel, en véritable apiculteur de la ruche historique. Ces séquences radiophoniques seront rassemblées en un volume.

Victor Erard s'est aussi penché sur la personnalité de Pierre Péquignat; de ses recherches paraîtra aussi un ouvrage. Soucieux de l'affirmation de la personnalité jurassienne, il livre aussi des articles au «Jura libre».

LA MÉDITATION

En toutes recherches, l'historien décrypte les documents, sonde les caractères des hommes au travers de leur écriture, de leurs démarches, de leurs intrigues, s'efforce de mettre les événements en correspondance, d'en disséquer les tenants et aboutissants. Il s'adonne seul à ce travail de bénédictin car celui-ci exige de la méditation. Une fois ou l'autre, il est secondé dans la rédaction par sa femme Luce «qui manie bien la langue».

Erudit, l'homme reste simple et attachant, tourné vers le progrès et soucieux «de ne pas passer pour un imbécile». Il ne met en sourdine sa passion de l'histoire que pour mieux en assouvir une autre: celle de l'arboriculture, parmi la trentaine de fruitiers de son verger. Tel est ce membre de l'Institut jurassien, conservateur d'un patrimoine qui ne sent pas la naphtaline, véritable historien philosophe qui a déjà beaucoup donné à la patrie jurassienne.

V.G.

Hommes de loi devant la justice

Un notaire et trois avocats jurassiens tendent à donner de leurs professions une image floue qui n'est pas celle que se fait de prime abord l'imagerie populaire, s'agissant de ceux qu'on nomme «les hommes de loi». Sans préjuger des responsabilités et culpabilités dans des affaires non jugées, une galerie de portraits ne manque pas d'intérêt.

Le premier homme de loi en cause est une femme, Me Pierrette Brossard, de Moutier, dont le Journal officiel révèle qu'elle vient d'être suspendue pendant neuf mois, le Tribunal fédéral ayant rejeté son recours. Motif: dans une affaire, elle avait défendu une partie puis avait changé de bord et défendu l'autre partie. Le TF a confirmé la suspension prononcée par la Chambre des avocats.

Cette Chambre jugera le 5 octobre un autre avocat de Porrentruy, J.-C. G., qui fait l'objet d'une plainte d'un client qui juge excessifs les honoraires qu'il lui a facturés. La situation de G. est tout sauf claire, puisque son raccordement téléphonique, aujourd'hui rétabli, a été coupé durant plusieurs semaines et qu'il fait l'objet de plusieurs poursuites qui sont en procédure de mainlevée d'opposition devant la justice. G. serait aussi en proie à des difficultés dans des associations dont il fait partie.

Une autre affaire est en instruction auprès du juge administratif Pierre Boinay, contre l'avocat R. E. qui avait été suspendu durant trois mois l'automne dernier. Il s'agit d'une plainte pénale pour abus de confiance déposée par un client. Le juge a ordonné une expertise fiduciaire de la comptabilité et clora son instruction prochainement. L'avocat E. clame son innocence, mais son renvoi devant la justice paraît probable.

Enfin, le Gouvernement jurassien avait infligé un retrait de brevet au notaire P. toujours à Porrentruy. Sur recours, la Cour administrative du Tribunal cantonal le lui avait restitué, prononçant toutefois une suspension maximale de deux ans, ce qui indique clairement la gravité des fautes retenues contre P. Celui-ci ayant recouru au TF, la décision de ce dernier n'est pas encore tombée.

V. G.

Professions de la santé

Secteur en expansion

En 1991, le secteur de la santé a enregistré une augmentation des emplois, passant de 8,5% à 9,3% des emplois totaux en Suisse.

Entre 1985 et 1991, la progression est de 27%. Dans le canton du Jura, cette augmentation atteint même 29,9%, le nombre des emplois ayant passé de 1953 à 2537.

Vu sous l'angle de la densité, soit le nombre d'emplois pour 1000 habitants, le taux jurassien a passé de 30 emplois pour 1000 personnes à 37,9 pour 1000, soit une augmentation de 26% elle aussi supérieure à la moyenne suisse qui est de 20,7%.

Le Jura n'a cependant que faiblement rattrapé son retard par rapport à la moyenne suisse. Celle-ci était en 1985 de 42,3 emplois pour 1000 habitants en 1985. Elle a atteint 51 pour 1000 habitants en 1991.

On constate donc que les emplois de santé étaient dans le Jura inférieurs de 29% à la moyenne suisse en 1985 et qu'ils le sont encore de 25,7% Cette importance plus faible dans le Jura existe aussi s'agissant des emplois à temps partiel. La densité moyenne suisse a passé de 11,8 à 18,4 emplois pour 1000 habitants alors que, dans le Jura, bien que passant en chiffres absolus de 479 à 773 postes, elle est désormais de 11,5 emplois pour 1000 habitants, contre 18,4 en moyenne suisse.

Dans l'ensemble des emplois – plein temps et temps partiel – le retard du Jura est surtout patent dans le domaine de l'industrie et du commerce et dans celui des soins ambulatoires. La mise sur pied récente des Services de soins à domicile devrait permettre de combler en grande partie ce retard ces prochaines années.

V. G.

Nouvelles valeurs officielles

Propriétaires mécontents

L'Association des propriétaires fonciers, celle des gérants et courtiers en immeubles, l'Union suisse des professionnels en immobilier et la Chambre de commerce du Jura ont fait savoir au Gouvernement, dans une lettre commune, leur position au sujet de la révision des valeurs officielles.

Si les propriétaires admettent le principe d'une révision, ils jugent nécessaires des mesures compensatoires, vu l'ampleur des montants supplémentaires que les propriétaires devront payer, notamment l'impôt sur la fortune. Ils suggèrent de réduire le taux de cet impôt et aussi l'abolition de la taxe sur les successions.

Ils acceptent cependant que les valeurs soient révisées tous les dix ans. Ils s'opposent à ce que tout changement de propriétaire entraîne un nouvel examen de la valeur officielle, la vente n'entraînant pas automatiquement une plus-value.

La lettre s'oppose à une adaptation linéaire des valeurs d'immeubles cédés en droit de superficie, surtout les bâtiments industriels. Il peut en effet en découler des inégalités. Enfin, les propriétaires, vu le fait que la hausse pourra être supérieure à 200% dans certains cas, demandent que le Gouvernement l'applique par étape, de 30 à 40% par année dès 1996. On sait que, à l'inverse, l'exécutif entend augmenter l'impôt sur la fortune et la taxe immobilière de 30 à 40% dès 1994, dans l'attente de la mise en vigueur de la révision, en 1996. La marge entre la volonté gouvernementale et celle des propriétaires est donc appréciable.

V. G.

Aérostiers: course Gordon's-Bennett

Jurassiens au départ

Deux membres du Club des aérostiers de Porrentruy, MM. Christian Stoll et Werner Najer, domiciliés à Bâle, participeront à la plus grande course de ballons libres du monde, le Trophée Gordon's-Bennett qui porte les noms des deux journalistes du Times qui l'ont créé. L'objectif de cette compétition est simple. Il s'agit de rester le plus longtemps possible en l'air et de parcourir la distance la plus grande, depuis le point de départ sis à Albuquerque, au Nouveau-Mexique.

L'aérostier bruntrutain Jean-Paul Kunzi avait été le premier Jurassien qui avait participé à cette course il y a quelques années. Afin de couvrir une partie des dépenses de ses collègues Stoll et Najer, le Club des aérostiers met sur pied, le 4 septembre à Alle, une journée du folklore durant laquelle se produiront une douzaine de groupes venus de régions différentes. Si le temps le permet des vols en montgolfières seront ouverts au public, à partir de la Salle des fêtes d'Alle.

V. G.

Société éditrice
et imprimeur:

L'Impartial SA
La Chaux-de-Fonds

Rédaction
et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds,
Téléphone:
Rédaction: 039/ 210 210
Abonnements: 039/210 310
Télex: 952 114
Fax:
Rédaction: 039/210 360
Administration: 039/210 361

Tirage contrôlé REMP 31.712

Régie des annonces:
Publicitas
La Chaux-de-Fonds,
tél: 039/210 410
Le Locle, tél: 039/311 442

CINÉMAS

LA CHAUX-DE-FONDS

- ABC (✆ 23 72 22)
  Trust me (de H. Hartley), 16 ans, tous les jours 20 h 30.
- CORSO (✆ 23 28 88)
  Dave (de I. Reitman, avec S. Waever, K. Kline), 12 ans, tous les jours 18 h 30, 21 h.
- EDEN (✆ 23 13 79)
  La soif de l'or (de G. Oury, avec C. Clavier, C. Jacob), pour tous, tous les jours 18 h 30, 21 h.
- PLAZA (✆ 23 19 55)
  Last Action Hero (de J. McTiernan, avec A. Schwarzenegger), 12 ans, tous les jours, 18 h 15, 21 h.
- SCALA (✆ 23 19 18)
  Sliver (de C. Noyce, avec S. Stone), 18 ans, tous les jours 18 h 30, 20 h 45.

NEUCHÂTEL

- APOLLO 1
  15 h, 17 h 45, 20 h 30, Sliver (de C. Noyce, avec S. Stone), 16 ans.
- APOLLO 2
  15 h, 17 h 45, 20 h 15, Les visiteurs (de J.-M. Poiré avec C. Clavier, V. Lemercier), pour tous.
- APOLLO 3
  15 h, 20 h 30, Dave (de I. Reitman, avec S. Weaver, K. Kline), 12 ans. 18 h en V.O., 4 New-Yorkaises (de B. Kidron avec S. McLaine), 12 ans.
- ARCADES
  15 h, 18 h, 20 h 30, La soif de l'or (de G. Oury avec C. Clavier), 12 ans.
- BIO
  15 h, 18 h, 20 h 30 toutes les séances en V.O., Une brève histoire du temps (de G. Morris).
- PALACE
  15 h, 17 h 30, 20 h 15, Last Action Hero (de John McTiernan avec A Schwarzenegger), 12 ans.
- REX
  15 h, 17 h 45, 20 h 15, La part des ténèbres (de G. A. Romero, avec T. Hutton et A. Madigan), 16 ans.
- STUDIO
  15 h, 18 h, 20 h 30, Kalahari (de M. Salomon avec R. Witherspoor et M. Shell), pour tous.

COUVET

- COLISÉE
  relâche.

SAINT-IMIER

- ESPACE NOIR
  relâche.

TRAMELAN

- CINÉMATOGRAPHE
  relâche.

BÉVILARD

- PALACE
  relâche.

COMMUNIQUÉS

Infractions dans le canton de Neuchâtel

Près de 300 dossiers en juillet

Les infractions ainsi que les accidents de la circulation survenus dans le canton, en application des articles 16 et 17 de la loi fédérale sur la circulation routière (LCR), ont nécessité l'examen de 284 dossiers par le Service cantonal des automobiles et de la navigation durant la période du mois de juillet 1993.

Des mesures administratives ont été notifiées durant cette même période, soit: 33 avertissements; 22 avertissements sévères; 3 interdictions de conduire en Suisse à l'égard d'étrangers; 78 retraits de permis de conduire qui se répartissent comme suit:

DISTRICT DE NEUCHÂTEL

Pour une période d'un mois: 1 pour perte de maîtrise et accident; 7 pour dépassement de la vitesse prescrite; 1 pour changement de voie malgré interdiction et mise en danger des usagers; 3 pour inobservation de la priorité en bifurquant à gauche et accident.
Pour une période de deux mois: 1 pour ivresse au volant.
Pour une période de quatorze mois: 1 pour ivresse grave au volant et accident, récidive.
Pour une période indéterminée: 1 pour toxicomanie.

DISTRICT DE BOUDRY

Pour une période d'un mois: 1 pour perte de maîtrise et accident; 7 pour dépassement de la vitesse autorisée; 1 pour avoir effectué un demi-tour sur route et accident.
Pour une période de deux mois: 1 pour ivresse au volant; 3 pour perte de maîtrise et soustraction à prise de sang; 1 pour inobservation d'un «cédez le passage» et accident, antécédents.
Pour une période de trois mois: 1 pour ivresse au volant et accident; 1 pour dépassement de la vitesse prescrite, antécédents.
Pour une période de six mois: 1 pour avoir circulé sous le coup du retrait du permis de conduire; 1 pour dépassement de la vitesse prescrite, antécédents.
Pour une période de douze mois: 1 pour ivresse au volant, récidive.
Pour une période de seize mois: 1 pour ivresse au volant et accident, récidive et antécédents.
Pour une période indéterminée: 1 pour toxicomanie.

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Pour une période d'un mois: 1 pour dépassement de la vitesse autorisée; 1 pour perte de maîtrise et accident; 1 pour dépassement intempestif et mise en danger des usagers.
Pour une période de deux mois: 2 pour ivresse au volant; 1 pour dépassement élevé de la vitesse prescrite; 1 pour perte de maîtrise et accident antécédents; 2 grave perte de maîtrise et accident.
Pour une période indéterminée: 1 pour toxicomanie.

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ

Pour une période d'un mois: 1 pour perte de maîtrise et accident.
Pour une période de trois mois: 1 pour ivresse grave au volant.

DISTRICT DU LOCLE

Pour une période d'un mois: 1 pour perte de maîtrise et accident; 1 pour inobservation d'un feu rouge et accident; 1 pour avoir circulé sous l'influence d'ecstasy.
Pour une période de deux mois: 2 pour ivresse au volant; 1 pour dépassement élevé de la vitesse autorisée; 1 pour grave perte de maîtrise et accident.

DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS

Pour une période d'un mois: 4 pour dépassement de la vitesse autorisée; 1 pour perte de maîtrise et accident; 1 pour inobservation d'un signal «stop» et accident; 3 pour inobservation de la priorité en bifurquant à gauche et accident; 1 pour inobservation d'un «cédez le passage» et accident, antécédents; 1 pour vol d'usage.
Pour une période de deux mois: 1 pour dépassement de la vitesse prescrite, antécédents; 1 pour perte de maîtrise et s'être soustrait à une prise de sang;
1 pour grave perte de maîtrise et accident; 4 pour ivresse au volant.
Pour une période de trois mois: 1 pour ivresse grave au volant.
Pour une période de quatre mois: 2 pour ivresse grave au volant et accident.
Pour une période de huit mois: 1 pour perte de maîtrise et accident, fuite, antécédents.
Pour une période de douze mois: 1 pour ivresse au volant, récidive.
Pour une période indéterminée; 1 pour toxicomanie; 1 pour ivresse grave au volant, antécédents.

DÉCÈS

Mont-de-Buttes

M. Georges Brühlmann, 1903

Couvet

M. Jean-Maurice Maire, 1927

Gorgier

M. Ricardo Fores, 1914

Corcelles

Mme Lucienne Hausmann, 1929

TÉMOINS

La Chaux-de-Fonds

Le conducteur du véhicule qui, mardi 31 août, entre 16 h 45 et 17 h 15, a endommagé la voiture VW Golf de couleur bleue en stationnement du côté nord des places de parc au centre de la place du Marché à La Chaux-de-Fonds, ainsi que les témoins, sont priés de prendre contact avec la gendarmerie de La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 28.71.01.

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Il faut savoir s'adapter

Votre article du 20 août dernier relatif à cette entreprise contrainte de travailler un jour férié pour honorer une commande urgente, appelle quelques réactions.

Tout d'abord, à l'heure où la Suisse perd chaque année des milliers d'emplois industriels, il serait temps que chacun réalise qu'il existe un lien étroit entre le travail et la prospérité.

Peut-on s'imaginer que l'on fasse travailler des gens le Vendredi-Saint pour le plaisir?

D'autre part, il est pour le moins étonnant de lire que la concurrence asiatique (entre autres) passe pour l'épouvantail que brandiraient les entrepreneurs pour mieux asservir leur personnel...

Et bien non!

Beaucoup de pays d'Asie travaillent très efficacement, et à des salaires qui ne dépassent guère le prix d'un modeste banquet loclois, même du jour de Pâques... Cela est un fait. Alors, que faire, sinon accroître notre faculté d'adaptation, notre créativité et, dans tous les cas un substantiel effort d'imagination?

Quant au fait que des Asiatiques investissent en Europe, cela s'accompagne d'une perte du pouvoir de décision dont nul ne peut prévoir les conséquences à long terme.

Il est, enfin, fait allusion au libéralisme, qui, paraît-il, ne marcherait pas...

Diable!

Sans l'esprit d'entreprise qui fonde le libéralisme, que serions-nous aujourd'hui? Tailleurs de silex?

Que Monsieur B..... se rassure, le libéralisme fonctionne très bien; d'autant mieux d'ailleurs qu'il est naturel; il n'y a jamais eu à l'inventer...

Alors, qu'on laisse simplement aller de l'avant ceux qui en ont la volonté... et le courage.

Pascal Miserez
La Chaux-de-Fonds

TAPIS VERT

Tirage du mercredi

As de pique
As de cœur
As de carreau
Roi de trèfle

LOTO

Premier tirage

1 - 38 - 12 - 7 - 14 - 25.
No complémentaire: 20

Deuxième tirage

8 - 19 - 23 - 29 - 40 - 44
No complémentaire: 38

SERVICES

SAIGNELÉGIER

- PHARMACIE DES FRANCHES-MONTAGNES ✆ 51 12 03.
- HÔPITAL maternité: ✆ 51 13 01.
- AMBULANCE ✆ 51 22 44.
- MÉDECINS Dr Barmettler, ✆ 51 12 84. Dr Meyrat, ✆ 51 22 33.

LE NOIRMONT

- MÉDECINS Dr Bosson, ✆ 53 15 15.

LES BREULEUX

- MÉDECIN Dr Tettamanti, ✆ 54 17 54.

ÉTAT CIVIL

Les Ponts-de-Martel

(juillet)

Naissances

Oppliger Matias, fils de Oppliger Fritz Ernest et de Oppliger, née Erb Rosemarie. – Robert-Nicoud José David, fils de Robert-Nicoud Claude Eric et de Robert-Nicoud Anouk Patricia. – Henchoz Maude Charlotte Salomé, fille de Henchoz Nil Ludovic et de Henchoz, née Hug Valérie Catherine.

Mariages

Egger Jean-Daniel André et Favre-Bulle Nathalie. – Mojon Marc-André et Metz Géraldine. – Vuilleumier Michel Joseph et Geissbühler Anne-Marie. – Huguenin-Dezot Thierry Alain et Zmoos Viviane.

Décès

Lüthi, née Jampen Hedwige, 1927, épouse de Lüthi Fritz Raymond. – Haldimann, née Maire Juliette Esther, 1894, veuve de Haldimann Jules Frédéric. – Maire Charles Albert, 1937, époux de Maire, née Guillaume-Gentil Gilberte Thérèse.

Soutien à Jean-Jacques Wahli

Dernièrement, la presse suisse a fait état de statistiques révélant que notre pays affiche un résultat inquiétant dans le domaine des suicides, des morts par overdose et de la consommation de drogues.

Les jeunes sont particulièrement touchés par ce phénomène.

En raison de la crise économique et du taux de chômage qu'elle connaît notre ville n'échappe évidemment pas à ce problème.

Ces symptômes de désespoir sont le fruit de circonstances socio-économiques propices au développement de l'intolérance, de la violence et d'autres attitudes négatives.

Dans ce contexte, Jean-Jacques Wahli est plus qu'un simple particulier. Il symbolise les valeurs positives que sont la tolérance, l'ouverture, la passion et la créativité. Son activité généreuse et sincère au service de la culture, de la communication et de la compréhension entre les êtres humains est à ce titre exemplaire. Son projet d'une «Fête du Baladin» organisée au profit des chômeurs représente un modèle d'engagement altruiste et désintéressé.

Or quelques individus pitoyables entendent museler ce messager de la liberté, de la dignité et de la solidarité humaines. Ils ont attenté à sa personne à plusieurs reprises et de façon particulièrement écœurante.

Nous attendons de nos autorités politiques une réaction claire, énergique et rapide. Nous espérons qu'elles auront à cœur de montrer qu'elles partagent sans réserve notre horreur de la barbarie et notre souci de défendre la démocratie.

Mais nous sommes conscients que, contre les coups portés à la dignité et à la liberté individuelles, contre les intimidations et la dynamique de la peur, il n'y a qu'une seule véritable parade: l'engagement de chacun pour maintenir le sens et le respect des droits humains fondamentaux.

Les conférences des maîtres des trois écoles:
– Ecole normale;
– Gymnase français
– Gymnase de la rue des Alpes

FAITS DIVERS

Saint-Blaise

Cycliste blessé

Hier à 12 h 20, au guidon de son cycle, Mlle C. R., de St-Blaise, circulait de St-Blaise à Lignières. A la hauteur du chemin de Chair-d'Ane, elle a bifurqué à gauche. Lors de cette manœuvre, elle a heurté l'auto de Mme S. E. de Lignières qui avait entrepris le dépassement du cycle. Suite au choc, la cycliste a chuté. Blessée, elle a été transportée par l'ambulance à l'Hôpital de Pourtalès.

Piétons renversés

A 15 h 30 hier, Mlle S. C. du Noirmont et Mlle J. P. des Geneveys-sur-Coffrane se trouvaient sur le trottoir sud de l'avenue Bachelin à Saint-Blaise. Lorsqu'elles ont traversé l'avenue pour se rendre sur le bord nord, elles ont été heurtées par l'auto de M. R. J., de Neuchâtel, qui circulait en direction de Saint-Blaise sur la présélection de Cornaux. Blessées, les deux piétonnes ont été transportées par l'ambulance à l'Hôpital des Cadolles.

Cycliste blessé

M. J.-P. K., de Saint-Blaise, au volant d'un tracteur, montait la rue D.-Dardel à Saint-Blaise, hier à 16 h 10. A la hauteur du No 11, il a bifurqué à gauche. Lors de cette manœuvre, il a heurté le cycle de M. A. G., de Colombier, qui descendait ladite rue. Blessé, le cycliste a été transporté à l'Hôpital des Cadolles à Neuchâtel.

Neuchâtel

Sur le toit

Mardi à 19 h, M. F. D., de Prahin/VD circulait sur la voie de gauche du quai Godet à Neuchâtel en direction de Lausanne. A la hauteur de la ruelle Mayor, il a perdu la maîtrise de son auto qui s'est alors déportée sur la droite. Elle est montée sur le trottoir pour heurter l'arrière d'une roulotte de chantier stationnée dans une case. Sous l'effet du choc, la voiture a terminé sa course sur le toit. Dégâts.

Rochefort

Dépassement coûteux

Un automobiliste de Cormondrèche, M. F. N., circulait, mardi à 10 h de Corcelles à Brot-Dessous. A Rochefort, à la sortie ouest du village, au lieu-dit La Nantillière, dans un tronçon rectiligne, il a entrepris le dépassement d'une file de véhicules. Lors de cette manœuvre, il est entré en collision avec la voiture de M. C. L., de Travers, qui se trouvait dans la file de véhicules avec l'intention d'obliquer à gauche afin d'emprunter un chemin au sud de la route. Blessés M. C. L. et sa passagère, Mlle A. P. de Couvet ont été transportés par l'ambulance à l'Hôpital de Couvet.

Le Landeron

Contre un signal

Mme R. N., du Landeron, circulait, hier à 4 h 30, de La Neuveville au Landeron. Sur le pont des Flamands au Landeron, elle a perdu la maîtrise de son auto qui a heurté un signal «passage pour piétons» sur l'îlot au centre de la chaussée. Blessée, elle a été transportée par ambulance à l'Hôpital des Cadolles qu'elle a pu quitter après avoir reçu des soins.

CARNET DE DEUIL

Saint-Brais

Le décès subit d'André Jolidon, âgé de 70 ans, a provoqué une vive émotion à Saint-Brais, son village natal. Né dans une famille de dix enfants, le défunt avait collaboré à l'exploitation de la ferme familiale. En 1952, M. Jolidon était entré au service de l'Etat comme cantonnier auxiliaire puis dès 1958 comme titulaire stationné aux Breuleux puis à Saint-Brais. En 1956, André Jolidon avait épousé Marguerite Erard avec laquelle il a élevé trois enfants. Il a siégé longtemps au Conseil de paroisse et au Conseil de sépulture. Il laissera le souvenir d'un homme dévoué et d'une grande amabilité. (y)

Très sensible aux nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées, la famille de

MONSIEUR MARCEL ISLER

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs dons et leurs envois de fleurs, se sont associées à son deuil et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

RENAN, septembre 1993.

410-108 832

La Première

6.00 Journal du matin. 6.20 L'affaire de tous. 6.28 Bulletin routier. 6.30 Journal des régions et titres de 7.00. 6.42 Découvertes (1). 6.50 Journal des sports. 6.58 A fleur de temps. 6.59 Dons du sang. 7.12 Le kiosque. 7.20 Sur mesure. 7.25 Commentaire d'actualité. 7.30 Journal. 7.40 Coup de projecteur. 7.57 Bloc-notes économique. 8.10 Revue de la presse romande. 8.15 Le kiosque alémanique. 8.20 L'affaire de tous. 8.30 Journal et cours des monnaies. 8.35 Journal des sports. 8.41 Découvertes (2). 8.45 Propos de table. 8.50 A l'affiche. 9.05 Les petits déjeuners. 10.05 5 sur 5. La tête au carré. 12.05 SAS. Service Assistance Scolaire. 12.30 Journal de midi. 13.00 Après-midoux. 13.15 env. Feuilleton: Les mystères du Lausanne 1900 (4). 17.30 Journal des régions. 17.49 Journal des sports. 18.00 Journal du soir. 18.22 Forum. 19.05 Baraka. 22.05 Ligne de coeur. 22.30 Journal de nuit. 0.05 Programme de nuit

Espace 2

6.10 Matin pluriel. 6.40 Clé de voûte. 7.30 Mémento culturel. 8.10 L'oiseau-plume. 9.05 Demain la veille. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Les temps qui courent. 11.30 Entrée public. 12.30 Rue des artistes. 13.00 Dessine-moi une histoire. 13.10 Musique d'abord. Thèmes et digressions. 17.05 Carré d'arts. 17.35 Musique. 18.00 JazzZ. 19.05 En quête de disques. 20.05 Plein feu. 20.30 Disque en lice. Beethoven: Symphonie No 9 en ré mineur op. 125. 22.30 Diffusion et l'interprétation choisie. 23.50 Novitads. 0.05 Notturno

Suisse alémanique

5.00 Guten Morgen. 5.05 Volkstümliche Musik. 6.08 Sport. 6.40 Zum neuen Tag. 6.53 7 vor 7: Regionaljournal. 7.00 Morgenjournal. 7.13 Sport. 7.20 Presseschau. 7.40 Morgenstund' hat Gold im Mund. 7.50 Zum neuen Tag . 8.00 Espresso. 9.00 Memo. Gratulationen. 9.30 Memo-Treff. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.10 Mr(s). X. 11.05 "Hit-Chischte". 11.30 Etcetera-Kultur. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.03 Regionaljournal. 12.12 Rendez-vous Service. 12.30 Mittagsjournal. 12.40 Rendez-vous Info. 13.05 Rendez-vous Magazin. 13.30 Rendez-vous Gast/Serie. 14.00 Siesta. Porträt: Ein Dorf erinnert sich. Der Flugzeugabsturz in Dürrenäsch 30 Jahre danach. 15.00 Siesta-Stamm. 16.30 Siestafon. 17.00 Welle-1. Abendjournal. 17.25 Regionalnachrichten. 17.45 Sport heute. 18.03 Regionaljournal. 18.25 Mitteilungen. 18.30 Abendjournal. 19.10 Sporttelegramm. 19.15 Volkstümliches Allerlei. 20.00 Z.B.: "Miau, Wau, Muh" Zu Besuch beim homöopatischen Tierarzt. 21.00 A la carte. Michael Jary Ein Komponistenporträt zum 5. Todestag. 22.00 Oldie-Shop. 23.00 Jazztime. 0.00 Nachtclub. 0.03 Musik zum Träumen. 1.03 Nachtclub mit. 1.30

RTN

6.00 Infos SSR. 6.10 La Matinale. 6.30 Infos RTN. 6.57 Bourse de l'emploi. 7.00 Infos SSR. 7.30 Infos RTN. 8.00 Infos SSR, revue de presse. 8.20 Journal immobilier. 8.30 Bric-à-brac. 9.01 Arc-en-ciel. 9.35 Voyages. 10.00 Flash SSR. 10.30 Les animaux et nous. 11.15 Flash Watt. 11.35 PMU. 12.15 Infos RTN. 12.30 Infos SSR. 13.00 Dédicaces. 14.00 L'origine des bêtes. 14.15 Astuce. 15.00 Infos SSR. 15.15 Histoire d'une chanson. 16.00 Le hit. 17.00 Infos SSR. 17.45 Infos RTN. 18.00 Infos SSR. 18.30 Magazine régional. 19.00 Que reste-t-il de nos amours? 19.30 Musiques. 20.00 Musique et sports. 23.00 Musiques. 0.00 Juke-box.

Fréquence Jura

6.20 L'intro mystérieuse. 6.50 Info plus. 7.00 Infos FJ + météo. 7.15 Les ablutions de Paul-Albert. 7.30 Infos FJ. 7.45 Jeu va savoir. 8.15 L'invité d'Angela. 9.15 Le zappeur fou. 9.30 Fréquence classique. 9.45 L'intro mystérieuse. 10.30 Info plus. 11.45 Jeu du rire. 12.15 Jura midi. 17.05 Programme musical. 18.30 Jura soir. 18.40 Ruban de rêve. 19.00 Les ensoirées.
Cinéma Ruban de rêve lève un coin du voile sur le prochain Festival du film de Genève. Un festival qui fait la part belle aux jeunes acteurs européens, les stars de demain. 18 h 45.

Radio Jura bernois

6.05 Secouez l'édredon ! 6.15 RJB-Info. 7.00 Info Pile. 8.05 Matin tonique. 10.05 Musiques aux 4 vents. 11.00 Recette de Martine. 11.30 Les Dédicaces. 12.00 Actualité régionale. 12.15 RJB-Info. 12.30 Midi Première. 12.45 La Bonn'Occase. 13.15 RSR 1. 15.03 Musiques aux 4 vents. 16.00 Microphage. 17.30 Actualité régionale. 17.45 RJB-Info. 18.00 Infos RSR 1. 18.30 RJB-Info. 18.45 Silence on tourne ! 19.30 Le Piano à bretelles. 21.00 Relais RSR 1.

Suisse romande

7.00 Euronews
8.25 Coup d'pouce emploi
Bureau et cadres
8.30 Le cercle de feu
8.55 Top models (R)
9.15 Viva
Florilegio ou le cirque à l'italienne
10.10 Miss Manager
Changement de régime
11.00 Vive les animaux
Animaux de la Méditerranée: L'ami des Butteri
11.30 Starsky et Hutch
Les rue sont à tout le monde
12.15 Hélène et les garçons
12.45 TJ-midi
13.10 Rosa
13.30 Arabesque
Voiture sans chauffeur
14.20 Les trois mousquetaires
Film d'André Hunebelle (France 1953)
Avec Georges Marchal, Gino Cervi
16.15 La famille des collines
Le lecteur
17.10 Les Babibouchettes et le kangouroule
17.15 Sandokan.
La maison du pirate
17.45 Beverly Hills
Le temps des vacances
18.35 Top models
18.55 TéléDuo
19.05 Journal romand
19.30 TJ-soir
20.00 Météo
20.10 Temps présent
Allô bébé, ici maman!
21.05 L'union sacrée
Film d'Alexandre Arcady (France, 1989)
Avec Patrick Bruel, Richard Berry, Claude Brasseur
23.05 Oh! les filles
23.30 TJ-nuit

23.45
Mémoire vivante:
Good Morning Mr. Hitler

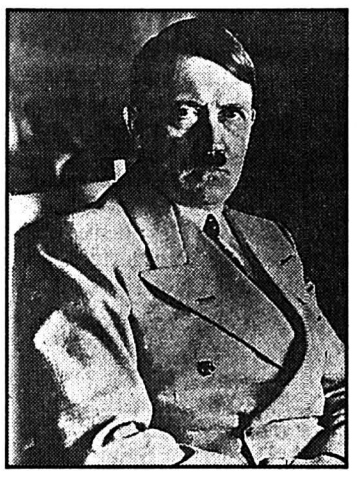

0.35 American Gladiators (R)
1.25 Emotions
Magazine de charme et d'érotisme
1.50 Vénus
2.15 Coup d'pouce emploi (R)
2.20 Bulletin du télétexte

Arte

17.00 Quatre aventures de Reinette et Mirabelle (R)
Film français d'Eric Rohmer
19.00 Rencontre (R)
19.30 A la recherche de mon peuple
Les Yougoslaves en Allemagne. En existe-t-il encore?
20.30 Journal
20.40 Les héritiers de Bolivar
Entretien avec Mario Vargas Llosa
20.45 La controverse de Valladolid
Téléfilm français de Jean-Daniel Verhaeghe (1991)
Avec Jean Carmet, Jean-Pierre Marielle
22.15 Entretien avec Mario Vargas Llosa
22.25 La route de Bolivar (1/2)
Documentaire de Francisco Norden
23.20 Entretien avec Mario Vargas Llosa
La route de Bolivar (2/fin)

France 1

6.00 Intrigues
6.28 Météo
6.30 Passions
6.58 Météo
7.00 TF1 matin
7.20 Disney club été
8.18 Météo
8.20 Télé shopping
8.55 Club Dorothée vacances
11.30 Santa Barbara
11.55 La roue de la fortune
12.25 Le juste prix
12.55 A vrai dire
13.00 Le journal
13.30 Météo
13.35 Les feux de l'amour
14.30 Cannon
15.30 Hawaï police d'état
16.25 Une famille en or
16.55 Club Dorothée vacances
18.05 Chips
18.55 Premiers baisers
19.25 Hélène et les garçons
20.00 Le journal
20.40 Tiercé-Quarté+-Quinté+
20.45 Météo
20.50 Catherine Courage (2/fin)
Fiction avec Florence Thomassin
23.05 Les dessous de Palm Beach
Le requin de casino
0.00 Chapeau melon et bottes de cuir
Le long sommeil (1)
0.50 TF1 nuit/Météo
1.00 Chapeau melon et bottes de cuir
Le long sommeil (2)
1.50 TF1 nuit
1.55 Intrigues
2.20 TF1 nuit
2.30 Histoires naturelles
La bête noire
3.00 TF1 nuit
3.05 Via Mala (3/fin)
4.35 TF1 nuit
4.45 Musique
5.10 Histoires naturelles
Afrique du Sud: liberté surveillée

Téléciné

14.25 Si les chiffres m'étaient contés. 14.30 Vengeance. Film d'Alberto Mariscal (1969). 15.55 Cinéma scoop/Avant-première. 16.20 Si les chiffres m'étaient contés. 16.25 Ma fiancée est un fantôme. 16.55 Coonskin. Film de Ralph Bakshi (1975). 18.30 Tribute to Ella Fitzgerald. Film document d'André Halimi. 19.20 Si les chiffres m'étaient contés. 19.25 Ciné-journal Suisse. 19.35 Premiers baisers.19.55 Si les chiffres m'étaient contés. 20.05 Du rire aux larmes. Film de Paul Schneider (1992). 21.35 Montreux Jazz Festival. 22.00 Si les chiffres m'étaient contés. 22.05 Ciné-journal Suisse (R). 22.15 Frankenhooker. Film de Frank Henenlotter (1991). 23.35 Cinéma scoop. 0.00 Tommy. Opéra Rock de Ken Russell (GB 1974).

Eurosport

8.30 Step Reebok. 9.00 EuroGolf. 10.00 Triathlon: Pro Tour 93 à Helsinki (R). 11.00 Aviron: Championnats du monde à Roudnice, demi-finales. 13.00 Magazine de la Formule 1. 14.00 Snooker: World Classics 1993, le Humo European Open à Anvers/Be. 16.00 Aviron: Championnats du monde à Roudnice, demi-finales. 18.00 Le magazine du surf. 18.30 Mountain Bike: Coupe du monde à Plymouth. 19.00 Basket ball: Le trophée Legrand, Bayer Leverkusen - CBA All Stars. 20.30 Eurosport News. 21.00 Basket ball: Le trophée Legrand, CSP Limoges - Olympiakos. 23.00 Football: Coupes d'Europe. 0.00 Billard: Eurotour 93. 1.00 Eurosport News

Italie 1

6.00 Di nuovo tante scuse. Varietà. 6.50 Unomattina Estate. 9.00 Telegiornale. 9.05 La locanda dei tigli. Film di Hans Quest (1957). 10.35 Calimero. Cartoni. 11.00 Telegiornale. 11.05 Aeroporto Internazionale. 11.40 Buona fortuna. 12.25 Che tempo fa. 12.30 Telegiornale. 12.35 Mancuso F.B.I. 13.30 Telegiornale. 13.55 Tre minuti di... 14.00 Il giustiziere del mari. Film di Domenico Paolella (1962). 15.35 Giungla di bellezze. Film drammatico di Val Guest (1964). 17.30 Lituania, Lettonia, Estonia, Fede e libertà sul Ballico. 18.00 Telegiornale. 18.15 Cose dell'altro mondo. 18.40 Lenny. 19.40 Almanacco del giorno dopo. 19.50 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.30 Sport. 20.40 Giochi senza frontiere. 22.10 Telegiornale. 22.15 Bella estate. Rubrica. 23.05 Anteprima Miss Italia. Spettacolo. 23.20 Venezia cinema '93. 0.00 TG 1 Che tempo fa. 0.30 Mezzanotte e dintorni. 1.20 I tulipani di Harlem. Film di Franco Brusati (1971).

France 2

5.55 Léo et Léa
6.20 Dessin animé
6.30 Télématin
8.35 Amoureusement vôtre
9.00 Amour, gloire et beauté
9.25 Les craquantes
9.55 La compète
10.20 Hanna Barbera Dingue Dong
11.20 Flash info
11.25 Motus
11.55 Pyramide
12.25 que le meilleur gagne
12.59 Journal/Météo
13.50 Tatort
15.15 Les deux font la paire
Tactique de
16.05 Des chiffres et des lettres
16.35 L'Equipée du Poney Express
Le choléra
17.20 Giga
17.25 Happy days
17.50 Le prince de Bel Air
18.25 Riptide
L'introuvable harmonie
19.20 Que le meilleur gagne plus
20.00 Journal
20.35 Journal des courses/Météo
20.50 L'oeil du jeudi: Des trains pas comme les autres
La Chine
22.50 Money (2/fin)
Avec Eric Stolzt, Mariam d'Abo
0.35 Journal/Météo
0.55 Les cavaliers de l'aube
1.45 Laura et Luis
2.35 Pyramide (R)
3.05 Que le meilleur gagne plus
3.40 24 heures d'info
3.55 Diamir
4.45 Les amours des années 50

M 6

7.00 M6 express
7.05 Boulevard des clips
8.00 M6 express
8.05 Boulevard des clips
9.00 M6 express
9.05 M6 boutique
9.30 Infoconsommation
9.35 Boulevard des clips
10.00 M6 express
10.05 Boulevard des clips
10.45 M6 express
10.55 La famille Addams
Joyeux anniversaire Grand'ma
11.25 Aline et Cathy
Le jour de Thanksgiving
11.50 M6 express/Météo
12.00 Papa Schultz
Permission de s'évader
12.30 La petite maison dans la prairie
La fête
13.25 Roseanne
Un week-end mouvementé
13.55 La vie à pleins tubes
Emission musicale
17.05 Multitop
17.35 Rintintin junior
Le fugitif
18.00 Le magicien
Le hogi et la commissaire
19.00 Deux flics à Miami
Pourquoi pas?
19.54 6 minutes/Météo
20.00 Notre belle famille
Anniversaire de mariage
20.35 Météo 6
20.45 Flash
Téléfilm américain de Rob Iscove
Avec Amanda Pays, Paula Marshall
22.30 *Les jeudis de l'angoisse:* Maniac Cop
Film américain de William Lustig
Avec Bruce Campbell, Tom Atkins
0.00 6 minutes/mode 6

0.10
Culture rock
La saga de Léonard Cohen

0.35 Fréquenstar
1.35 Boulevard des clips
2.40 Les enquêtes de capital
3.05 Les défis de l'océan: La vie en saturation
4.00 Le temps de naître
Documentaire
5.00 *Voir et revoir la France:* Paris
6.00 Boulevard des clips

France 3

7.30 Bonjour les petits loups
8.00 Les Minikeums
10.05 Continentales d'été
11.05 Couleurs de France
11.30 Le jardin des bêtes
12.00 Titres de l'actualité
12.03 Estivales
12.45 Edition nationale
13.00 Miss Marple
14.00 Dynastie
14.45 Un espion chez les gorilles
Documentaire
15.40 Tourbillons
16.30 40 degrés à l'ombre
18.25 Questions pour un champion
19.00 19/20
19.09 Editions régionales
19.31 19/20 (suite)
20.05 Une famille pas comme les autres
Le chien du bois

20.45
Lady Hawke, la femme de la nuit
Film de Richard donner
Avec Matthew Broderick (photo)

22.45 Soir 3
23.10 La nuit du jazz
1.15 *Portée de nuit:* Mendelssohn/Bizet

TV 5 Europe

6.00 Peau de banane
6.30 Télématin
7.25 Météo
7.30 Télématin (suite)
7.55 Flash canal infos/Météo
8.00 Journal télévisé canadien
8.25 Flash canal infos/Météo
8.30 La route des vacances
8.55 Flash canal infos
9.00 Le chemin des écoliers (R)
9.30 Tell quel (R)
10.00 Hong-Kong (R)
11.00 L'enfer, c'est nous autres
11.25 Le jardin des bêtes
11.35 Questions pour un champion
11.55 Flash canal infos
12.00 La chance aux chansons
12.40 Météo
12.45 Journal télévisé
13.15 Peau de banane (R)
13.40 Le cercle de minuit (R)
14.50 Les arts en liberté (R)
15.40 Autant savoir (R)
16.00 Journal TV5
16.15 Vision 5
16.30 40 degrés à l'ombre
18.30 Journal/Météo
18.55 Presse hebdo
19.00 Le jeu des dictionnaires
19.30 Journal télévisé belge
20.00 Faut pas rêver
Magazine d'évasion
21.00 Journal télévisé français
21.30 Savoir plus
La loi de la jungle
22.50 Bermuda
23.15 Journal télévisé français
23.40 7 jours en Afrique
23.50 Dites-moi
Entretiens avec Maguy Lebrun
0.50 Le film du cinéma suisse
1.20 La chance aux chansons (R)
1.50 La route des vacances (R)
2.20 Vision 5 (R)
2.30 40 degrés à l'ombre (R)
4.30 Questions pour un champion
5.00 Faut pas rêver (R)

tve Espagne

11.15 Avance informativo/Euronews. 11.30 Documentalía. 12.30 La primera respuesta: El cuerpo. 13.30 Conquistadores. 14.00 Los primeros. 14.30 No te rías que es peor. 15.00 Telediario. 15.30 Telenovela: Tu mundo y el mío. 16.15 Juguemos al Trivial. 16.45 No me cortes. 17.30 Lingo. 18.00 Pinnic: Ruta Quetzal. 18.30 T y T: Atrapado por el crack. 19.00 Telenovela: Sólo por ti. 19.45 Arte y tradiciones. 20.00 El informe del dia. 20.30 Cifras y letras. Concurso. 21.00 Sin vergüenza. 21.30 Telediario. 22.00 El primi-juego. 22.30 Planeta rock. 23.00 Camino de Santiago.0.00 En primera.

Suisse alémanique

7.00 Euronews. (deutsch/spanisch). 8.00 Schulfernsehen: Rock und Pop in der Schule. 9.00 TAFnews. 9.05 TAFjob. 9.10 Die Springfield-Story. 9.50 rätsel-TAF. 10.10 Goldene Zeiten. Chronik einer Familie. 11.00 TAFnews. 11.05 Tiere vor der Kamera. 11.50 showTAF. 12.10 Lassies neue Freunde: Die Vogelscheuche. 12.35 TAFminigame. 12.45 TAFgeld. 13.00 TAFnews. 13.05 Lindenstrasse. 13.35 TAFminigame. 13.45 Der Pirat. Spielfilm (1948). 15.20 Trickfilm. 15.35 Polizeiinspektion 1: Der weisse Cadillac. 16.00 TAFnews. 16.05 Fundus. Highlights aus dem Archiv des Schweizer Fernsehen DRS. 16.50 Kinder- und Jugendprogramm. Wältruum-Vögel. 16.55 Spielfilmzeit: Morgenstunde hat Gold im Munde (1). Fantasy-Film aus der CSFR (1986). 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.55 Tagesschau. 18.00 Ein Heim für Tiere. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Meteo. 20.00 Schweizer Armeespiel. Aufzeichnung des Galakonzertes in Frauenfeld vom 3. Juni 1993. 21.05 Kehrseite. 21.50 10 vor 10. 22.20 DOK: Ein Kind ist genug. Chinas Bevölkerungspolitik gegen das Volk. 23.20 Dekalog, Neun. Ein Filmzyklus nach den zehn Geboten. Nachtbulletin/Meteo

Suisse italienne

6.30 TextVision. 7.00 Euronews. 12.30 Genitori in Blue Jeans. 13.00 TG Flash. 13.05 La bella e la bestia. 13.55 Bis. 30 anni di spettacolo leggero alla TSI. 14.20 5 x 5 (5/R). Il nostro passato prossimo fra cronaca e storia. 16.15 TextVision. 16.20 I segreti del mondo animale. Documentario. 16.50 Maguy. 17.15 L'arca del dottor Bayer. 18.00 La TV delle vacanze. Per i bambini: Peripicchioli. ...ma anche per i Grandoli. 18.30 Per i ragazzi: Supernonna. TG Flash. 19.00 Il quotidiano della Svizzera italiana. 20.00 Telegiornale. 20.25 Meteo. 20.30 Giallo di sera: Gli altri giorni del Condor. Film giallo di George Kaczender (Canada 1981). 22.05 TG sera/Meteo. 22.20 Bianco, nero e sempreverde: Ai confini della realtà. 22.45 Medicina del XXI secolo. 23.35 TextVision

Allemagne 1

15.00 Tagesschau. 15.03 3 um 3. IFA-Rummel im Ersten. Mit 3 ARD-Moderatoren. 17.00 Tagesschau. 17.05 punkt 5 _ Länderreport. 17.15 Der Dünnbrettbohrer. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau. 17.55 Praxis Bülowbogen. 18.50 Tagesschau. 18.55 Der Fahnder. 19.58 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Morgenrot und Zarenadler. Gerd Ruge unterwegs von Russland nach Japan. 20.59 Tagesthemen. 21.00 Der 7. Sinn. 21.03 Die Gaudimax-Show. 22.00 Nonstop Nonsens. Von und mit Dieter Hallervorden. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Gewalt gegen Alte oder Die Last der Pflege. Dokumentarfilm. 23.45 Vier x Herman. 0.10 Satan der Rache. Spielfilm (1969). 1.40 Tagesschau. 1.45 ZEN Kleine Stücke für Bläser.

Allemagne 2

15.00 Heute. 15.03 Kinderstudio. Wickie... und die starken Männer. Zeichentrickserie. 15.30 Querkopf. Kwizz für Kids. 16.00 logo. Nachrichten für Kinder. 16.08 Heute-Schlagzeilen. 16.09 Inspektor Hooperman. Liebe auf den ersten Blick. 16.35 Späte Rache. 17.00 Heute/Sport/Wetter. 17.15 Int. Funkausstellung Berlin 1993: Länderjournal. 18.05 Bony und sein Kommissar. 19.00 Heute. 19.20 Wetter. 19.25 Felix und zweimal Kuckuck. 20.15 Das waren Hits. 21.00 WISO. 21.45 Heute-Journal. 22.15 live. ZDF-Talkshow aus der Alten Oper in Frankfurt/M. 23.30 Quell der Jugend. 0.55 Heute. 1.00 Zigarren werden nachts gerollt. Spielfilm (1977).

Allemagne 3

15.00 Hallo, wie geht's? . 15.15 Ohne Filter extra. Omar and the Howlers. 16.00 Crazy Motor Show. 16.30 Teleglobus . 17.00 Telekolleg II. 17.30 Die Sendung mit der Maus. 17.58 Einer für alle und alle für einen D'Artagnans Rückkehr.18.22 Philipp. 18.26 Sandmännchen. 18.30 Südwest aktuell. 18.35 Zwischen Ostsee und Thüringer Wald . 18.50 Zwischen Ostsee und Thüringer Wald. 19.05 Hallo, wie geht's? Mit Biowetter. 19.19 Heute abend in Südwest 3. 19.20 Landesschau. 19.48 Landesschau aktuell. 20.00 Tagesschau. 20.15 Die Sendung mit dem Stier. "Die Wasserhändler" Porträt der Compagnie Générale des Eaux. 21.00 Nachrichten. 21.15 Landesschau. 21.45 Sport unter der Lupe. 22.30 Sean Connery Ein Patriot aus Edinburgh. Film von Ross Wilson. 23.15 Eine auswärtige Affäre. Spielfilm (1948).

Portugal

19.30 Ricardina e Marta. 20.00 Telejornal. 20.30 A banqueira do povo. 21.15 O espírito da cor. 21.45 Cames. Filme. 23.35 Financial Times.

Les plaisirs de l'«après 700e»

Que reste-t-il dans les mémoires après le 700e anniversaire de la Confédération? La notion d'utopie qui ne fut pas définie, la tente à Botta si difficile à monter, le passage de Solari chez Migros, la cravate de Tinguely, dans tel canton une manifestation de proximité? C'est fort peu... Au fond, ce 700e fut un échec... concrétisé le 6 décembre 1992! Mais il restera au moins deux livres, sans aucun lien avec les célébrations officielles!

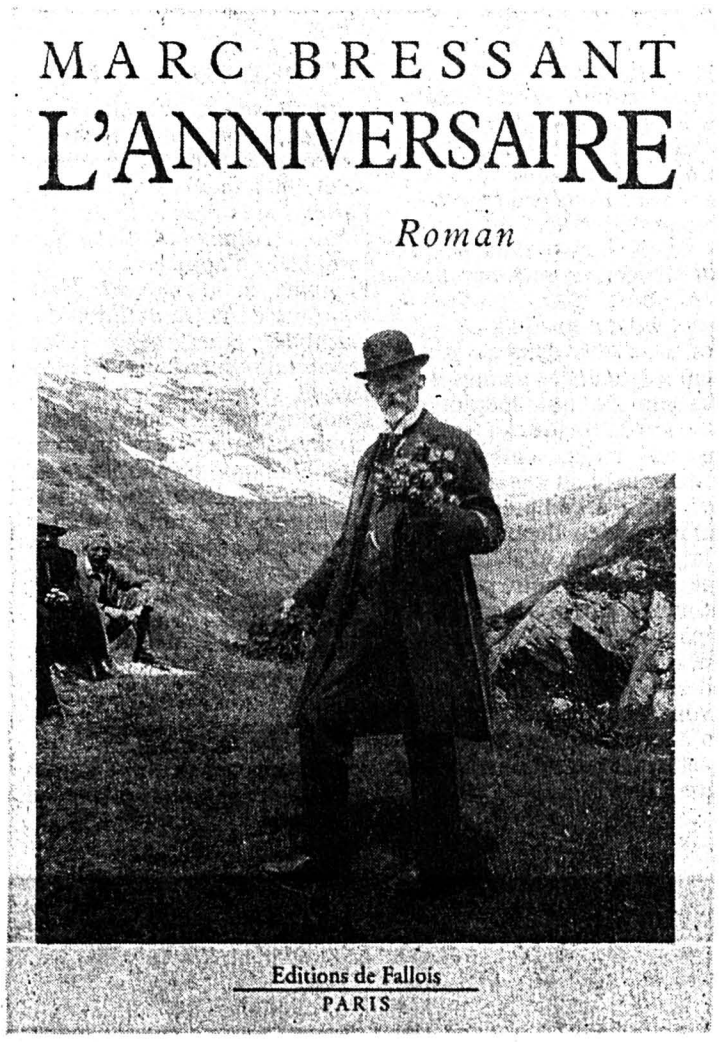

L'UTOPIE AU POUVOIR

Dans **«L'agrandissement»** de Joëlle Kuntz, un «divertimento» de la journaliste du «N.Q.», l'imagination utopique est au pouvoir. Un haut fonctionnaire découvre la grande valeur du passeport suisse: il propose de le donner le premier août 1991 à tout étranger qui en ferait la demande dans une commune. Stupeur! Le Conseil fédéral trouve l'idée géniale et en favorise la réalisation, malgré les oppositions de nationalistes! Les frontaliers accourent en masse. L'Uruguay veut devenir le 27e canton suisse!

C'est frais et léger comme du Mozart, bien écrit, avec un humour discret. Peut-être reconnaît-on un peu certaines personnalités derrière quelques personnages. Observatrice attentive de la réalité suisse, au détour d'un chapitre, Joëlle Kuntz envoie quelques flèches efficaces contre les institutions et les hommes d'un pays bientôt champion d'Europe de conformisme. Sans nuire au divertissement, cela va «innocemment» assez loin...

LA SURPRISE

«L'anniversaire», de Marc Bressant, pseudonyme d'un haut fonctionnaire français, est une jolie surprise. L'auteur semble bien connaître notre pays, l'aimer aussi, mais sans «souci» diplomatique.

1891: la Confédération célèbre en grandes pompes son 600e anniversaire, sous le signe de l'unité conquise. Tout ce que la Suisse compte de notables écoute le président de la Confédération, Karl Aepffli, rendre en trois fois un hommage au plus grand philosophe suisse, Johann-Kaspar Wildorf, qui fut son vénéré maître. Mais l'octogénaire meurt le même jour... un piolet planté dans le cœur, quelques heures peut-être avant sa mort naturelle.

Annoncer cette mort brutale, ce serait ternir les fêtes du 600e. Kramer, chef de la police du canton de Zurich, reçoit des consignes de prudence et de silence. Il mènera son enquête le plus loin possible, même en solitaire.

DÉRAPAGES

Le roman commence comme un vrai «polar», avec son mort, la recherche du tueur, des soupçons multiples. Bressant va se livrer alors à un volontaire dérapage. Kramer s'intéresse d'abord plus à la personnalité de Wildorf qu'aux coupables possibles. Et le philosophe n'est pas aussi limpide que le notable internationalement connu qu'il fut. Autour de lui, ses proches se révèlent peu à peu aussi tordus les uns que les autres, son cousin pasteur, son exécuteur testamentaire et successeur en sa chaire de philosophie, son lointain beau-frère, ses propres enfants, et même deux conseillers fédéraux. Quand le dérapage de Kramer risque de faire déraper le 600e, le fonctionnaire est mis en congé, ce qu'il fait semblant d'accepter. Kramer se met à l'alpinisme, pour mieux comprendre un autre dérapage, celui de Wildorf, fondateur du Club alpin suisse, passionné de haute montagne, qui se préparait à faire paraître un brûlot, «Mémoires d'un Alpenstock», reniant toute son œuvre de philosophe. Lors d'une ascension, la corde, «pourtant neuve», casse en envoyant Kramer et son guide à la mort...

CENT ANS PLUS TARD

Un siècle plus tard, en 1990: Reumont, fonctionnaire fédéral, élégant, charmeur, qui a entendu parler du 600e par son grand-père, se voit confier la rédaction d'un livre sur le 600e. Il fouille dans les archives, même secrètes, et tombe sur des documents relatifs à la mort de Wildorf. L'enquête repart. Un jeune Américain, admirateur de Klee, prépare une thèse sur les intellectuels suisses du XIXe, poussé par son professeur, descendant de Wildorf.

Le polar reprend alors le dessus: on finira par savoir qui a tué Wildorf et pourquoi! Mais l'histoire se répète: il ne faut pas ternir le 700e par les magouilles ayant conduit aux silences de 1891. La vérité surgira peut-être en 2091! L'étudiant américain meurt dans un bizarre accident de sa trop vieille voiture! Reumont s'en ira faire de la haute montagne en Asie! L'ordre règne...

IMAGINATION ET PLAUSIBILITÉ

Ce roman est le fruit de l'imagination de son auteur qui justifie ainsi le choix de la Suisse: **«Il faut bien situer les histoires. Celle-ci se passe donc en Suisse. Parce que les montagnes délimitent mieux que les plaines. Parce que, dans ce pli du monde, depuis sept cents ans on vit debout».** Bressant aurait-il été inspiré par «l'esprit des fiches» qui a tant fait pour notre réputation internationale? Il ne brime même pas son imagination en s'efforçant de décrire des lieux précis, de mettre en scène des personnages somme toute plausibles. A sa manière, il raconte aussi la Suisse, le rôle de l'alpe, non pas réduit national, mais tremplin philosophique inattendu.

Et puis, il y a chez ce romancier-diplomate beaucoup d'humour, à froid, qui s'accommode de l'humour de certains personnages quand ils racontent ou observent cette histoire de deux centenaires de la Suisse. Les faits sont inventés, pas l'esprit, la noirceur de certains comportements compensée par l'humour des descriptions. Et si ce livre était ce que l'on conservera de meilleur de «notre» 700e?

Freddy LANDRY

- **L'agrandissement, de Joëlle Kunz (Bernard Campiche, Yverdon)**
- **L'anniversaire, de Marc Bressant (Editions de Fallois, 22, rue de la Boétie, 75008 Paris, août 1993)**

Le sac à mots: la torrée

Quand le Bas se tasse sous le brouillard et que le soleil arrose les montagnes, c'est le temps des torrées.

Les «vrais de vrai» partiront à pieds, avec dans leur sac à dos un ou deux litrons, un saucisson neuchâtelois entouré de feuilles de chou et bien emballé dans une partie de *L'Impar* (les puristes vous diront que le journal du Bas ne convient pas...), voire quelques pommes de terre à cuire également dans la braise.

On pourrait croire que cette tradition neuchâteloise remonte à la nuit des temps, et l'on imagine volontiers qu'en faisant «la» torrée, on perpétue une coutume ancestrale. Il semble pourtant qu'il n'en est rien. Dans son *Glossaire neuchâtelois* (1867), J.-H. Bonhôte recense *torée,* en lui donnant uniquement la définition suivante: «Bouffée, colonne de fumée épaisse. *Voyez donc quelles torées il sort de cette cheminée».* Pas un mot sur les libations automnales et leur cortège de saucisses.

FEU DE BERGER

En revanche, Pierrehumbert (Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand, 1926), qui reprend cette définition de Bonhôte, en l'illustrant du proverbe «C'est la torée qui se fout de la fumée» (ou l'inverse!), mentionne un deuxième sens, celui qui nous intéresse, c'est-à-dire «feu de berger, ou en général feu allumé en plein air et de moyenne grandeur». Exemple: «Les bovis[1] amassaient du bois mort, des pives et des brassées de ramée pas trop sèche... Une torrée de distinction doit fumer autant qu'une locomotive». Ou encore: «Il ramassa des feuilles sèches, du bois mort, alluma un feu superbe, y jeta des herbes vertes pour faire de la fumée, une torrée devant être vue de loin».

Pierrehumbert recense encore *toraille* (variante de torée) et *torailler,* qui signifie brûler en donnant beaucoup de fumée» («Regardez comme ça toraille, maintenant qu'on a mis d'la dar verte sur la torée»). *Torailler* est encore usité aujourd'hui, dans notre français régional, dans le sens de fumer du tabac avec excès.

ORIGINE

Quelle est l'origine du mot torrée? Pierrehumbert rattache *torraille* et sa variante *torée* au provençal *tourraio,* «tour en ruine, vieille ou grosse tour». Il postule pour ce faire une suite de glissements sémantiques pour lier le sens de tour à celui de colonne de fumée. Il propose l'ordre suivant: 1. construction en pierre. 2. tas de bois rappelant une construction. 3. bûcher allumé. 4. feu en plein air – et enfin feu de berger, comme ces derniers sont en général très fumeux, le mot en vient à signifier «fumée épaisse». Pierrehumbert justifie cette étymologie en tirant un parallèle avec les glissements de sens de *chavanne.*

Une chavanne, dans le canton de Neuchâtel, est un grand feu de joie (le mot est déjà vieilli au début du siècle) mais désigne aussi une cabane. Le bûcher, qui sera brûlé, fait penser à une petite maison et cette analogie de forme permet l'emploi d'un même mot pour désigner le feu et la cabane (ou la tour dans le cas de *torée).*

FILIATION LATINE

Jeanjaquet (professeur à l'Université de Neuchâtel et responsable du Glossaire des patois de la Suisse romande lorsque Pierrehumbert rédige son dictionnaire) n'accepte pas cette étymologie et rattache simplement *toraille, torailler et torée* au latin *torrere* qui signifie brûler. La proximité formelle et sémantique du mot latin et des mots français rend peu probable l'explication subtile de Pierrehumbert. Il y a vraisemblablement une filiation directe du latin au français régional.

Dans la tradition orthographique française, fondée largement sur l'étymologie, on devrait donc écrire *torée* avec deux r[2].

Mais vous faites comme vous voulez!

Marinette Matthey

[1] Enfants qui gardaient le bétail dans les pâtures.

[2] Le Petit Larousse 1993 l'indique d'ailleurs sous l'orthographe «torrée» et le répertorie comme mot suisse. Il semble d'ailleurs que le vocable soit typiquement neuchâtelois à l'origine. Il y a encore quelques lustres, on ne le connaissait ni dans le Jura, ni dans le Pays de Vaud voisins.

C'est la rentrée!

La fin des vacances est douloureuse pour les touristes atteints par la nostalgie du *far niente* des plages ensoleillées ou de la grande randonnée en montagne. Mais qu'à cela ne tienne, la rentrée nous réserve aussi d'agréables moments, avec la sortie des films de la nouvelle saison.

CONCOURS

Mais revenons d'abord à notre dernier concours de fin juin. Vous souvenez-vous encore du film *Singles*? Sachez que son réalisateur était Cameron Crowe, dont on ignore s'il fera carrière. Quant au rôle de Scott, dans le film *Strictly Ballroom,* réalisé par Buz Luhrmann, il était tenu par Paul Mercurio. Un film qui soit dit en passant sortait honorablement de la médiocrité américaine ambiante. Enfin, dernière question beaucoup plus facile, bien que le film ne soit pas encore sorti sur nos hautes joux: c'était naturellement Sophie Marceau la protagoniste de *Fanfan,* d'Alexandre Jardin.

Passons à notre concours de septembre.

Question No 1: Qui joue le rôle d'Hubert Donnadieu dans le nouveau film de Gérard Oury, *La soif de l'or?*
a) Gérard Depardieu; b) Pierre Richard; c) Christian Clavier.

Question No 2: Qui interprète le rôle de la belle victime d'un gratte-ciel maléfique de Manhattan dans le film *Sliver,* de Philip Noyce?
a) Julie Roberts; b) Sharon Stone; c) Emma Thompson.

Question No 3: Qui est le réalisateur de *Trust me,* dont c'est d'ailleurs le deuxième long métrage?
a) Ivan Reitman; b) Hal Hartley; c) John McTiernan.

Petit conseil. Vous trouverez toutes les réponses à notre concours en lisant notre page de cinéma de demain vendredi.

Les réponses sont à expédier sur *carte postale,* avant *dimanche 5 septembre* à minuit à L'Impartial, Service de promotion; 14, rue Neuve, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Les gagnants recevront des places de cinéma et seront avertis personnellement. (nm)

Echecs: chronique No 309

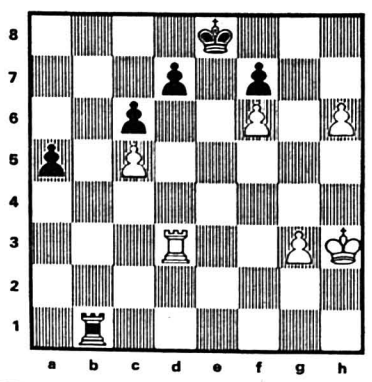

Déviation

Cette position de finale est tirée d'une partie Kasparov-Ricardi, jouée à Buenos-Aires en 1992. Au trait, le champion du monde trouve par une déviation subtile un coup qui contraint son adversaire à l'abandon immédiat. Comment faut-il poursuivre?

Solution de la chronique No 308

1... Cd3 ! 0-1. Les Blancs perdent une pièce à cause du mat du couloir.

Mots croisés: No 333

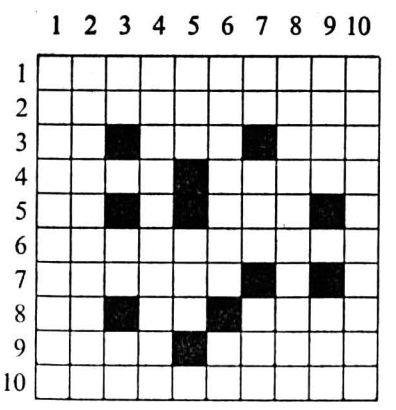

Horizontalement: 1. Grippes. 2. Concerne une partie de certain ovule. 3. Langue. – En somme. – Dialecte chinois. 4. Amont du glacier. – Instrument de musique. 5. Initiales d'un célèbre explorateur britannique (1813-1873). – Morceau de Danube. 6. Rendit semblable à l'ammoniaque. 7. Eaux-de-vie. 8. Deux romains. – Sur un papier officiel. – Courba. 9. En Afrique du Nord. – Roche. 10. Oteras ce qui encombre.

Verticalement: 1. Afflux considérable. 2. Relatif à une partie de l'angiosperme. 3. Sigle de clubs sportifs. – Dans le café. – Symbole radioactif. 4. Feraient du tort. 5. Ville allemande. – Vanné. 6. Nourrissais. – Au milieu du sein. 7. Mot d'enfant. – Rivière alpestre. – Sigle industriel. 8. Tuer. 9. Lac salé. – Sigle terroriste. 10. Militaire français d'Afrique.

Solution No 332

Horizontalement: 1. Plaie. – Csar. 2. Concocte. 3. Rie. – Conrie (Recoin). 4. Consortium. 5. Insolvable. 6. Miaulement. 7. Osi (Iso). – Etis (Site). 8. Net. – RTN. – Ré. 9. Ba(t)eau. 10. Encaisseur. **Verticalement:** 1. Parcimonie. 2. Ionise. 3. Acensait. 4. Io. – Sou. – B.A. 5. Encollerai. 6. Corvettes. 7. Contaminas. 8. Scribes. – Ue (Eu). 9. Atiuln (Alunit). 10. Réémetteur.

DEMAIN
le capital

Un itinéraire dans le Pacifique (IV)

Regards noirs, regards blancs

L'immensité Pacifique, le continent Océanie. Iles de toutes tailles. Paradis mis à mal, ébranlés par les vagues colonisatrices, prédatrices, et qui ont bien à dire des relations de l'homme à la nature, de l'homme à lui-même. Ci-dessous, du parc australien de Kakadu quelques images encore. Les clichés du voyageur, qui photographie souvent à en perdre le regard. Les peintures aborigènes qui depuis bien longtemps immortalisent hommes, crocodiles, wallabies... Et des êtres que le voyageur ne verra pas. Jamais.

Par
Jean-Luc RENCK

Pour le voyageur, les terres exotiques sont une invitation permanente, irrésistible, à photographier, photographier encore. Une visite au parc de Kakadu, dans le nord de l'Australie (1), expose à pareil appel. Il y a là les clichés faciles: les paysages bien sûr, des lézards divers, que les guides mettent beaucoup d'empressement et d'habilité à capturer, ou encore les grands crocodiles marins, qui se tiennent immobiles au bord des marécages. Il y a aussi les termitières, toutes de terre rouge (immanquablement, le guide fait une halte photo devant la plus grande parmi les milliers dispersées dans le parc). Mais d'autres prises de vue se révèlent plus malaisées. Ainsi, les groupes d'émeus traversent les pistes à toute allure au moment où l'on s'y attend le moins, pour disparaître prestement dans le bush. Et beaucoup d'animaux sont nocturnes...

Lors d'une excursion en bateau sur les Yellow Waters, tel petit martin-pêcheur au bleu lumineux, suivant notre bateau, semble prendre un malin plaisir à s'agiter infatigablement et se percher à moyenne distance dans des endroits peu éclairés.

Notre téléobjectif n'en fera pas façon. Inévitablement l'oiseau laissera un souvenir flou. Doublement flou, réalisons-nous soudain, lorsqu'à côté de nous, deux aborigènes qui participent à l'excursion se moquent gentiment de nos soupirs de photographe frustré. La frustration est réelle, devons-nous constater avec un peu de gêne... Gêne aussi à comprendre que nous n'avons eu, depuis le début de la promenade, d'autre sensibilité que celle de notre pellicule. Que nous avons pris bien peu de temps pour observer directement le martin-pêcheur. Et que, l'œil rivé dans le viseur, nous n'avons pas prêté attention à bien d'autres oiseaux passés fugitivement. Pour sûr, le souvenir risque d'être flou...

UN TOUT AUTRE REGARD

En contraste, les aborigènes qui nous accompagnent scrutent les environs, découvrent régulièrement un animal dissimulé, lui parlent, avec beaucoup de gentillesse. L'expression d'une philosophie d'appartenance de l'homme à la nature? Juste contraire de notre tradition occidentale? Non, mieux qu'un rapport de dépendance, les aborigènes vivent une relation de complémentarité, toute dynamique avec l'environnement: hommes, animaux, plantes, terre ne font qu'un, dépendent les uns des autres. De grands ancêtres animaux ont façonné la terre au temps du rêve: tel kangourou a érigé telle montagne, tel serpent creusé les rivières, etc. Et les animaux se sont perpétués par les rites aborigènes...

DE PATIENTS PORTRAITS

Les aborigènes peuvent s'amuser de notre agitation de touriste pressé. S'ils ne prennent pas de photo à Kakadu, c'est peut-être aussi parce qu'ils y ont dessiné, abondamment, depuis si longtemps. Ils ont commencé il y a 30.000 ans, laissant d'abord l'empreinte de leurs mains ou d'objets usuels. Puis ce furent des animaux, kangourous, wallabies, crocodiles, varans, poissons, etc. Et des scènes de chasse, et aussi des esprits maléfiques, tel Nabulwinjbulwinj, qui s'attaque aux femmes pour les dévorer. Plus récemment, les dessins d'animaux ont évolué, se sont compliqués d'une représentation de l'intérieur des organismes (technique que nous désignons sans poésie aucune comme «rayon X»).

Dans Kakadu, un site de peinture aborigène se trouve à proximité de la colline de Nawurlandja. Celle-ci, aux origines, a été sculptée par les pérégrinations d'un couple de wallabies. De nos jours, c'est l'épiderme du visiteur qui y est façonné, par de petites mouches vertes qui s'activent à découper et emporter de minuscules morceaux de chair...

UNE TRADITION ININTERROMPUE

Pour l'Européen, une peinture en nature sur support rocheux, c'est avant tout la résonance d'une humanité révolue, celle qui occupa il y a plus de 20.000 ans les grottes de France et d'Espagne. Les aborigènes de Kakadu, eux, ont peint jusque très récemment sur roc. A Nawurlandja, la peinture la plus récente date de 1964.

Les pratiques picturales anciennes se perpétuent partout en Australie, sur divers supports, en particulier bois et écorce. Le voyageur ne verra-t-il là qu'une pittoresque survivance des temps paléolithiques, ou saura-t-il admettre qu'il se trouve devant rien de moins que la tradition artistique la plus durable dans l'humanité tout entière? Devra-t-il, pour finalement se convaincre, découvrir sur toile, dans quelque galerie spécialisée, les exécutions profondément renouvelées par les artistes aborigènes modernes, de thèmes fort anciens?

Les cultures aborigènes? En de nombreux lieux encore vivantes certes, changées... Alors? Malades, mourantes? Dormantes? Ou convalescentes? Le voyageur comme toujours passe bien trop vite. Qu'en pourra-t-il penser, comprendre, entre quelques conversations chaleureuses dans Kakadu, propriété des Gagudju, un morceau de «rock aborigène» entendu à la radio et des visages, indifférents, dans les rues d'Alice Springs, avec le regard perdu au loin, comme exprimant cette grande attente que les Blancs rendent enfin la terre, toute la terre d'Australie à ses premiers habitants. Grande attente, fondamentale: les intrusions d'humains sur les territoires de leurs congénères se soumettront-elles un jour à d'autres lois que celles de la nature, pour qui une invasion aveugle n'est rien de plus qu'un phénomène parmi tant d'autres (2)...

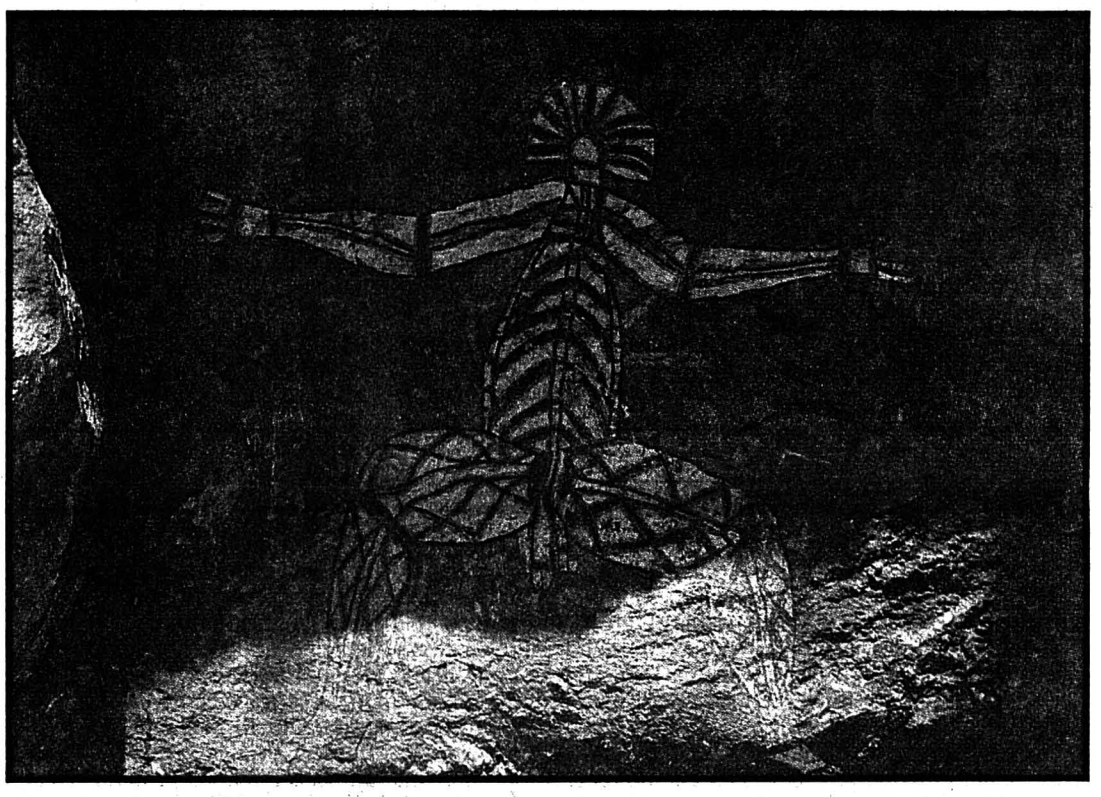

Nabulwinjbulwinj
Croqué par un artiste aborigène (photos Renck)

Entre le temps du rêve et celui de l'ordinateur

Comme elle fut marquée par l'avènement successif des eucalyptus, puis des aborigènes (3), l'Australie portera à jamais les marques de la colonisation européenne initiée il y a deux siècles.

Jusqu'aux peintures sur roc, qui se mirent à représenter des navires et des êtres extraordinaires, en fait des cavaliers (et aussi des colons les mains dans les poches...). Contamination, pollution regrettable d'une tradition immémoriale? On est là guère loin du fond d'un débat fort pointu actuellement, alors que la production artistique occidentale emprunte de plus en plus à des cultures longtemps dépréciées. Emprunts le plus souvent salués comme la marque d'une progression «morale», sous réserve des effets de mode et des motivations commerciales. Progrès moral, reconnaissance d'une culpabilité, acte de contrition, tout cela après les abus des siècles coloniaux (et parallèlement à de nouveaux excès...). Mais Occident ambigu dès lors qu'il s'alerte parce que des emprunts se font en sens inverse. Dès lors qu'il se fait impératif: «Ne changez pas, restez ce que vous avez toujours été». Sous-entendu: «Parce que c'est ainsi que nous avons envie de vous voir, de vous entendre lorsque nous vous rendons visite»...

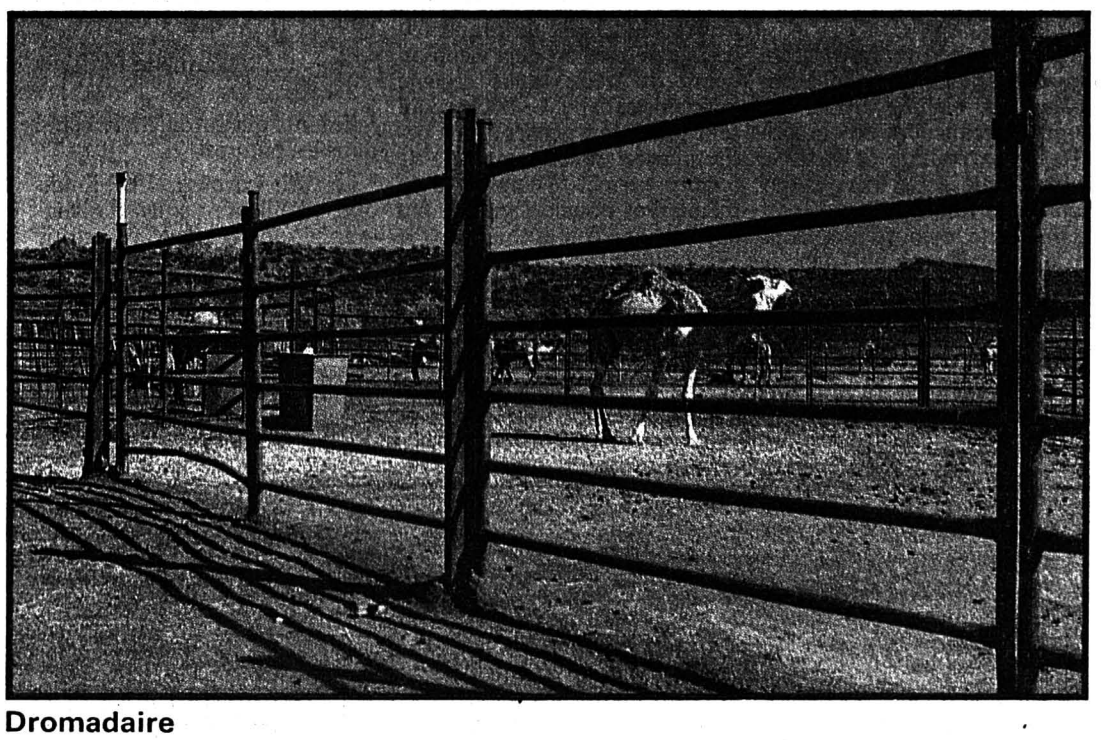

Dromadaire
L'Australie compte la plus importante population de dromadaires libres du monde

Pour nature et cultures, la recherche de l'immobile, souvent illusoire, est aussi souvent délicate. Défi permanent au discernement... Et tout aussi délicates peuvent être certaines marches arrières!

BUFFLES VANDALES

Parmi les périls que nous avons fait courir à la peinture aborigène dans Kakadu, le pire n'est certainement pas la contamination par des thèmes occidentaux, mais peut-être bien l'introduction des buffles d'eau au siècle dernier. En effet, non content de creuser des passages des eaux salées vers les eaux douces, les ruminants ont aussi localement utilisé des parois ornées pour se gratter. Aspect peu connu des problèmes liés à la faune introduite d'Australie, et touchant très directement le patrimoine des aborigènes. Mais ceux-ci devraient à l'avenir être bien plus globalement impliqués dans la régulation des populations de la faune importée: chèvres, cochons, dromadaires, etc, redevenus sauvages, ou encore lapins dont les périlleuses proliférations menacent à nouveau. Les Aborigènes devraient également contribuer à contrôler certains éléments de la faune indigène stimulés par le développement des surfaces cultivées (les kangourous en particulier).

Peu d'états d'âme derrière cette démarche. Le bureau australien des ressources rurales entend résoudre à la fois des problèmes localement aigus d'environnement et des problèmes sociaux (4). En s'appuyant sur des valeurs occidentales, administratives. Comme le taux de chômage. Appliqué aux Aborigènes, ce mode de voir donne en certaines régions 45% de sans-emplois...

Etrangeté, certaine, à imaginer un ensemble de cultures humaines parmi les plus anciennes, invitées à pratiquer leurs coutumes ancestrales de chasse sur du gibier d'importation, tout en suivant un plan de gestion aujourd'hui largement informatisé... Mais au-delà de l'étrangeté, cette rencontre d'un passé lointain et d'un présent technocratique et technologique pourrait-elle réveiller autre chose?

NOTES:

(1) Voir Ouvert sur..., L'IMPARTIAL du jeudi 26 août 1993, «Un Eden pour touristes et crocodiles». Petite rectification à apporter dans ce texte: «un guide expérimenté et sa jeep 4 X 4» sont «une formule classique pour visiter le parc» et non pour l'éviter (!), comme cela a été imprimé suite à une erreur de copie; (2) L'invasion blanche en Australie fit chuter les effectifs des peuples aborigènes (300.000-500.000) à 50.000 en un siècle, par les maladies, les armes et l'alcool. Les 5000 Tasmaniens furent exterminés jusqu'au dernier en moins de temps encore. On pourrait les taxer d'aveugles, mais les exactions commises par les colonisateurs avaient toutefois un regard, un regard terrible dont on peut se faire une idée par cet extrait tiré de la «Religion des peuples non civilisés» (1883), du théologien français A. Réville, qui écrit des aborigènes qu'ils présentent aux ethnologistes «un des types les plus misérables du monde». «Ce n'est au fond qu'une variété du Papou (...) qui fait une impression assez désagréable par la longueur relative de ses bras et de ses jambes, sa maigreur, son ventre saillant, son front étroit et fuyant, ses yeux petits, noirs, enfoncés, son nez déprimé par le haut, large en bas, ses mâchoires avancées, etc... Au nord ouest, où il y a eu mélange de sang malais, et à l'est, où l'on peut reconnaître une influence polynésienne, la laideur physique est moins prononcée, mais ailleurs, elle défie la description». James Cook, leur avait trouvé «des traits agréables et des voix douces et mélodieuses»...

Darwin écrivit des danses aborigènes que «c'est en somme, un spectacle grossier et barbare». Et Brehm, un autre naturaliste, put écrire que «l'indigène de la Nouvelle-Galles du Sud est toujours affamé, toujours en quête de quelque proie; ses yeux se promènent continuellement de tous côtés pour voir s'il ne trouvera pas quelque chose à manger, et il a juste assez d'intelligence pour découvrir, à de légères traces, l'endroit où le tagan (un petit marsupial) a fait sa demeure»; (3) Voir L'IMPARTIAL du jeudi 22 juillet; (4) Ce projet est présenté dans une publication du Bureau of Rural Resources australien, «Wild Animal Resources. Their use by aboriginal communities», rédigée par G. Wilson, A. McNee et P. Platts, parue en 1992.